

## Préface

C'est avec émotion et un grand plaisir que je contribue par cette préface au numéro 100 de notre revue : «*les cahiers du cread*».

La célébration de ce centième numéro des *cahiers du cread* n'a qu'un intérêt relatif en soi si ce n'est l'occasion donnée de souligner la portée de la somme des travaux de recherche qui ont irrigué le vaste champ des sciences économiques et de manière connexe celui des sciences sociales et humaines durant près de trois décennies. C'est aussi la nécessité de rendre hommage à ceux (enseignants, chercheurs et jeunes chercheurs permanents) qui ont œuvré avec constance et rigueur pour réaliser dans la durée un projet d'une telle ampleur. La revue trimestrielle «*Les Cahiers du Cread*» est une plateforme de réflexion scientifique pluridisciplinaire robuste et présente dans les débats qui reflètent les effets complexes des activités économiques et sociales en Algérie et dans le monde. Notre communauté scientifique nationale a fondamentalement besoin d'un tel support de publication pour rendre compte de notre compréhension des enjeux actuels et aussi pour contribuer à la conceptualisation de la démarche de l'économie appliquée au développement.

Je voudrais également profiter de cette centième livraison de notre revue pour jeter un regard même furtif sur cette belle aventure et l'évolution qu'elle a connue en termes d'objectif, de ligne éditoriale, de thématiques...

*Les cahiers du cread* ont été conçus dès le départ comme un support scientifique offrant à la communauté des chercheurs algériens des opportunités de réflexion et de débat. Cette incitation à la publication des travaux de recherche s'est d'emblée caractérisée par une double ouverture : ouverture sur le monde (avec en priorité le Maghreb, la Méditerranée, le Monde Arabe et l'Afrique) une ouverture thématique et disciplinaire (économie, management, sociologie, anthropologie, psychologie, sciences de l'éducation, sciences politiques, histoire et géographie). Le caractère pluridisciplinaire *des cahiers du cread* place notre

revue à l'avant-garde de la recherche en sciences sociales et humaines dans notre pays.

Notre revue a ainsi publié près de six cent articles, produits par 340 auteurs, algériens et étrangers, avec des procédures d'évaluation qui répondent au standard universel. L'essentiel des contributions est centrées sur des thématiques algériennes. Cependant, les domaines maghrébins, méditerranéens et africains sont bien visibles.

Cette performance est assez remarquable dans un environnement marqué par des contraintes diverses. Ainsi, «*Les cahiers du cread*» réalisent une pièce centrale dans le dispositif de recherche en économie et en sciences sociales et humaines. Par sa pérennité, sa rigueur intellectuelle et sa visibilité cette revue constitue un véritable exploit éditorial. Il faut donc féliciter les intervenants qui ont contribué à la produire avec rigueur et régularité, numéro après numéro. Le Cread ne peut que se réjouir de compter en son sein un outil de recherche aussi prestigieux, qui témoigne du dynamisme de ses chercheurs et permet de les installer dans le champ international des disciplines concernées. Ce résultat a certainement bénéficié de la mobilisation et de la dynamique impulsée par la mise en œuvre de la loi-programme 98-11 sur la recherche scientifique et le développement technologique.

Cette livraison est enfin un jalon particulier, qui coïncide avec le cinquantième anniversaire de l'Indépendance. On y trouve une rétrospective pertinente s'appuyant sur une sélection d'énoncés notamment en relation avec le développement économique et social à l'œuvre depuis un demi-siècle dans notre pays.

*Les cahiers du cread* poursuivent leur trajectoire, accordant le primat de la lucidité scientifique sur toute autre forme d'approche du réel. Voilà ce qui constitue la charte de ce support incontournable qui garde une position privilégiée dans le monde de l'édition des périodiques savants dans le domaine économique et social en Algérie

Pr. Mohamed Yassine Ferfera  
Directeur du Cread

## « ETAT, HERITAGE COLONIAL ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT EN ALGERIE »

Abdallah ZOUACHE\*

### Résumé

Des travaux récents ont questionné l'héritage colonial d'un point de vue économique, en particulier depuis l'article publié en 2001 par Acemoglu et al dans *l'American Economic Review*. Au sein de cette littérature relative au rôle des institutions coloniales dans la performance actuelle des économies en développement, l'accent est mis sur le début de la colonisation. Dans cette perspective, Acemoglu et al. (2001) utilisent les taux de mortalité des premiers colons européens comme une variable influençant le type de système colonial implémenté à l'époque coloniale, un système colonial qui est supposé avoir exercé un impact sur la performance actuelle des pays. Cet article adoptera une perspective différente dans la mesure où il se positionnera non pas au début de la colonisation mais à la fin de la période coloniale afin d'examiner et de déterminer l'impact des conditions initiales sur le sentier de développement de l'Algérie. En effet, si on accepte la théorie selon laquelle l'histoire compte (David, 2007), cela implique d'étudier l'impact des conditions initiales sur la dynamique du sentier de croissance choisie. Aussi, dans un premier temps, l'article s'efforcera d'identifier les conditions économiques initiales qui ont prévalu à l'indépendance de l'Algérie. Dans quelles mesures ces conditions ont-elles influencé le sentier de développement choisi par l'Algérie indépendante ? Une des contributions de l'article est de démontrer que la stratégie de développement socialiste imputant un rôle premier à l'Etat adoptée à l'indépendance fut un produit de l'héritage colonial. Une deuxième contribution consiste à démontrer que ce choix d'une telle stratégie de développement était contradictoire avec la structure économique héritée de la présence coloniale ; marquée par l'absence de capital humain, d'une élite économique « musulmane » et d'un système bancaire capable de financer la « stratégie d'industries

---

\* Maître de conférences, Université Jean Monnet, France.

industrialisantes ». Dans un deuxième temps, il s'agira d'interroger l'impact de la stratégie de développement basé sur un système économique étatique sur les performances de l'économie algérienne. L'héritage colonial a conduit l'Algérie à adopter des politiques de développement basées sur des entreprises d'Etat. La troisième section tire les leçons de cet héritage colonial sur les difficultés rencontrées aujourd'hui par l'Algérie à assurer une stratégie de développement économique efficace. Il s'agira notamment d'identifier dans quelle mesure la contradiction héritée de la période coloniale entre stratégie de développement et structure économique constitue aujourd'hui encore un nœud gordien pour l'Etat algérien.

**Mots Clefs :** Algérie, Socialisme, Héritage colonial.

**Jel Classification :** P30, O25, O53.

## **1. Etat, développement économique et héritage colonial en Algérie : les enjeux**

Un débat récurrent en Algérie concerne le poids de l'Etat dans le développement économique,. Ainsi, dans les années 1980 et 1990, l'Algérie a fait le choix des réformes, souvent contraintes par son environnement institutionnel et des chocs exogènes (Zouache et Ilmane, 2009). Ces réformes s'inscrivaient dans le cadre d'une nouvelle politique économique dont l'objectif était la mise en place progressive d'une économie de marché basée sur la promotion de l'entreprise privée afin d'améliorer la compétitivité de l'économie algérienne et d'assurer sa transition vers une économie mondialisée (Belarbi et Zouache, 2011). De même, la loi de finances complémentaires promulguée en 2009 a relancé les discussions sur le positionnement de l'Algérie dans l'économie mondiale. Cette loi s'est traduite par un ensemble de mesures qui ont donné l'impression d'un repli sur soi de l'économie algérienne. L'objet de l'article est d'inscrire ces débats dans la lignée de celui enclenché à l'indépendance lorsqu'il s'agissait de rechercher la stratégie de développement économique qui garantirait l'indépendance politique de l'Algérie.

Il semble en effet que la célébration du cinquantième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie offre l'opportunité de mettre en avant un angle d'analyse économique. Or, les travaux portant sur la période

coloniale en Algérie s'inscrivent le plus souvent dans le cadre d'une démarche historique, politique, sociologique ou géopolitique. Il est important de relever que peu de travaux scientifiques, en particulier en langue française, s'inscrivent dans une perspective économique.

Pourtant, des travaux récents ont questionné l'héritage colonial d'un point de vue économique, en particulier depuis l'article publié en 2001 par Acemoglu et al dans *l'American Economic Review*. Dans *le fardeau de l'homme blanc*, William Easterly, ancien économiste de la Banque mondiale, considère que l'Occident doit tirer les leçons de son histoire quand il s'agit de discuter de la capacité à exporter les institutions occidentales vers les pays en développement. Alesina, Easterly et Matuszeski montrent, dans un article récent publié en 2011, que de nombreux Etats africains sont des entités artificielles dont les frontières ont été tracées de manière arbitraire pendant la colonisation, créant aujourd'hui de nombreux conflits ethniques et, plus globalement, une situation d'instabilité politique défavorable au développement économique. Parent et Zouache (2012), tout en confirmant les résultats de cette littérature, mettent en exergue le rôle de la proximité géographique dans l'estimation du poids de l'héritage colonial.

Au sein de cette littérature relative au rôle des institutions coloniales dans la performance actuelle des économies en développement (Acemoglu, Johnson et al. 2005 ; Bertocchi G. and F. Canova, 2002, Easterly and Levine, 2003), l'accent est mis sur le début de la colonisation. Dans cette perspective, Acemoglu et al. (2001) utilisent les taux de mortalité des premiers colons européens comme une variable influençant le type de système colonial implémenté à l'époque coloniale, un système colonial qui est supposé avoir exercé un impact sur la performance actuelle des pays. Cet article adoptera une perspective différente dans la mesure où il se positionnera non pas au début de la colonisation mais à la *fin* de la période coloniale afin d'examiner et de déterminer l'impact des conditions initiales sur le sentier de développement de l'Algérie. En effet, si on accepte la théorie selon laquelle l'histoire compte (David, 2007), cela implique d'étudier l'impact des conditions initiales sur la dynamique du sentier de croissance choisie.

Aussi, dans un premier temps, l'article s'efforcera d'identifier les conditions économiques initiales qui ont prévalu à l'indépendance de l'Algérie. Dans quelles mesures ces conditions ont-elles influencé le

sentier de développement choisi par l'Algérie indépendante ? Une des contributions de l'article est de démontrer que la stratégie de développement socialiste imputant un rôle premier à l'Etat adoptée à l'indépendance fut un produit de l'héritage colonial. Une deuxième contribution consiste à démontrer que ce choix d'une telle stratégie de développement était contradictoire avec la structure économique héritée de la présence coloniale ; marquée par l'absence de capital humain, d'une élite économique « musulmane » et d'un système bancaire capable de financer la « stratégie d'industries industrialisantes ». Dans un deuxième temps, il s'agira d'interroger l'impact de la stratégie de développement basé sur un système économique étatique sur les performances de l'économie algérienne. L'héritage colonial a conduit l'Algérie à adopter des politiques de développement basées sur des entreprises d'Etat. La troisième section tire les leçons de cet héritage colonial sur les difficultés rencontrées aujourd'hui par l'Algérie à assurer une stratégie de développement économique efficace. Il s'agira notamment d'identifier dans quelle mesure la contradiction héritée de la période coloniale entre stratégie de développement et structure économique constitue aujourd'hui encore un nœud gordien pour l'Etat algérien.

## **2. Héritage colonial et stratégie de développement de l'état algérien**

Cette section s'intéresse au paradigme de développement adopté à l'indépendance de l'Algérie. L'Algérie hérite au début des années 1960 d'un débat sur son sous-développement dont l'un des principaux résultats est l'adoption d'une stratégie de développement étatique. L'héritage colonial conduit ainsi l'Algérie à développer une politique de développement étatique axée sur l'entreprise publique.

En effet, à l'indépendance, l'Algérie opte pour une stratégie de développement passant par l'industrialisation du pays. L'industrialisation est un objectif politique, comme le rappelle la Charte nationale (1976) :

«Le développement doit créer les conditions nécessaires à la construction et à la consolidation d'une économie nationale indépendante, intégrée et autocentrée, intensifiant en son sein les relations intersectorielles et les échanges entre les branches» (dans De Villers, 1985, p. 28).

L'insertion de l'Algérie dans la division internationale du travail est modélisée selon le schéma suivant. Il s'agit tout d'abord d'obtenir sur le marché international du pétrole et du gaz des devises nécessaires à l'acquisition de biens de production. L'investissement qui s'en suivra permettra l'élévation du niveau de vie des algériens en construisant un complexe d'industries lourdes. L'industrialisation facilitera les transferts technologiques qui doivent permettre d'augmenter la productivité du travail et, *in fine*, fournir un terreau fertile à l'innovation.

La stratégie de développement de l'Algérie passe également par la révolution agraire (voir Kielstra, 1978), ce qui n'est pas sans rappeler les révolutions agraires russe et chinoise. Les accords d'Evian avaient garanti la propriété foncière des colons qui ne pouvaient être expropriés sans «une indemnité équitable préalablement fixé». Quelques mois plus tard, le programme de Tripoli (1962) prévoyait une réforme agraire comportant l'expropriation des grands domaines ainsi que la constitution de fermes d'Etat et de coopératives de production. Le départ massifs des européens et l'abandon des domaines agricoles coloniaux rendaient caduques les dispositions d'Evian et timorés les projets de Tripoli. En effet, à l'indépendance de l'Algérie en 1962, les ouvriers agricoles algériens organisèrent des comités d'autogestion des fermes abandonnées (déclarés biens vacants le 29 août 1962) qui furent rapidement légalisés par l'autorité algérienne. En octobre 1963, le gouvernement Ben Bella décidait la nationalisation de tous les biens vacants, ce qui permettait une nouvelle extension de l'autogestion qui concernait désormais la totalité du secteur agricole détenu autrefois par les européens. Le gouvernement de Ben Bella (1962-1965) attachait dès le départ une grande importance idéologique à ce secteur le présentant comme un nouveau système basé sur l'autogestion des travailleurs agricoles algériens. Pourtant, très rapidement, on s'aperçut que l'autogestion était un échec économique pour de nombreuses raisons (absence de cadres qualifiés, bureaucratisation, clientélisme) et notamment parce que l'autogestion est devenue étatisation de sorte que les travailleurs agricoles n'étaient pas très incités au rendement (voir Gauthier, 1978, p. 76).

Du point de vue de la politique économique, la stratégie de développement à l'algérienne s'inscrit dans la tradition de la planification collectiviste. Elle suppose que l'indépendance économique est une condition de l'indépendance politique.

L'idée défendue dans cette section est que la stratégie socialiste de développement à l'Algérienne n'est pas la résultante de son ancrage géopolitique avec le bloc de l'Est mais constitue bel et bien un legs de la colonisation. Il est intéressant de noter que cet héritage colonial relatif à la stratégie de développement de l'Algérie est en partie le fruit de la prise de conscience d'au moins une partie des autorités françaises de l'échec du projet colonial français et de l'enjeu que constitue l'Algérie dans le nouveau contexte géopolitique issu de la seconde guerre mondiale (Morgaut, 1962).

L'héritage colonial des débats relatifs à l'industrialisation de l'Algérie s'exerce au moins à trois moments : lors de la commission des réformes économiques musulmanes (1944), lors des débats qui ont précédé et suivi le plan de Constantine (1958) et lors des accords d'Evian (1962).

La question de l'industrialisation de l'Algérie se pose déjà lors des deux grandes guerres, et en particulier lors de la seconde guerre mondiale. En effet, la défaite face à l'Allemagne fait apparaître l'impuissance de l'Algérie à pourvoir à ses propres besoins en biens de consommation courants et à relayer l'effort de guerre en production de matériels militaires. Seule une petite industrie « européenne » existe depuis les années 1930 :

**Tableau 1 : Evolution de l'industrie et de l'effectif (1901-1924)**

Industrie européenne	Nombre d'établissements industriels	Nombre d'ouvriers industriels
1901	10.327	42.928
1924	20.540	110.230

Source : Gauthier E.F, *L'évolution de l'Algérie de 1830 à 1930, Cahiers du Centenaire de l'Algérie, dans Guillot (1960, p. 60).*

Par contre, il n'existe pas d'industries « musulmanes ».

Le projet d'une industrialisation de l'Algérie est né du choc de la défaite de 40. Les produits alimentaires les plus élémentaires manquent. S'improvise alors une industrie agroalimentaire qui fournit des produits de remplacement. La commission des réformes musulmanes (21 décembre 1943-8 juillet 1944) insiste sur la nécessité d'industrialiser l'Algérie à travers la création d'industries nouvelles capables d'absorber un plus grand nombre de « travailleurs musulmans ». La commission propose au total un programme de dépenses d'investissement de 21 milliards d'anciens francs pour vingt ans dont



la charge devait être partagée par l'Algérie et la métropole (Pervillé, 1986). Le gouvernement général lance alors un plan d'industrialisation en 1946. Malgré ces efforts, l'Algérie ne s'industrialise pas dans les années après-guerre. De plus, la faible industrialisation ne touche pas la population « musulmane ». En effet, les propositions de réformes économiques et sociales ne seront pas adoptées (Pervillé, 1986). Le *rapport Maspétiol* (1955) qui propose un état des lieux des relations financières entre l'Algérie et la métropole reprendra certaines des conclusions de la commission de 1944 en insistant sur la nécessité de programmes d'investissements ordonnés autour d'un plan de long terme. Les propositions du rapport Maspétiol subiront le même sort que celles de la commission des réformes de 1944.

Du choc de la défaite de 40 est également née la prise de conscience du problème crucial posée par le faible niveau scolaire en Algérie. Face au constat d'échec de la politique scolaire coloniale, les autorités françaises changent de stratégie et décident en 1944 un plan dont l'objectif est de permettre la scolarisation d'un million d'enfants. Néanmoins, le plan manque cruellement de moyens (ibid., p. 30) de sorte que le rectorat français d'Algérie se trouve dans l'obligation de recruter du personnel d'éducation sous-qualifier :

« La proportion des postes non pourvus ministériellement, c'est-à-dire pourvus par le recteur avec des moyens de fortune ou même non pourvus du tout, était en 1960 (année « calme ») de 35,6 % pour l'ensemble des postes et 74,3 % pour les adjoints d'enseignement dans l'enseignement du second degré ; elle était de 26 % dans les lycées techniques et 67 % dans les collèges d'enseignement technique. (...) L'insuffisance du nombre de maîtres formés par les Ecoles Normales est flagrante. Il a donc été créé en 1956 un corps spécial d'« instructeurs du plan de scolarisation », recrutés au niveau du baccalauréat 1ère partie ou même du brevet d'études du premier cycle. C'est avec l'aide de ces catégories de diplômés moins facilement par d'autres emplois que pourra se réaliser un taux d'encadrement presque satisfaisant dans l'enseignement primaire » (Institut d'Etude du Développement Economique et Social, 1962, p. 32).

Le plan de Constantine (1958) souvent appréhendé par son volet immobilier la construction de logements était également un plan de développement économique et social dont l'objectif était l'industrialisation de l'Algérie. Il prévoyait notamment la construction d'une raffinerie à Alger, d'un complexe pétrochimique à Arzew et d'une

usine de sidérurgie à Annaba. Enfin, en plus de la déclaration de principe sur le pétrole et le gaz, les accords d'Evian (1962) incluent une déclaration de principes relative à la coopération économique et financière (ibid., p. 258) censée faciliter les transferts technologiques.

Des experts français se réunissent à la fin des années cinquante et au début des années soixante pour penser le développement de l'Algérie. Leurs réflexions sont notamment réunies par l'économiste français le plus célèbre de l'époque, François Perroux, dans un ouvrage édité au troisième trimestre de 1962, au lendemain de l'indépendance avec un titre à la fois évocateur et révélateur, *L'Algérie de Demain*. Certains de ces experts ont conscience du legs de la stratégie économique coloniale à l'Algérie indépendante, en particulier de l'impact du plan de Constantine sur les choix de stratégie de développement de l'Algérie :

« Avec des moyens politiques et psychologiques souvent meilleurs, avec une expérience nouvelle, ils auront à repenser le plan de développement de leur pays, et bien des choses laissent présager que leurs options ne seront pas si éloignées de certaines de celles du plan de Constantine. » (Darbel et Rivet, 1962, p. 69).

La question d'un « plan de développement économique, qui accorderait une priorité à l'industrie » (Lambert, 1962, p. 101) est également au cœur des débats autour de *l'Algérie de Demain* (Perroux, éd., 1962). Il est intéressant de noter que la stratégie économique n'est pas vue comme étant dépendant du régime politique que choisiraient les Algériens :

« Cependant, que l'Algérie s'oriente vers un régime de type castrotriste, un régime autoritaire non représentatif ou une démocratie libérale et pluricommunautaire, le problème économique fondamental reste le même. » (Lambert, 1962, p. 95).

Sous les conseils d'économistes s'inscrivant dans cette tradition à la Perroux, dont le plus connu est Gérard Destanne de Bernis, l'Algérie choisit la stratégie d'industries industrialisantes pour assurer « méthodiquement la conquête de son indépendance économique réelle » (Destanne de Bernis, 1971, p. 545). Le point de départ est la définition de l'industrialisation à la Perroux comme « la restructuration de tout un ensemble économique et social sous la pression d'un système cohérent de machines » (Destanne de Bernis, 1971, p. 547).

L'objectif est alors la mise en place d'une structure industrielle cohérente (ibid.)<sup>1</sup>.

La stratégie d'industrialisation repose sur plusieurs secteurs industriels qui sont à la base du processus d'industrialisation : l'industrie chimique, l'industrie des hydrocarbures, l'industrie des biens de capital et la sidérurgie. Il s'agit « d'industries industrialisantes » qui sont supposées entraîner des effets d'aval dans la chimie, dans l'industrie mécanique produisant des biens d'équipement (outillages, moteurs, machines, ...). Ce sont également des industries qui auraient des effets d'entraînement dans l'agriculture car elles fournissent les produits nécessaires, en aval, à la fabrication du matériel agricole (sidérurgie) et des engrais (industrie chimique).

Un des éléments remarquables de cette stratégie est que l'Etat se doit d'intervenir directement dans le développement. Cette vision s'inscrit en droite lignée avec la lecture de Perroux de la problématique du sous-développement (Destanne de Bernis, 1972) dans laquelle l'Etat indépendant doit être l'acteur majeur de la décolonisation (Destanne de Bernis, 1998). Il est intéressant de noter que les économistes sont conscients du corollaire de cette stratégie de développement, l'autoritarisme étatique :

*“Bien entendu, une telle politique n'a de chances de réussir que dans la mesure où l'Etat prend en charge l'investissement industriel dans le cadre d'un secteur public : aucune entreprise privée algérienne ne pourrait avoir les dimensions nécessaires et si on ne voit pas comment ou pourquoi des capitaux étrangers envisageraient d'assurer de tels investissements peu rentables à court terme au sens capitaliste du terme, on ne voit pas comment l'Algérie pourrait abandonner à des monopoles internationaux la mise en œuvre des éléments les plus déterminants de son indépendance nationale.*

---

<sup>1</sup> “La mise en place d'une telle structure industrielle cohérente ne peut se faire qu'à partir d'industries que l'on peut qualifier d'industrialisantes, si l'on entend par là celles dont la fonction économique fondamentale est d'entraîner dans leur environnement localisé et daté un noircissement systématique de la matrice interindustrielle et des fonctions de production, grâce à la mise à la disposition de l'entière économie d'ensembles nouveaux de machines qui accroissent la productivité du travail et entraînent la restructuration économique et sociale de l'ensemble considéré en même temps qu'une transformation des fonctions de comportement au sein de cet ensemble.” (Destanne de Bernis, 1965, p. 547).

*L'Algérie a très clairement opté pour une structuration par branches de toute son industrie, chaque branche étant organisée dans le cadre d'une Société Nationale.*" (Destanne de Bernis, 1971, p. 554).

La stratégie de développement à l'algérienne est donc bien héritée des débats français relatifs à l'industrialisation de la colonie. A titre d'illustration, Lambert (1962, p. 107) suggère dans son texte sur « les choix de l'économie algérienne » la création d'un centre sidérurgique « *sur les confins tunisiens ou marocains* » ce qui permettrait « *de modifier les conditions de localisation et de développer une infrastructure industrielle dans une zone d'économie traditionnelle.* ». Ainsi, les leaders politiques algériens qui réalisaient que le développement du pays («de l'économie nationale») dépendait d'une industrialisation rapide, rejoignaient en cela les préoccupations des français à la fin de la période coloniale. Evidemment, ils pensèrent que cette industrialisation pourrait être financée par les revenus issus de l'exploitation du pétrole et du gaz plutôt que par le surplus limité issu d'une agriculture relativement peu productive.

De plus, la stratégie d'industrialisation nécessite l'existence d'une main-d'œuvre qualifiée. Dans le cadre *des accords d'Evian*, la France est supposée intervenir à deux niveaux. Premièrement, la politique migratoire française doit promouvoir l'Algérie (Massenet, 1962). La migration algérienne en France permettra à la fois une augmentation du revenu algérien à travers le rapatriement des revenus et une amélioration de la formation technique des algériens « qui doterait l'Algérie d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, et l'aiderait ainsi à réaliser son industrialisation » (Massenet, 1962, p. 19). Deuxièmement, lors des accords d'Evian (1962), il est prévu que la France aide l'Algérie à réaliser des transferts technologiques à travers la coopération scientifique et technique.

### **3. Du déséquilibre entre stratégie de développement et économie coloniale algérienne**

La section démontre que le paradigme de développement choisi par l'Etat algérien pour assurer l'indépendance politique s'est heurté aux caractéristiques de l'économie algérienne héritées de la colonisation. Dans cette section, nous nous penchons sur la structure de l'économie coloniale, des structures dont vont hériter les Algériens à l'indépendance et qui vont ainsi conditionnées la transition de l'Algérie vers une économie mondialisée. En particulier, les caractéristiques de

l'économie coloniale algérienne ne seront pas sans conséquences sur l'existence ou non d'un terreau d'entrepreneurs indispensable à l'émergence d'une sphère privée.

Au recensement de 1954, la population « européenne » était de 984000, dont 94 % de français<sup>2</sup> (Tabah, 1956). La population « musulmane »<sup>3</sup> est quant à elle évaluée à 8.700.000, émigrés vivant en métropole inclus (ibid.). Etant données les erreurs et l'évolution de la population de 1954 à 1962, on estime le rapport de la population « européenne » à la population « musulmane » de 1 à 9.

L'Algérie est, à la fin de la présence française, une économie coloniale sous-développée. Les éléments significatifs de ce sous-développement économique colonial sont les suivants<sup>4</sup>.

*Premièrement : l'Algérie fonctionne sous l'auspice du commerce colonial. L'Algérie est une économie faiblement exportatrice et fortement importatrice.*

En d'autres termes, l'Algérie est fortement dépendante de l'extérieur et souffre de termes de l'échange très défavorables. De plus, les échanges économiques se font dans le cadre des règles « standard » du commerce colonial : exportation à des prix plus élevés que les prix du marché de produits agricoles avec, en contrepartie, l'importation de produits manufacturés de la métropole à des prix également plus élevés.

*Deuxièmement : l'économie coloniale algérienne est une économie rurale d'un pays du Tiers-Monde.*

La majorité de la population est employée dans le secteur agricole. D'après un recensement de M.A. Berque (dans Guillot, 1960, p. 11), la « population rurale musulmane » est surtout composée de petits

---

<sup>2</sup> Voir l'analyse de Kateb (1998) sur l'évolution du rapport entre français et européens pendant la colonisation.

<sup>3</sup> Nous reprenons la distinction de la population algérienne en deux catégories : les « européens », auxquels on inclut les « Israélites » depuis le décret Crémieux de 1871, et les « musulmans ». Notons que cette distinction fait suite à l'opposition entre les « français », les « européens » et les « indigènes » plus en vigueur aux débuts de la colonisation.

<sup>4</sup> Incontestablement, l'Algérie française remplit les critères qui définissent le sous-développement : l'analphabétisme, la sous-nutrition ou la malnutrition, le taux de mortalité des adultes, le taux de mortalité infantile, l'accès à la santé, la segmentation de la société en une élite minoritaire dominante (« les européens ») et une masse dominée (« les musulmans »). Voir Guillot (1960).

propriétaires, c'est-à-dire de fermiers qui, pour la plupart, cultivent un lopin de terres peu rentable pour satisfaire les besoins primaires.

**Tableau 2 : Nombre de propriétaires musulmans**

Propriétaires musulmans		549.396
Gros propriétaires	0,2 %	
Moyens propriétaires	40 %	
Petits propriétaires	60 %	
Fermiers « à prix d'argent »		53.600
Khammès (métayers au 1/5)		713.000
Journaliers		462.467

Source : Berque M.A. (1938) dans Guillot (1960, p. 11).

Comme le précise Guillot (ibid.), ces chiffres sont indicatifs. En effet, de nombreux propriétaires, et bien sûr des khammès, louent leur force de travail en même temps qu'ils cultivent leur lopin de terres. De plus, on ne sait pas où classer les fameux paysans algériens (les « fellahs ») : dans la catégorie des petits propriétaires, des métayers ? L'enquête de Bourdieu et al (1963) confirme ce premier résultat : 49% de la population active « musulmane » est employée dans le secteur agricole. Il faut noter que les « musulmans » possèdent des terres de petite superficie :

**Tableau 3 : Nombre et taille des exploitations**

	Nombre d'exploitations			Superficie (milliers d'ha)		
	NM*	M**	Total	NM	M	Total
Moins de 1 ha	2.393	105.954	108.347	0,8	37,2	38
1 à 10 ha	5.039	332.529	337.568	21,8	1.341,2	1.363
10 à 50 ha	5.585	167.170	172.755	135,3	3.185,8	3321,1
50 à 100 ha	2.635	16.580	19.215	186,9	1.096,1	1.283
Plus de 100 ha	6.385	8.499	14.884	2.381,9	1.688,8	4.070,7
Total	22.037	630.732	652.769	2.726,7	7.349,1	10.075,8
Dont Algérie du Nord	21.674	543.310	564.984	2.706,1	7.131,2	9.837,3
Territoires du Sud	363	87.422	87.785	20,6	217,9	238,5

\* Non Musulmans

\*\* Musulmans

Source : Tableaux de l'Economie Algérienne, Recensement de l'Agriculture, 1958, dans Guillot (1960, fn. 7, p. 12).

**Troisièmement** : l'économie coloniale algérienne se caractérise par un marché du travail segmenté

En deux principales catégories. D'un côté, le marché du travail des « européens » et d'un autre côté, le marché du travail des « musulmans ». Le marché du travail « européen » est relativement standard dans la mesure où il regroupe des travailleurs sécurisés (fonctionnaires, contrats fixes...) mais également des travailleurs précaires (saisonniers, chômeurs). En revanche, le marché du travail « musulman » est essentiellement composé de travailleurs précaires (Bourdieu et al. 1963).

Ainsi, la population active « musulmane » se structure autour des “types sociaux” suivants (Nouschi, 1965) : le paysan, l'ouvrier ou employé subalterne, le petit commerçant, le petit patron à la fois artisan et commerçant, types sociaux auxquels il faut ajouter le chômeur le plus souvent permanent (Ouzzir, 2009)<sup>5</sup>. L'encadrement « musulman » n'existe pas. L'enquête de Bourdieu et al. (1963) estime que seulement 2,6 % de la population active musulmane se situe dans l'encadrement, surtout moyen<sup>6</sup> ; ce pourcentage dépassant 25 % pour les européens. “De ce fait, la population coloniale n'a plus pour elle que le secteur primaire le moins fertile et les emplois inférieurs du secteur secondaire ou tertiaire.” (Nouschi, 1965, p. 1251).

Dans le secteur agricole, Darbet et Rivet (1962, p. 71) estiment à 35 % du total le nombre de salariés agricoles permanents. Les deux tiers des salariés agricoles musulmans vivent donc dans la précarité, la moitié d'entre eux travaillant moins de 100 jours par an. Dès lors, on comprend le décalage entre les revenus agricoles « musulman » et « européen » : le revenu individuel moyen de l'agriculteur « européen » était en 1954 trente-cinq fois plus élevé que celui de l'agriculteur « musulman » (Bonin, 2009). Même si l'on peut parler d'une amélioration après la première guerre mondiale, avec l'apparition d'une classe moyenne paysanne (Henni, 1996) ; celle-ci reste quantitativement très modeste (Bonin, 2009). D'un point de vue plus global, la répartition des revenus individuels en Algérie à la fin de la période

---

<sup>5</sup> “Il existe donc un type humain dans l'Algérie contemporaine, le *chômeur* ; celui-ci n'est pas occasionnel comme dans nos sociétés européennes de type capitaliste, il est permanent, on le trouve dans *toutes* les familles algériennes, à la ville comme à la campagne.” (Nouschi, 1965, p. 1246).

<sup>6</sup> Les auteurs estiment à 38800 le nombre de cadres moyens et 2400 le nombre de cadres supérieurs (voir Naschi, 1965 pour une relecture intéressante).

coloniale révèle une répartition des revenus extrêmement inégalitaire en faveur des « européens » et au détriment des « musulmans » (Nouschi, 1965, p. 1247).

Dans cette perspective, le régime d'aide aux chômeurs mis en place en 1955 pendant la période coloniale ne s'appliquait pas aux travailleurs algériens dits musulmans qui souffraient d'une totale précarité de l'emploi (Ouzzir, 2009, p. 34). En effet, les conditions d'une indemnisation allant jusqu'à une durée de six mois – six mois de résidence dans la commune d'indemnisation, travail et cotisation à la sécurité sociale pendant six mois au cours des douze mois précédant l'inscription au chômage (Ouzzir, 2009, *ibid.*) – ne pouvaient être satisfait par le segment « musulman » du marché du travail qui souffrait d'un chômage endémique, de contrats de travail précaire et informel et *in fine* d'une quasi-absence dans les secteurs industriels et commerciaux ciblés (Ouzzir, *ibid.*).

**Tableau 4 : Activités non agricoles. Population active par catégorie socioprofessionnelle au 31 Nov. 1954 (Algérie entière).**

	Sexe masculin			Sexe féminin			Total Pop. Active
	NM*	M**	Total	NM	M	Total	
<b>1. Chefs d'entreprise et indépendants</b>							
Patrons sa.i.	300	-	300	-	-	-	300
Artisans	16.300	27.500	43.800	2.600	2.600	5.200	4.900
Patrons Pêcheurs	700	300	1.000	-	-	-	1.000
Commerçants s.a.i.	1.100	12.400	13.500	200	100	300	13.800
Petits commerçants	18.000	61.500	79.500	6.300	800	7.100	86.000
Industriels	5.200	1.500	6.700	200	-	200	6.900
Autres commerçants	4.200	4.200	8.400	400	100	500	8.900
Prof. Libérales	9.200	2.100	11.300	1.800	100	1.900	13.200
Cultes, congrégations religieuses	900	7.600	8.500	1.200	-	1.200	9.700
Total	55.900	117.100	173.000	12.700	3.700	16.400	189.400



2. Cadres et salariés							
Cadres sup et intellectuels	15.100	1.300	16.400	1.600	-	1.600	18.000
Techniciens, maîtrise	26.600	7.900	34.500	13.000	500	13.500	48.000
Employés de bureau	26.300	9.000	35.300	21.000	400	21.400	56.700
Employés de commerce	5.100	5.600	10.700	3.700	200	3.900	46.600
Manœuvres	6.500	139.400	145.900	700	1.900	2.600	148.500
Apprentis	4.300	4.300	8.600	1.300	400	1.700	10.300
Ouvriers spécialisés	25.200	58.900	84.100	2.900	2.000	4.900	89.000
Ouvriers professionnels	44.400	38.300	82.700	5.300	1.200	6.500	89.200
Pêcheurs salariés	2.000	2.400	4.400	-	-	-	4.400
Mineurs et carriers	400	8.600	8.900	-	100	26.300	9.000
Domestiques	300	1.000	1.400	2.600	3.200	5.500	7.200
Femmes de ménages	-	-	-	6.000	20.300	5.800	26.300
Personnels de service	4.000	16.300	20.300	4.300	1.200	100	25.800
Armée, Police	16.500	5.600	22.100	200	-	200	22.300
Total	176.700	298.600	475.300	62.600	31.400	94.000	569.300
Chômeurs	12.900	130.500	143.400	1.200	2.600	3.800	147.200
Ens. Prof.non agricole	245.500	546.200	791.700	76.500	37.700	114.200	905.900

\* Non Musulmans

\*\* Musulmans

Source : Guillot (1960, p. 141).

***Quatrièmement** : l'économie coloniale algérienne se caractérise par une faiblesse du capital humain, à la fois du point de vue de sa quantité que de sa qualité. Cette faiblesse est l'héritage d'une politique scolaire asymétrique*

Qui a conduit à un niveau très faible d'éducation de la population « musulmane » et ce, malgré un niveau d'éducation des « européens »

relativement plus faible que celui des français de la métropole (Darbel et Rivet, 1962, p. 78-79)<sup>7</sup>.

En effet, la politique coloniale a créé une éducation segmentée avec d'un côté un système d'enseignement pour les « européens » proche de celui de la métropole et un système d'enseignement particulier pour les « musulmans » (Institut d'Etude du Développement Economique et Social, 1962, p. 29). L'héritage colonial de cette politique scolaire décidée en 1892 après les grandes lois scolaires de la IIIème république est clair : une population musulmane sous-éduquée. Ainsi, en 1944, seul 8% des enfants musulmans scolarisables sont scolarisés pour un chiffre de 90% pour les enfants européens (Institut d'Etude du Développement Economique et Social, 1962, p. 29).

**Tableau 5 : Enseignement du second degré en Algérie (y compris les collèges d'enseignement général)**

Dates	Musulmans	Européens	Total
1911			6.924
1921			9.953
1931			10.633
1954	9.810	38.918	48.728
1956	7.552	40.260	47.812
1957	11.632	43.465	55.097
1959	18.709	49.881	68.590
1960	22.745	52.040	74.785
1961	28.244	47.470	75.714

Source : Groupe d'Etude de l'Institut du Développement Economique et Social, 1962, p. 52

La conséquence de cette organisation coloniale des activités est l'absence d'une élite économique. En d'autres termes, il n'y a pas d'entrepreneurship car il n'y a pas d'entrepreneurs algériens, en particuliers « musulmans ». Au début de la guerre d'indépendance, le

<sup>7</sup> « Quoi qu'il en soit, tout ceci laisse augurer des déboires que provoquerait un retour massif en France de certains Européens, mais convaincu en même temps de l'avantage décisif dont ils bénéficient pour une bonne génération encore sur la terre algérienne. S'il est important de noter qu'à un niveau d'instruction de brevet élémentaire, niveau bâtard, des décisions seront prises, il l'est plus encore de noter l'insuffisance de la formation technique de l'une ou l'autre des communautés et corrélativement de l'insuffisance de main-d'œuvre qualifiée. » (Darbel et Rivet, 1962, p. 79).

recensement de l'INSEE de 1954 nous apprend que l'on ne peut pas parler d'entrepreneuriat algérien. On pourrait alors se demander s'il existe au moins une bourgeoisie commerciale.

**Tableau 6 : Evolution des inscriptions dans l'enseignement supérieur (Facultés) de 1901 à 1961**

Dates	Musulmans	Non-Musulmans	Total
1901	/	/	503
1911	/	/	773
1921	/	/	1.414
1931	/	/	2.013
1945	/	/	4.978
1954	589	4.583	5.172
1956	267	4.433	4.700
1957	421	4.394	4.815
1959	814	5.739	6.553
1960	1.317	5.931	7.248
1961	1.372	5.937	7.309

Source : *Groupe d'Etude de l'Institut du Développement Economique et Social, 1962, p. 53.*

L'enquête de 1960 menée par les statisticiens de l'INSEE (Darbel et Rivet, 1962) semble révéler une augmentation du nombre de commerçants. En effet, l'accroissement de l'emploi algérien entre 1954 et 1960 se produit essentiellement dans l'administration et le commerce. Cependant, les auteurs précisent que les "nouveaux" commerçants musulmans sont des commerçants précaires de sorte que l'«on trouve un fort pourcentage de patrons artisans gagnant moins de 50 NF par mois, ce qui peut paraître surprenant.» (Darbel et Rivet, 1962, p. 88).

De plus, les commerçants « musulmans » opèrent souvent dans le secteur informel :

« Si l'on se souvient que le terme « commerçant » englobe en fait des individus très différents les uns des autres, allant du marchand ambulant, qui, dans les grands centres, trouve une manière de clientèle, au commerçant patenté proprement dit, il apparaît à côté de l'extension réelle de l'activité commerciale qu'ont connue, ces années, une multiplication de faux actifs et de chômeurs camouflés, dont l'activité est plus subjective et psychologique qu'économique. Le

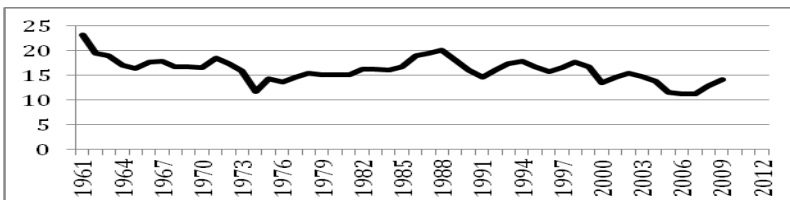
commerce a fourni par contre aux Européens repliés du bled et coupés de leurs exploitations agricoles un champ de reconversion que la conjoncture rendait très favorable. » (Darbel et Rivet, 1962, p. 75)<sup>8</sup>

Au mieux, les commerçants et artisans « musulmans » conservent un profil rural ou préindustriel qui ne peut constituer une base solide à l'établissement d'une petite bourgeoisie intermédiaire et nécessaire au financement d'une stratégie de développement industriel (Bonin, 2009). D'après les estimations du rapport Maspétiol (1955), la bourgeoisie (dite « classe aisée ») ne dépasse pas les 15 000 personnes en Algérie, en grande majorité « non musulmanes ». Au niveau global, le revenu annuel moyen des algériens « musulmans » est estimé comme étant l'un des plus bas du monde à la fin de la période coloniale (Tabah, 1956, p. 442). Le revenu annuel moyen des « musulmans » est 2, 55 fois moins élevé que le revenu annuel moyen des « européens ».

#### 4. L'action de l'Etat a-t-elle supprime les déséquilibres ?

Dans cette section, il s'agit de s'interroger sur la persistance des éléments caractérisant le déséquilibre entre les structures de l'économie coloniale et la stratégie de développement choisie par l'Etat algérien. En effet, la deuxième section nous a montré que le choix stratégique adopté par l'Etat algérien représentait un héritage de la colonisation. Dans la lignée coloniale, l'Etat a opté pour une politique d'industrialisation financée par la rente tirée de la vente d'hydrocarbures. L'Etat algérien a ainsi investi depuis 50 ans des sommes significatives pour rompre avec les déséquilibres inhérents à la structure de l'économie coloniale ; comme le montre le graphique suivant.

Graphique 1 : **Dépense de consommation finale gouvernementale générale (PIB%)**



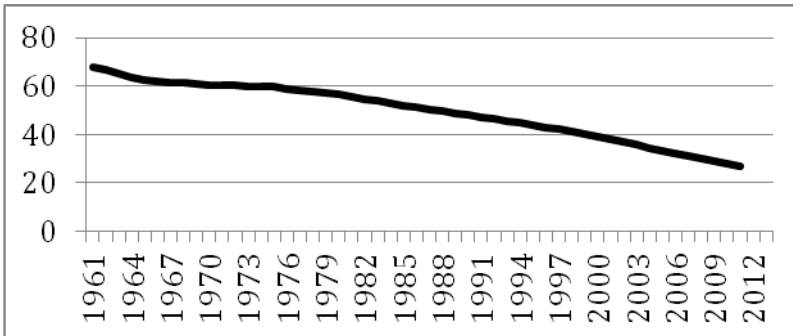
Source : WDI, World Bank.

<sup>8</sup> «Il est tout à fait probable que les nouveaux venus doivent être en grande partie à classer parmi les marchands de limonade au verre voire de cigarettes par unité et non parmi les commerçants ayant pignon sur rue » (Darbel et Rivet, 1962, p. 82)

Quels ont été les effets de cet engagement de l'Etat algérien sur les éléments caractérisant le déséquilibre et relevés dans la section précédente ?

En premier lieu, concernant le caractère rural de l'économie algérienne, on note un changement total marquant une urbanisation continue de l'Algérie de sorte qu'il n'est plus possible de soutenir que l'Algérie est une économie rurale.

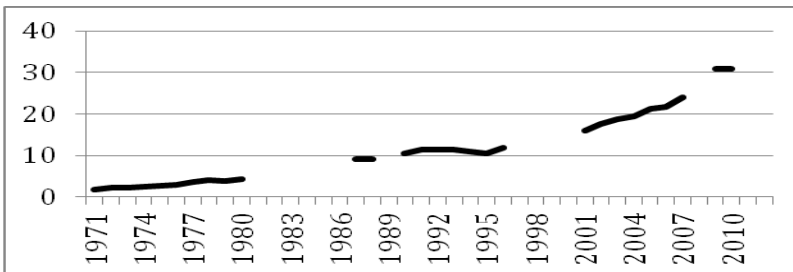
Graphique 2 : **Population rurale (% de population totale)**



Source : WDI, World Bank

En deuxième lieu, concernant le capital humain, il est important de noter que les investissements publics de l'Etat algérien dans l'éducation ont réussi à modifier de façon profonde les fondements de l'économie algérienne, en particulier eu égard au système éducatif. Le graphique suivant montre que l'économie algérienne contemporaine présente une différence notable quant à la présence d'une élite universitaire non négligeable susceptible de prendre en charge le développement économique du pays.

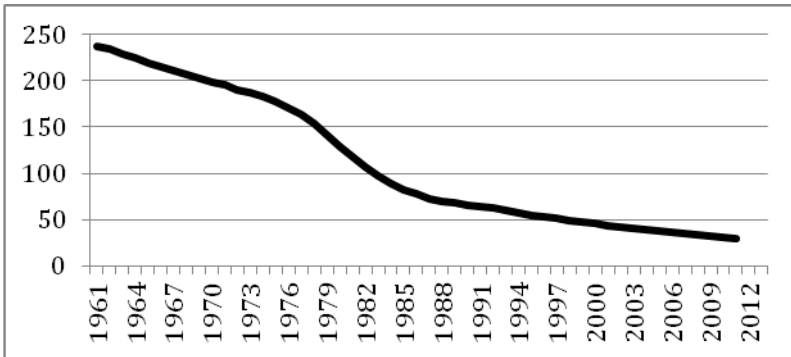
Graphique 3 : **Inscription scolaire, tertiaire (% brut)**



Source : WDI, World Bank.

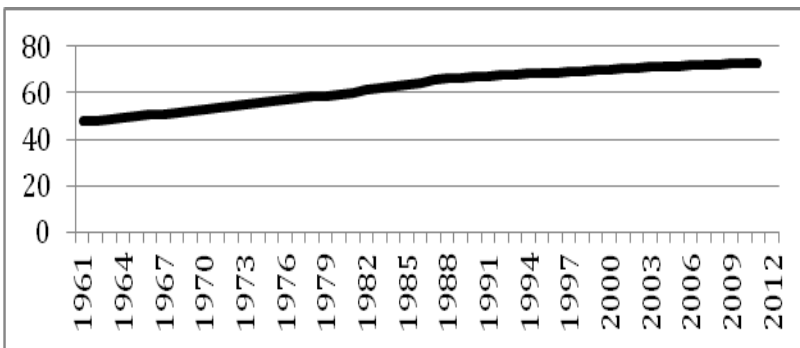
Plus globalement, les structures socio-économiques de l'Algérie ont connu des améliorations certaines ; avec une amélioration des conditions de vie. Les graphiques suivants démontrent que la politique de l'Etat algérien s'est ainsi traduite par une forte baisse de la mortalité, en particulier la mortalité infantile, une remontée sensible de l'espérance de vie à la naissance.

Graphique 4 : **Taux de mortalité, sous - 5 (par 1,000 naissances vivantes)**



Sources : WDI, World Bank.

Graphique 5 : **Espérance de vie à naissance, total (années)**



Sources : WDI, World Bank.

En troisième lieu, l'asymétrie du marché du travail entre « Européens » et « Musulmans » a pris fin avec le départ des « Européens » d'Algérie. Le marché du travail algérien ne fonctionne plus selon les

règles de l'économie coloniale. Pour autant, une caractéristique cruciale a survécu à l'action de l'Etat algérien : la persistance d'une segmentation du marché du travail entre secteur formel et secteur informel, ce dernier connaissant une dynamique forte ces dernières années (Adair, 2002 ; Adair et Bellache, 2012).

En quatrième lieu, concernant les relations économiques avec l'extérieur, il semble que la situation actuelle présente des similitudes troublantes avec les règles du commerce colonial, et ce, malgré le volontarisme de l'Etat algérien à rompre cette caractéristique cruciale de l'économie coloniale. En effet, l'Etat algérien avait conscience du problème posé par le commerce colonial ; ainsi que le prouve la citation suivante issue d'un document-bilan des actions du ministère du commerce depuis 50 ans :

« Comme tout pays colonisé, le commerce extérieur de l'Algérie exprimait le sous-développement de son économie à travers la structure des échanges qui se composait essentiellement de produits bruts, ainsi que par le déficit de la balance commerciale et l'orientation de ses échanges commerciaux essentiellement vers la France. » (Ministère du commerce, algérien, 2012, p. 3).

Qu'en est-il aujourd'hui de ces trois éléments ?

### **1) La structure des échanges :**

A la fin des années 1930 (Tinthouin, 1938 ; Leblanc, 1941), l'Algérie exporte surtout vers la France des produits alimentaires végétaux (vins, blé dur, blé tendre, agrumes, dattes, semoule, huile d'olives), des produits animaux (« une grande partie des moutons consommés en France »), des matières premières végétales (liège, alfa), des matières premières minérales (fer, phosphate, plomb). En contrepartie, l'Algérie achète à la France des produits fabriqués (tissus, pièces détachés et machines, automobiles et pièces détachées, produits chimiques, vêtements, chaussures, médicaments, articles de ménages, meubles, armes), des produits alimentaires végétaux (sucres, huiles, pommes de terre, lait concentré, légumes secs, farines), des produits alimentaires animaux (lait, beurres et fromages, viandes fraîches et conservées), des produits minéraux (fers, aciers, tôles et fils, matériaux de construction). A la fin de la guerre d'indépendance, la situation n'a guère évolué (Isnard, 1961) : les produits industriels représentent 73,7% des importations, l'Algérie achète également de grandes quantités de biens de

consommation pour satisfaire les « *besoins d'une fraction minoritaire de la population dont le niveau de vie est à peu près celui de la France.* » (Isnard, 1961, p. 93). Quant aux exportations, les produits agricoles sont majoritaires, les produits de l'industrie concernant avant tout l'exportation de minerais (fer, phosphate, zinc). Il est intéressant de rappeler que la majorité des produits agricoles exportés est constitué des vins<sup>9</sup>. On notera également que le pays est agricole mais le secteur agricole reste déficitaire (Isnard, 1961, p. 94). Ainsi, à la période coloniale, l'Algérie est structurellement importatrice de produits laitiers et de viandes et poissons (Isnard, 1961, p. 94). Les premières années qui suivent l'indépendance marquent une baisse sensible de la production minière, de la houille mais aussi des phosphates, du zinc et du plomb et une hausse sensible de la production d'hydrocarbures (Despois, 1965). Dès 1964, les produits agricoles qui occupaient la première place dans le bilan des exportations sont remplacés par les produits pétroliers. (ibid., p. 352). La baisse des importations en 1962 s'explique par le départ des colons (ibid.).

Force est de constater que, cinquante années après l'indépendance, la structure des échanges de l'Algérie présente de nombreuses similitudes avec celle prévalant à l'époque coloniale.

Au niveau des importations, au premier semestre 2012, le premier poste concerne les biens d'équipements (32,33 % des importations, à savoir principalement les véhicules de transport de personnes et de marchandises). Vient ensuite les biens destinés à l'outil de production (28,53 % ; à savoir principalement les matériaux de construction ainsi que les huiles destinées à l'industrie alimentaire) puis les biens de consommation non alimentaires (20,40 % ; principalement les véhicules de tourisme et les médicaments) et enfin les biens alimentaires (18,75%, principalement les céréales, semoules et farines ainsi que les laits et produits laitiers). On retrouve une structure proche de la période coloniale marquée par une forte importation de biens industriels et de biens de consommation ; soit alimentaire soit non alimentaire (Ministère du commerce algérien, 2012).

---

<sup>9</sup> « Plus des deux tiers des exportations, exactement 68,5 % sont constitués par les sorties de trois produits agricoles : vins, fruits et légumes. A eux seuls, les vins ordinaires comptent pour 53,3 % » (Isnard, 1961, p. 94).

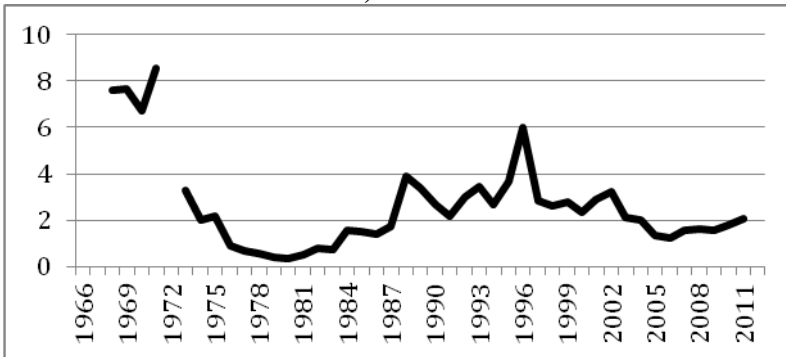


Au niveau des exportations, le changement principal concerne le fait que l'Algérie n'est plus exportatrice de produits agricoles. En revanche, l'Algérie reste avant tout exportatrice de ressources naturelles, à la différence que l'Algérie n'exporte qu'un seul type de matières premières : les hydrocarbures qui représentent au premier semestre 2012 97,42 % du volume global des exportations. Les exportations hors hydrocarbures demeurent marginales avec une part de 2,58 % du volume global des exportations (Ministère du commerce algérien, 2012).

## 2) Le déficit de la balance commerciale :

Au premier semestre 2012, la balance commerciale est excédentaire de l'ordre de 15,78 milliards de dollars U.S. contre 12,45 milliards de dollars U.S. pour la même période 2011. Le taux de couverture des importations par les exportations est donc de 169%. Le déficit de la balance commerciale est donc supprimé mais grâce à la rente pétrolière et gazière et non grâce à la stratégie de développement basée sur les industries industrialisantes. Le graphique suivant montre que l'indépendance n'a pas modifié la principale faiblesse de l'économie coloniale algérienne, à savoir l'absence d'une industrie dynamique.

Graphique 6 : **Fabrique des exportations (le % d'exportations de marchandises)**



Source : WDI, Banque mondiale.

## 3) L'orientation des échanges commerciaux :

En 1938, les échanges de l'Algérie avec la France correspondaient en valeur à 80 p. 100 du commerce extérieur algérien, 75 p. 100 aux

importations, 84 p. 100 aux exportations (Tinthoin, 1939). Leblanc (1941, p. 88) estime quant à lui que plus des 7/8 du commerce algérien s'effectuait avec la France. A l'indépendance, l'Etat algérien choisit une politique de contrôle des échanges et cherche à diminuer sa dépendance vis-à-vis de la France (Mutin, 1965). Suite à l'indépendance, la France reste le principal partenaire : en 1964, 71 % des importations algériennes proviennent de la France et 75 % des exportations sont dirigées vers la France (Mutin, 1965, p. 355). La différence principale par rapport aux années précédentes est que les produits pétroliers constituent désormais l'essentiel (57 %) des achats français (ibid., p. 356). De plus, Mutin (1965) note un point important : « il semble bien que la politique de diversification a consisté à déplacer une partie des transactions faites avec la France sur les autres marchés de la C.E.E. » (ibid., p. 357). Les relations commerciales de l'Algérie sont essentiellement tournées vers l'Europe occidentale alors que les relations économiques avec le bloc de l'Est ne démarrent pas.

Cinquante ans plus tard, les échanges commerciaux de l'Algérie avec le reste du monde se sont diversifiés mais la France reste le premier partenaire. Au premier semestre 2012, la France occupe le premier rang au niveau des fournisseurs (13, 14% des importations). Viennent ensuite la Chine (12,24 %) et l'Espagne (8,58 %). Les principaux clients sont les Etats-Unis (15,36 %) puis l'Italie (14,93% des ventes à l'étranger) suivie par l'Espagne (9,11 %) et la France (8,62 %). En d'autres termes, la balance commerciale est déficitaire avec la France. On note que, plus globalement, les pays de l'Union Européenne sont les principaux partenaires de l'Algérie. On notera également que les pays arabes représentent une part minime des échanges (au premier semestre 2012, la zone arabe représente 3,39 % des importations et 1,40 % des exportations).

Il semble important de souligner que la diversification des échanges s'est opérée majoritairement en direction de l'Europe occidentale (Italie et Allemagne en particulier, puis Espagne). Or, on n'oublie souvent que l'Algérie faisait partie du marché commun institué par le Traité de Rome et que, par voie de conséquence, les relations commerciales avec les pays européens s'inscrivent également dans le cadre d'un héritage colonial ; à savoir l'appartenance de l'Algérie au territoire européen et l'abandon relativement progressif de cette particularité institutionnelle seulement à partir des années 1970 (Valay, 1966). En ce sens, les relations économiques avec l'Europe occi-

dentale s'inscrivent dans la lignée historique de l'héritage colonial avec la France. L'Algérie, en tant que département français, était un territoire régi par le Traité de Rome de sorte que l'Algérie avait été intégré progressivement au marché commun. La rupture n'a pas été nette avec l'indépendance : les relations économiques avec les pays membres (Allemagne, Italie et Benelux) ont continué à être régi par le Traité de Rome pendant plusieurs années (de 1962 à 1966 en particulier (Valay, 1966, p. 221)<sup>10</sup>.

Par ailleurs, il semble que l'enjeu n'est pas l'existence ou non d'un déficit bilatéral avec la France puisque, à l'époque coloniale, le déficit ne constituait pas la règle. Ainsi, en 1929, la France est bénéficiaire avec ses colonies, et en particulier avec l'Algérie qui est le premier partenaire colonial ; avec 2, 989 milliards de francs de marchandises importées de l'Algérie contre 4, 500 milliards de francs de marchandises exportés. En 1938, la balance commerciale est alors plus favorable à l'Algérie qu'à la France (Tinthon, 1939).

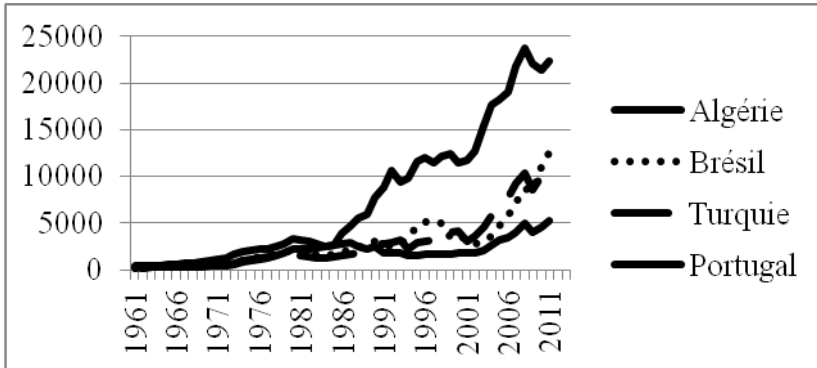
## **Conclusion**

Le graphique suivant montre que, malgré la politique volontariste de l'Etat algérien, l'évolution du produit intérieur brut par tête n'a pas été suffisante pour assurer une convergence de l'Algérie vers le niveau des pays développés. Une comparaison de l'évolution du PIB par tête algérien par rapport à ceux du Brésil, de la Turquie ou du Portugal qui présentaient un PIB par tête proche de celui de l'Algérie à l'indépendance confirme la faible performance de l'économie algérienne depuis 1962.

---

<sup>10</sup> « Par une lettre du 24 décembre 1962, le gouvernement algérien a fait savoir à la C.E.E. qu'il envisageait « de rechercher par voie de pourparlers avec les organismes de la Communauté quelles seront pour l'avenir les relations possibles entre l'Algérie et la Communauté. » En attendant, le gouvernement algérien demandait que lui soit conservé le bénéfice de l'article 227. Bien qu'aucune décision formelle n'ait été prise par le Conseil, le régime de l'article 227 a été maintenu de facto, étant entendu qu'ainsi était créée une situation qui ne pouvait être que provisoire. » (Valay, 1966, p. 216).

Graphique 7 : PIB par personne- \$ américain actuel



Source : WDI, Banque mondiale.

L'explication avancée par l'article de cette faible performance réside dans la présence de déséquilibre entre la stratégie de développement et la structure de l'économie héritées de la période coloniale. En effet, l'Algérie hérite d'une économie sous-développée caractérisée par l'absence de capital humain, un marché du travail segmenté, l'absence d'une élite économique. L'économie algérienne est avant tout une économie rurale et agricole. Or, l'article montre que le legs colonial se composait également d'un débat sur une stratégie d'industrialisation du pays : depuis les années 1940 jusqu'aux premières années d'indépendance, la France propose à l'Algérie une stratégie de développement en complète inadéquation avec les structures de l'économie coloniale. Comment industrialiser un pays sans structures nécessaires à cette industrialisation ? On peut comprendre dès lors pourquoi la stratégie d'industries industrialisantes n'a pas permis à l'Algérie de rompre avec cet héritage colonial et de garantir l'indépendance politique à travers l'indépendance économique. Au contraire, il semble que, cinquante années après son indépendance politique, l'Algérie reste, d'un point de vue économique, très dépendante de l'extérieur.

## Références bibliographiques

- Acemoglu D, Johnson S & Robinson J.A, (2001).** “The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation” *American Economic Review*, 91, 1369-1401.
- Acemoglu D, Johnson S & Robinson J.A, (2004).** “Institutions as the fundamental cause of long-run growth”, in *Handbook of Economic Growth, Vol. 1A*, P. Aghion and S.N. Durlauf, eds. North-Holland Amsterdam, pp. 386-472.
- Acemoglu D, Johnson S, & Robinson J.A, (2001).** “The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation” *American Economic Review*, 91 (5), pp. 1369-1401.
- Adair P & Bellache Y, (2012).** Emploi et secteur informels en Algérie: déterminants, segmentation et mobilité de la main-d’oeuvre, *Région et développement*, n° 35-2012. (à paraître).
- Adair P, (2002),** L’emploi informel en Algérie : évolution et segmentation du marché du travail, *Cahiers du GRATICE*, n°22, Université Paris 12, pp. 95-126.
- Alesina A, Easterly W, & Matuszeski J, (2011).** “Artificial States”, *Journal of the European Economic Association*, 9, 246-277.
- Belarbi Y & Zouache A, (2011).** « Entrepreneurship and institutional heritage in Algeria (1962-2005) ». In Esfahani H.S. and G. Tuna (eds.), *Economic Development in the Middle East and North African Countries: Some Contemporary Issues*, New York: Novascience.
- Bertocchi G & F Canova (2002).** “Did colonization matter for growth ? An empirical exploration into the historical causes of Africa’s underdevelopment”, *European Economic Review*, 46, 1851-1871.
- Bonin H, (2009).** Les banques et l’Algérie coloniale : mise en valeur impériale ou exploitation impérialiste ?, *Outre-Mers. Revue d’Histoire*, 97 (362-363), p. 213-226.
- Bourdieu P, Darbet A & al. (1963).** *Travail et Travailleurs en Algérie*, Paris-La Haye, Editions Mouton.
- Darbel A & Rivet J-P (1962).** «Emploi et Développement en Algérie» dans F. Perroux (éd.), *L’Algérie de Demain*, Numéro hors-série de la revue Tiers Monde, *Presse Universitaire de France*, Paris, p. 69-93.
- David P, (2007).** «Path Dependence – A foundational concept for historical social science», *Cliometrica*, vol. 1, n° 2, pp. 91-114.

**Déclarations Gouvernementales du 19 Mars 1962 en Algérie**, Evian, mars dans Perroux, F. (ed), *L'Algérie de Demain*, Numéro hors-série de la revue Tiers Monde, *Presse Universitaire de France* : Paris, pp. 241-263.

**Demangeon A, (1931)**. «Le commerce de la France avec ses colonies», *Annales de Géographie*, 40 (223), 110-111.

**Despois J, (1965)**. «Quelques précisions sur l'économie algérienne», *Annales de Géographie*, 74 (402), 237-239.

**Destanne de Bernis G, (1966)**. Industries industrialisantes et contenu d'une politique d'intégration générale, *Economie Appliquée*, n°19, p. 415-473.

**Destanne de Bernis G, (1971)**. Les industries industrialisantes et les options algériennes, *Tiers-Monde*, tome 12, n° 47, pp. 545-563.

**Destanne de Bernis G, (1972)**. «La Lybie et l'Algérie : stratégies de développement comparées», dans J.-C. Santucci et M. Floury (éd.). *Annuaire de l'Afrique du Nord*, vol. 10, Paris, Editions du CNRS.

**Destanne de Bernis G, (1998)**. Furtado et l'économie mondiale, *Cahiers du Brésil Contemporain*, n° 33-34, p. 59-67.

**Easterly W & Levine R., (2003)**. «Tropics, germs and crops: how endowments influence economic development», *Journal of Monetary Economics*, 50 (1), 3-39.

**Easterly W , (2006)**. *The White Man's Burden: Why the West's Efforts to Aid the Rest Have Done So Much Ill and So Little Good*, The Penguin Press : New York.

**Guillot J, (1960)**. «Développement Economique de l'Algérie», *Cahiers de l'Institut de Science Economique Appliquée*, 108 (15), Décembre.

**Henni A, (1996)**. «La naissance d'une classe moyenne paysanne musulmane après la Première Guerre mondiale», *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, tome 83, n° 311, p. 47-63.

**Isnard I, (1961)**. «Le commerce extérieur de l'Algérie en 1960», *Méditerranée*, N°3, 93-98.

**Leblanc M, (1941)**. «La part du commerce de la France d'Outre-Mer dans le commerce extérieur de la métropole», *L'information géographique*, 5 (4), 86-88.

**Institut d'Etude du Développement Economique et Social (1962)**, «La politique Scolaire en Algérie», Groupe d'Etude, dans Perroux, F. (ed), *L'Algérie de Demain*, Numéro hors-série de la revue Tiers Monde, *Presse Universitaire de France* : Paris, pp. 25-54.

**Massenet M, (1962).** «Migration Algérienne et Promotion Humaine», dans F. Perroux (éd.), *L'Algérie de Demain*, Numéro hors-série de la revue Tiers Monde, Paris, Presse Universitaire de France.

**Ministère Algérien du Commerce, 2012,** «Bilan des Actions du Secteur du Commerce Réalisées durant la période 1962-2012», 29 pages.

**Morgaut M-E, (1962).** «L'Algérie, test mondial du développement», F. Perroux (éd.), *L'Algérie de Demain*, Numéro hors-série de la revue Tiers Monde, Paris, Presse Universitaire de France.

**Mutin G, (1965).** «Le commerce extérieur de l'Algérie en 1964», *Revue de Géographie de Lyon*, 40 (4), 345-365.

**Nouschi A, (1965).** «En Algérie : portrait social de la colonisation», *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 20 (6), p. 1242-1252.

**Ouzzir S, (2009).** «Indemnisation du chômage et politiques actives de l'emploi dans le contexte de transition vers l'économie de marché», *Chroniques Internationales de l'IREs*, n° 118, p. 33-47.

**Parent O, & Zouache A, (2012).** «Geography versus Institutions: New Perspectives on the Growth of Africa and the Middle East», *Journal of Institutional and Theoretical Economics*, 168 (3), 488-518.

**Rapport Maspétiol, (1955).** *Rapport du groupe d'études de relations financières entre la métropole et l'Algérie*, 223 pages.

**Tinthoin R,(1939).**«Le commerce de l'Algérie avec l'Empire français», *Annales de Géographie*, 48 (275-276), 545-548.

**Valay G, (1966).** «La Communauté Economique Européenne et les pays du Maghreb (à suivre)», *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, N° 2, 199-225.

**Zouache A & Ilmane M.C, (2009).** «Central Bank Independence in a MENA Transition Economy. The Experience of Algeria», dans Cobham D. and G. Dibeh, eds, *Monetary Policy and Central Banking in the Middle East and North Africa*, Routledge : Londres.





# INVESTISSEMENTS MASSIFS PENDANT CINQUANTE ANS, POUR QUELLE CROISSANCE ?

Ahmed **BOUYACOUB**\*

*« Parvenir à une croissance durable n'est pas facile [...].  
Il nous reste du chemin à faire pour comprendre complètement le processus  
de la croissance économique. »*

Douglass North, Prix Nobel d'Economie 1993.

## Résumé

L'analyse de l'expérience de développement menée par l'Algérie pendant les cinquante années de son indépendance révèle plusieurs paradoxes. C'est une économie qui a bénéficié d'une masse d'investissements relativement très importante (en comparaison avec les expériences des autres pays en développement) mais son taux de croissance économique est resté très modeste. En revanche, la faiblesse de la croissance économique réalisée n'a pas empêché le développement humain d'enregistrer une évolution très positive entre 1970 et 2011, dépassant, au cours des dernières années, la moyenne mondiale et celle des pays arabes. Enfin, cette analyse rétrospective permet de montrer que l'Algérie a connu trois grands cycles économiques, faits de croissance et de crise, entre 1962 et 2012, ne correspondant pas aux cycles politiques apparents que l'Algérie a connus.

**Mots clés :** Croissance Durable, Développement Humain,  
Investissement.

**Classification JEL :** O4, O15, D92.

## Introduction

Notre contribution porte sur l'examen des relations entre les investissements réalisés dans notre pays depuis l'indépendance et la croissance économique enregistrée au cours de cette longue période (1962-2012).

---

\* Professeur en Economie, LAREGE, Université d'Oran et CREAD.

Pour l'économiste, l'investissement est l'acte de transformation de ressources financières en capital fixe de production<sup>1</sup>. C'est la partie de la richesse créée, qui est remise dans le processus de production. Dans un pays, il peut être mené par les entreprises, l'Etat, les ménages, les entreprises individuelles, les entreprises financières et des entreprises étrangères. Il revêt plusieurs formes et répond à des objectifs différents.

La somme de tous les investissements menés dans un pays, au cours d'une année, constitue un agrégat économique<sup>2</sup> important et très significatif de l'effort de développement. Les investissements sont considérés par toutes les théories économiques comme le moteur central de la croissance économique<sup>3</sup>. Ce qui signifie que sans investissement, il n'y a pas de croissance, mais celle-ci n'est pas toujours générée automatiquement, et de manière significative par un investissement, fut-il important. Car, le niveau et le rythme de la croissance sont une résultante qui obéit à une série de facteurs, directs et indirects, connus et inconnus, que les agents économiques découvrent parfois dans le processus de l'investissement, ou après son achèvement. C'est un processus que l'on qualifie volontiers de difficile<sup>4</sup>.

Les investissements s'effectuent naturellement dans le cadre d'un modèle économique, ou selon l'expression de D. North, d'une « matrice institutionnelle », différente d'un pays à l'autre<sup>5</sup>.

Dans une économie de marché, les différents agents économiques activent dans ce cadre, juridiquement défini par des règles formelles et informelles, et peuvent être encouragés ou découragés à effectuer des investissements et à prendre des risques.

Compte tenu des différences de nature entre les matrices institutionnelles, les résultats macro-économiques des investissements

---

<sup>1</sup> Beaud M. et Dostaler G. (1993), *La pensée économique depuis Keynes*, Paris, Seuil.

<sup>2</sup> Cet agrégat est appelé FBCF (formation brute de capital fixe ou Accumulation brute de capital fixe), dans les comptabilités nationales.

<sup>3</sup> Villieu P. (2007), *Macroéconomie : L'investissement*, Paris : La Découverte, 2ème éd.

<sup>4</sup> Mairesse J., Mulkay B. et Hall B. H. (2001), Investissement des entreprises et contraintes financières en France et aux Etats-Unis, *Économie et Statistique*, vol.341-342, pp. 67-84.

<sup>5</sup> North Douglass (2004), *Understanding the Process of Economic Change*, Princeton University Press, 2004, traduit en français sous le titre : *Le processus du développement économique*, Editions d'Organisation, Paris, 2005.

effectués dans différents pays ne se ressemblent pas toujours en termes de croissance enregistrée et de création d'emplois.

Dans ce travail, nous présentons des résultats de recherche sur cette question, car les investissements ont toujours été considérés, en Algérie, dans les différents programmes gouvernementaux menés entre 1963 et 2012, comme le moteur principal de la croissance économique. Le taux élevé des investissements par rapport au PIB a également toujours été considéré comme le symbole d'un grand effort et de dynamisme économiques. Au cours des cinquante dernières années, ce taux n'a pas été uniforme et a connu une grande volatilité. Il en a découlé une forte instabilité en termes de résultats économiques, et une image parfois paradoxale en termes de réalisations et de progrès du pays.

Nous avons choisi de présenter, dans une première partie, les principales caractéristiques de l'investissement entre 1964 et 2012, qui sont en réalité autant de facteurs de performances que de contreperformances économiques. Ensuite, nous présentons les résultats en termes de croissance économique dans une démarche à la fois historique et comparative. Enfin, pour compléter l'analyse des performances, nous présentons des résultats au plan du développement humain de manière également historique et comparative.

Ce travail a été effectué à partir des séries économiques disponibles (1962-2011), notamment celles de l'Office national des statistiques, (ONS), de la Banque d'Algérie, de la Banque mondiale, celles des Nations unies (Comptes nationaux) et enfin celles du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement)<sup>6</sup>

## **1. Les principales caractéristiques de l'investissement en Algérie**

Au plan macro-économique, les caractéristiques d'un investissement sont nombreuses et les études n'abordent pas généralement

---

<sup>6</sup> Nous avons principalement travaillé à partir des données de l'Office National des Statistiques (ONS), (*Annuaire statistiques annuels et Enquêtes publiées*), les données de la Banque d'Algérie (*Rapports annuels, Bulletins semestriels et Notes de conjonctures*), les données de la Banque mondiale, WDI (1960-2011), les données relatives aux agrégats et comptes nationaux de l'ONU 1970-2010 et, enfin, les Rapports annuels portant sur le Développement humain, PNUD et principalement les Rapports 2010 et 2011.

cette question sous le même angle<sup>7</sup>. On s'intéresse parfois à la nature des actifs mobilisés et aux stratégies des acteurs (entreprises ou Etat), parfois aux impacts de ces investissements, ou encore, et la liste est longue, aux apports des investissements étrangers menés dans différents pays en développement notamment.

Nous avons privilégié de présenter l'évolution de quelques caractéristiques d'identification des investissements (taux, volume, structure, acteurs, financement, conditions de réalisation et enfin importance du secteur privé), afin de mieux analyser leurs relations avec les performances de l'économie sur cette longue période.

### **I.1. Le taux d'investissement**

Le taux d'investissement est un indicateur important d'une économie. Il est le rapport entre l'ensemble des investissements réalisés dans un pays et le Produit intérieur brut (PIB). La comptabilité nationale de chaque pays calcule cet agrégat économique important que l'on retrouve dans la plupart des séries économiques, comme en Algérie, sous l'appellation d'accumulation brute des fonds fixes (ABFF) ou FBCF (Formation brute de capital fixe). Le taux d'investissement est donc la partie de la richesse nationale produite en une année (PIB) et transformée en capital productif (construction, équipements, moyens de transport, animaux de production, etc.). Autrement dit, il s'agit de la partie du PIB qui n'est ni consommée ni simplement épargnée, mais réintroduite dans le processus de production de la richesse sous forme de facteurs de production.

Le taux d'investissement traduit donc l'effort consenti par le pays, souvent au détriment de la consommation, pour générer de nouveaux projets ou pour améliorer la production déjà existante de biens et services. Toutes les analyses concernant l'économie algérienne soulignent l'importance du taux d'investissement à différentes époques de son évolution depuis son accession à l'indépendance.

Entre 1970 et 2010, le taux moyen de cette période en Algérie (28,75 %) a été relativement élevé, par rapport aux pays voisins et par rapport aux pays industrialisés.

---

<sup>7</sup> Mouchot Claude (2003), *Méthodologie économique*, Editions du Seuil, 2003.

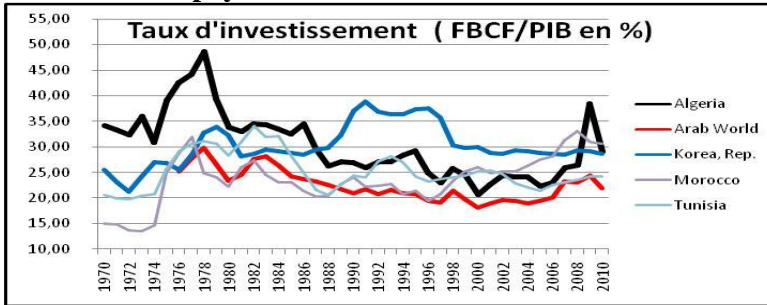
**Tableau 1 : Taux annuel moyen d'investissement de toute la période 1970 - 2010**

Pays	Algérie	Maroc	Tunisie	Egypte	France	Allemagne
En % du PIB	28,75	26,41	24,19	19,61	19,43	20,46

Source : *Calculs effectués à partir des données d'United Nations National Accounts Statistics, 2012*

Cette moyenne est calculée sur 41 ans, mais la courbe de ce taux sur cette période montre de fortes variations d'une période à l'autre. Entre 1970 et 1986, ce taux a varié entre 30 % et 48,45 %, taux enregistré en 1978, record jamais encore atteint jusqu'à présent.

**Graphique 1 : Evolution du taux d'investissement d'un groupe de pays**



Source : *Construit à partir des données de la Banque mondiale, WDI, mars 2012.*

Le graphique 1 montre que ce taux a connu une chute régulière entre 1978 et 2000, date à partir de laquelle il commence à croître sans dépasser les 30 % sauf en 2009 et 2010. A quelques exceptions près, l'Algérie a toujours enregistré un taux d'investissement nettement plus élevé que celui des pays voisins et de la moyenne du monde arabe. Ce qui ne signifie pas qu'au plan mondial, son taux soit parmi les plus élevés.

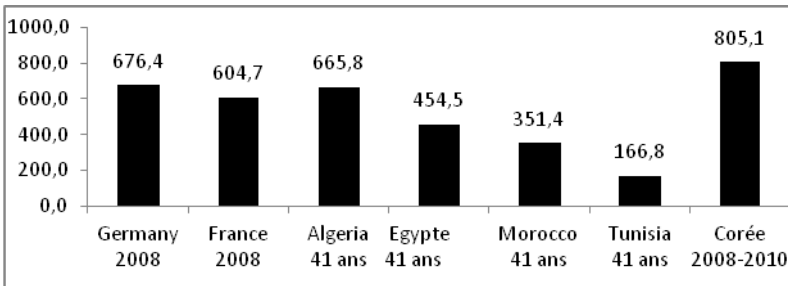
L'examen des taux d'investissement de l'année 2010, de différents pays montre que l'Algérie est loin de détenir le record dans ce domaine avec 32,7 %, puisque des pays comme le Turkménistan affiche un taux de 59 %, la Chine 45,5 %, le Vietnam 36 % et le Maroc 31 %. Enfin, l'Algérie se classe à la 17<sup>ème</sup> place en termes de taux d'investissement en 2010.

## I.2. Le volume des investissements réalisés

Le volume des investissements réalisés au cours de cette période étudiée est également relativement important. En 41 ans, l'Algérie a investi la somme de 665,8 milliards de dollars courants, le Maroc 351,4 milliards, la Tunisie 166,8 milliards et l'Égypte 454,5 milliards. Autrement dit, l'Algérie a investi presque 4 fois plus que la Tunisie, 90 % de plus que Maroc et presque 50 % de plus que l'Égypte.

Mais ces sommes ne doivent pas masquer une réalité. Ces pays en développement restent de petite dimension quand, du point de vue des investissements, on les compare aux pays industrialisés comme la France et l'Allemagne ou la Corée du Sud.

Graphique 2 : Volume des investissements réalisés en milliards de dollars courants

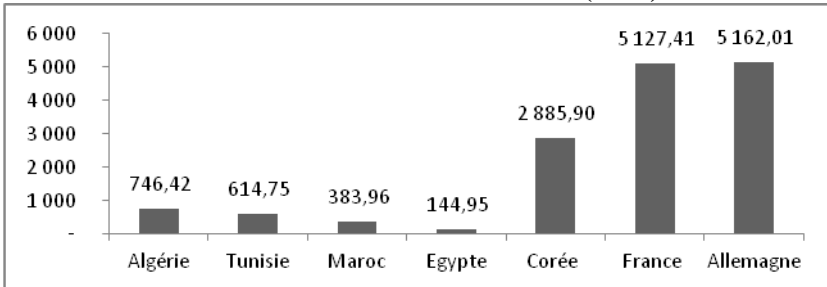


Source : Construit à partir d'United Nations National Accounts Statistics, 2012.

En effet, on constate que la valeur globale des investissements réalisés en Algérie en 41 ans est relativement inférieure à la valeur des investissements d'une seule année comme en Allemagne (en 2008, avant la crise économique). Tout comme la valeur des investissements réalisés en Corée du Sud, pays à industrialisation récente, en trois années seulement (2008-2010) dépasse de 20% ce que l'Algérie a réalisé en 41 ans.

Le calcul plus précis de l'investissement annuel moyen par habitant et en dollars constants de 2005, sur cette période, pour relativiser l'importance des différentes économies, donne le même type de résultats.

**Graphique 3 : Investissement annuel moyen par habitant réalisé entre 1970 et 2010 en \$ constants (2005)**



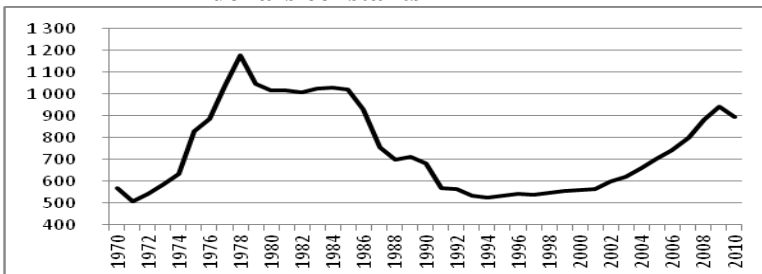
Source : Construit à partir d'United Nations National Accounts Statistics, 2012.

Par habitant, les différences de volume s'estompent quelque peu, puisque l'Algérie n'a investi que 20 % de plus que la Tunisie et 94 % de plus que le Maroc. Par contre, un pays comme la Corée du Sud a investi annuellement et par habitant, 3,9 fois plus que l'Algérie sur 41 ans ! Quant aux autres pays industrialisés, il n'y a aucune commune mesure entre leur investissement annuel par habitant et les investissements de pays comme l'Algérie (presque 7 fois plus par habitant et par an sur 41 ans).

Enfin, en Algérie, l'examen détaillé de l'investissement par habitant en dollars constants sur toute la période étudiée révèle une autre évolution assez surprenante.

En effet, le graphique N° 4 montre que l'investissement réel par habitant, en dollars constants de 2005, a connu trois grandes périodes. La première (1970-1978) a enregistré une forte croissance de l'investissement passant de 570 à 1176,8 dollars /habitant en 1978.

**Graphique 4 : Evolution de l'investissement par habitant en dollars constants**



Source : Construit à partir d'United Nations National Accounts Statistics, 2012

La seconde période enregistrant une chute jusqu'à l'année 1994 qui n'a enregistré qu'un investissement de 527 dollars/habitant. La reprise de l'investissement a commencé à partir de cette date pour atteindre en 2009 les 943,1 dollars/habitant. Il est à signaler que le niveau de 1978, en dollars constants, n'a pas encore été atteint, jusqu'à présent. Cette courbe va générer une courbe similaire du PIB par habitant.

Contrairement à une idée reçue, l'effort d'investissement réalisé, mesuré en dollars constants et par habitant, n'a pas été identique au cours de toute cette période et révèle l'importance du contre-choc pétrolier de 1986 qui a plongé l'Algérie dans une profonde et longue crise économique entraînant une réduction relative et continue de l'investissement sur presque une décennie (1986-1996).

### I.3.La structure des investissements réalisés

Il est important de connaître la nature des investissements effectués par les différents agents économiques.

Dans le compte d'accumulation de la comptabilité nationale, on peut retrouver la structure des investissements réalisés, c'est -à-dire la répartition du capital fixe accumulé pendant cette période.

On constate que sur toute la période, 60 % des investissements ont été absorbés dans la construction et les travaux publics divers. Au cours de certaines périodes (1984-1994), ce taux a même atteint les 70 %. Les matériels de transport ont absorbé presque 12 % et les machines et biens d'équipement un peu plus de 22 %. Quant aux services, ils ont absorbé un peu moins de 4% du total des investissements, comme le montre le tableau 2.

Tableau 2 : **Structure des investissements réalisés en %**

	1970- 1978	1979- 1984	1985- 1994	1995- 1999	2000- 2010	1970-2010
1-Bâtiment et Travaux Publics	36,98	52,62	68,72	64,36	52,96	54,93
2-Travaux Publics Pétroliers	11,39	4,1	2,83	3,99	6,44	5,94
3-Matériels de transport	13,35	9,33	4,86	6,59	10,85	11,83
4- Machines et autres biens d'équipement	28,01	25,19	20,51	21	24,95	22,33



5-Animaux de reproduction, Lait...	0,51	0,56	0,33	0,48	0,41	0,83
6 -Services	9,76	8,22	2,45	3,58	4,4	3,92
7-Accumulation brute des fonds fixes	100	100	100	100	100	100

Source : Calculs opérés à partir des comptes économiques, ONS, 1963-2010.

Cette répartition montre qu'en Algérie, l'investissement a été principalement une affaire de construction et de travaux publics. Cette particularité n'est pas spécifique à ce pays. En France, ce secteur a absorbé 53 % des investissements en 2010<sup>8</sup>, comme pour le Maroc qui a consacré également 52 % de ses investissements à ce secteur en 2010<sup>9</sup>. Les deux autres principales rubriques concernent des équipements de production et de transport qui sont pour l'essentiel importés.

Cette répartition, en Algérie, ne met pas en valeur ce qui va à la formation de la ressource humaine comme les dépenses dédiées à l'enseignement et à recherche scientifique. Ces dépenses sont intégrées soit dans la construction soit dans les équipements<sup>10</sup>. En France, et dans les pays développés, la structure de la FBCF (formation brute de capital fixe) contient d'autres rubriques comme les activités scientifiques (10 % de l'investissement global en 2010), et l'information et la communication, et n'échappe pas non plus à la critique<sup>11</sup>. Mais tous ces investissements sont menés par une diversité d'acteurs économiques qui n'ont ni le même comportement économique, ni la même stratégie, ni la même importance économique.

#### I.4. Les acteurs de l'investissement

Les acteurs de l'investissement en Algérie n'ont pas véritablement varié au cours des cinquante années de l'indépendance. L'Etat est

<sup>8</sup> INSEE (2010), *Comptes nationaux*, INSEE, Paris, septembre 2010

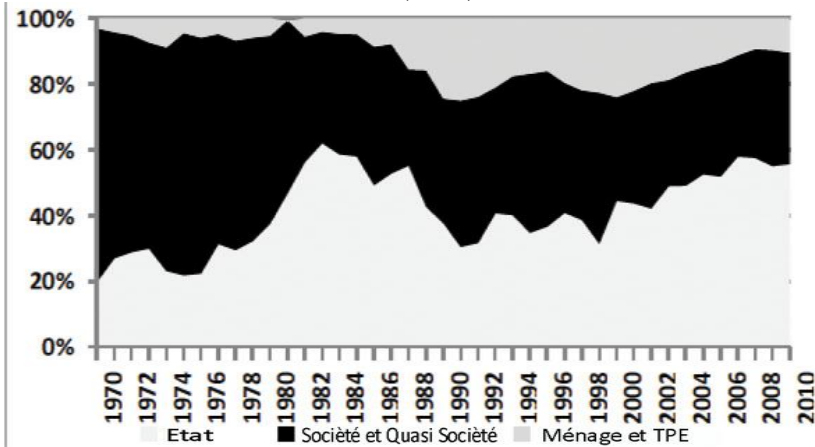
<sup>9</sup> Direction de la statistique du Maroc, (2012), *Les comptes nationaux 1980- 2011*, Rabat, 2012

<sup>10</sup> Collard F. (2000), « L'investissement », in J.-O. Hairault, *Analyse macroéconomique* (Tome 1), Paris : La Découverte

<sup>11</sup> Non intégration de l'investissement immatériel cf. Notamment, Mairesse Jacques, Greenan Nathalie, Topiol-Bensaid Agnès (1999), « Investissements immatériels, productivité et qualifications », *Revue économique*. Volume 50, n°3, 1999. pp. 417-430

resté le principal acteur direct de l'investissement, par le volume des dépenses d'équipement, et indirect, par le biais des entreprises publiques pendant longtemps. Le graphique 5 montre que l'Etat a occupé la place principale avec 62 % des investissements en 1983. Ce taux n'a jamais encore été atteint depuis cette date. Mais une croissance de la part de l'Etat s'est amorcée depuis l'année 2000 pour atteindre 55,6 % en 2010. Les institutions internationales et de nombreux analystes considèrent qu'il s'agit là d'un facteur important des contre-performances enregistrées en matière de croissance économique<sup>12</sup>.

Graphique 5 : Evolution de la part des grands acteurs de l'investissement (en%)



Source : Construit à partir des Comptes économiques et des TEE de 1970 à 2010, ONS.

Entre 1970 et 2010, l'Etat (les administrations publiques au sens de la comptabilité nationale) a été à l'origine de 50,1 % des investissements injectés dans le pays. Les ménages et les entreprises individuelles ont investi 14,1 % et les sociétés et quasi-sociétés non financières, au sens de la comptabilité nationale, 35,8 % (en fait,

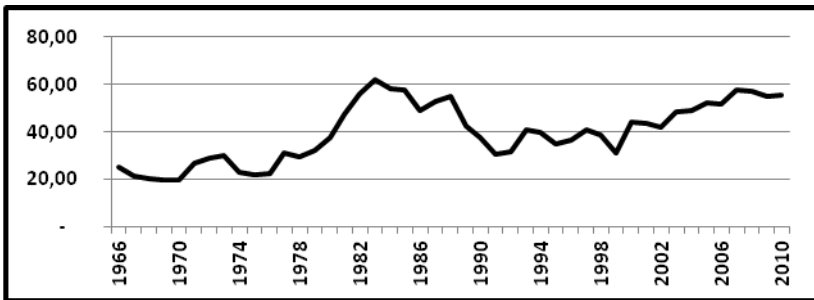
<sup>12</sup> OCDE, «L'importance de l'investissement privé pour le développement », *Revue de l'OCDE sur le développement*, 2005/2, n° 6, p. 19-23.

Bourguignon François, « Privatisation et développement : quelques leçons tirées de l'expérience », *Revue d'économie du développement*, 2008/4 Vol. 22, p. 109-126

principalement les grandes entreprises publiques et privées nationales et étrangères).

Dans cette dernière catégorie, l'entreprise Sonatrach a été également l'acteur principal de l'investissement, puisqu'à elle seule, elle a dirigé plus de 20 % des investissements globaux du pays entre 1966 et 2010. Les entreprises de l'énergie et principalement Sonelgaz, pour l'électricité et le gaz, occupent également une place prépondérante dans l'acte d'investissement. Les entreprises individuelles et les ménages, contrairement à une idée reçue, ont réalisé plus de 14 % des investissements. Ce taux est certes plus faible que celui enregistré au Maroc, à savoir 26 %, ou, en France, 30 % en 2010.

Graphique 6 : Evolution du poids de l'Etat dans l'investissement(%)



Source : Construit à partir des Comptes économiques et des TEE de 1963 à 2010, ONS.

Quant aux Investissements directs étrangers (IDE), intégrés dans les grandes entreprises, leur part reste très faible puisqu'elle représente à peine 2,9 % de l'investissement global de la période 1970-2010, alors qu'elle représente 12 % pour le Maroc, 19 % en Tunisie et plus de 16 % en Egypte pour la même période. Les pays industrialisés n'ont pas le même niveau des IDE, comme le montre le tableau 3. La Corée du Sud affiche pratiquement le même taux d'IDE que l'Algérie sur cette période (1970-2010)

**Tableau 3 : Volume des investissements globaux et du stock des IDE en milliards de \$ courants à la fin 2010**

Pays	FBCF	IDE	IDE/FBCF en %
Algérie	665,8	19,5	2,93
Maroc	351,4	42	11,95
Tunisie	166,8	31,4	18,82
Egypte	454,5	73,1	16,08
Corée	4.367,7	127,1	2,91
France	9.231,4	1.008,3	10,92
Allemagne	13.410,7	674,2	5,03

Source : Construit à partir des données d'United Nations National Accounts Statistics, 2012, et de World Investment Report 2011, UNCTAD, 2012.

En résumé, malgré l'ouverture proclamée de l'économie par les pouvoirs publics depuis le lancement des réformes économiques en 1989, presque 85 % des investissements réalisés dans le pays, en 2009, sont le fait de l'Etat directement et des entreprises publiques du secteur de l'énergie. Le secteur public reste l'investisseur principal de l'économie. Les PME et les grandes entreprises du secteur privé, malgré le développement important de leur nombre au cours des dernières années<sup>13</sup> arrivent difficilement à investir dans certains secteurs du fait des blocages bureaucratiques<sup>14</sup>, tout comme les IDE qui dépassent difficilement les 2 milliards de dollars par an depuis quelques années<sup>15</sup>, soit entre 4 et 6% de l'investissement global. Mais l'essentiel des IDE se dirige vers le secteur des hydrocarbures. Le secteur public est resté le principal acteur de l'investissement en Algérie, car il a le monopole du financement assuré par la rente énergétique.

<sup>13</sup> Nombre de PME (tous types confondus) est passé de 288 587 en 2003 à 659 309 en décembre 2011, voir notamment *Bulletin statistique de la PME n° 20*, données 2011, édité par le Ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, Alger, 2012

<sup>14</sup> Hafsi Taïeb (2012), « Issad Rebrab, Voir grand, commencer petit et aller vite », *Casbah éditions*, Alger 2012

<sup>15</sup> Les IDE ont évolué de la manière suivante en milliards de dollars, in Banque d'Algérie, op.cit.

2007	2008	2009	2010	2011
1,39	2,49	2,55	3,48	2,04

### I.5. L'investissement reste lié directement à la rente énergétique

Beaucoup d'analyses ont été consacrées à la rente<sup>16</sup> et à l'économie de la rente en Algérie<sup>17</sup>, sans toutefois définir, ni identifier la part de la rente dans l'économie. Souvent on assimile rente au chiffre d'affaires réalisé par le secteur des hydrocarbures, ou à la valeur ajoutée de ce secteur ou encore à ses exportations. Les trois types de données sont distincts et induisent des taux différents du poids de la rente énergétique dans l'économie. Pour la Banque mondiale qui a calculé le taux de rente par matière première et par pays<sup>18</sup>, la rente est « la différence entre le prix international et les coûts totaux ». Quant à la relation entre investissement et rente, certains travaux montrent que « la rente naturelle n'a jamais un impact statistiquement significatif sur les dépenses en capital, elle semble même associée à une réduction des dépenses consacrées à l'infrastructure économique »<sup>19</sup>. Ce n'est pas le cas en Algérie. En effet, le taux de rente des hydrocarbures (pétrole et gaz) présenté dans le graphique 7 a connu de fortes variations liées à celles du prix mondial du pétrole.

---

<sup>16</sup> Martinez Luis, *Violence de la rente pétrolière. Algérie - Libye - Irak*, Paris, Presses de Sciences Po, « Coll. Nouveaux Débats », 2010, 232 pages.

- Akin Audrey et Serfati Claude, « Guerres pour les ressources, rente et mondialisation », *Mondes en développement*, 2008/3 n° 143, p. 27-42.

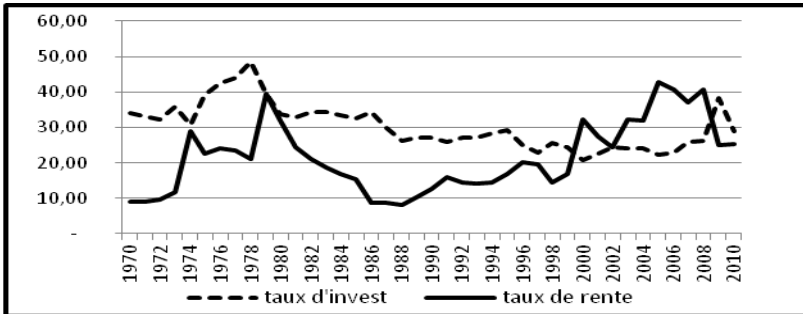
<sup>17</sup> Talahite Fatiha (2012), « La rente et l'État rentier recouvrent-ils toute la réalité de l'Algérie d'aujourd'hui ? », *Revue Tiers Monde*, 2012/2 n°210, p. 143-160

- Malti Hocine, « Le gaspillage de l'or noir », *Confluences Méditerranée*, 2012/2 N°81, p. 103-116.

<sup>18</sup> Estimates based on sources and methods described in "The Changing Wealth of Nations: Measuring Sustainable Development in the New Millennium" (World Bank, 2011).

<sup>19</sup> Philippot Louis-Marie, « Rente naturelle et composition des dépenses publiques », *Reflète et perspectives de la vie économique*, 2008/4, Tome XLVII, p. 49-63.

Graphique 7 : Evolution du taux d'investissement et du taux de rente



Source : Construit à partir des données de la Banque mondiale, WDI, juin 2012.

Ce schéma révèle qu'il y a eu deux périodes dans les relations entre le taux d'investissement et le taux de rente.

Une première période de 1970 à 1999 au cours de laquelle, le taux d'investissement a été systématiquement supérieur au taux de rente, ce qui signifie que les investissements étaient financés par d'autres ressources financières provenant de l'épargne nationale hors rente et surtout de l'endettement extérieur.

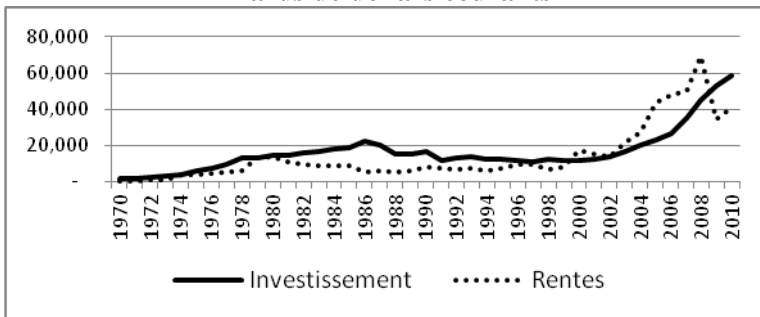
Une deuxième période 2000-2010 au cours de laquelle le taux d'investissement a été inférieur au taux de rente, sauf pour les deux dernières années (2009 et 2010) qui marquent une chute du prix du pétrole généré par la crise économique de 2008.

Globalement, on peut constater que le volume d'investissement reste « collé » à celui de la rente, même si au cours de la première période, il était plus élevé jusqu'en 1986. On constate qu'il y a une forte corrélation entre les deux séries de 1970 à 2010 ( $R=0,81$ ). Le volume d'investissement est devenu inférieur à celui de la rente, depuis l'année 2002 marquant la hausse du prix du pétrole. Depuis cette date, le niveau de la rente énergétique est nettement élevé et les capacités de sa transformation en capital restent limitées puisque l'Etat accumule une grande partie des réserves de change et les place en bons de trésor américains et autres.

D'après nos calculs, l'Etat a réalisé, entre 1963 et 2010, 50,1 % de l'investissement global du pays. Par rapport à la rente globale de cette période que nous avons calculée selon la méthode de la Banque mondiale, l'Etat a investi l'équivalent de 46,7 % de cette rente. Mais

si on ajoute aux investissements de l'Etat ceux réalisés dans le secteur de l'énergie par Sonatrach et Sonelgaz, l'investissement atteint la proportion 79,8 % de l'investissement global entre 1963 et 2010. Cet investissement public (celui de l'Etat et celui des deux grandes sociétés de l'énergie) représente presque les trois quarts (74,4 %) de la rente de la période. Signalons que les réserves de change accumulées par l'Etat à la fin décembre 2010 représentaient 38,2 % de cette rente. Ce qui signifie qu'une bonne partie des investissements réalisés par les deux sociétés, a été financée soit par des ressources propres, soit par des IDE.

**Graphique 8 : Evolution des investissements et de la rente en milliards de dollars courants**



Source : Construit à partir des données de la Banque mondiale, WDI, juin 2012.

Enfin, ces données montrent que malgré des affirmations rapides concernant son faible impact sur le reste de l'économie, sous prétexte qu'il serait totalement externalisé, le secteur des hydrocarbures exerce des effets d'entraînement non négligeables sur tout le pays<sup>20</sup>.

### **I.6. La faiblesse des conditions d'investissement**

Tous les acteurs de l'investissement se plaignent du climat difficile des affaires en Algérie. Les études des institutions internationales, notamment celles de la Banque mondiale, connue sous l'appellation de Doing Business<sup>21</sup>, publiées annuellement, tout comme les différen-

<sup>20</sup> Mekideche Mustapha, « Le secteur des hydrocarbures en Algérie », Piège structurel ou opportunité encore ouverte pour une croissance durable?, *Confluences Méditerranée*, 2009/4 N°71, p. 153-166.

<sup>21</sup> Banque mondiale (2012), « Doing Business 2011 »

tes représentations du patronat algérien<sup>22</sup> confirment cette observation. Le classement de l'Algérie, en 2011, à la 136<sup>ème</sup> place sur 180 pays bien loin derrière l'Égypte et les pays du Maghreb illustre une image de cette difficulté. En termes de création d'entreprise, ce qui est le principal acte de l'investissement nouveau, l'Algérie est classée à la 150<sup>ème</sup> place. Les procédures, les délais et les coûts y sont élevés et n'attirent ni l'investisseur national ni l'investisseur étranger. De plus, l'opacité des règles juridiques et leur trop grande instabilité semblent constituer le principal facteur de blocage. Bien sûr, le problème de financement n'en constitue pas moins un facteur important de blocage au développement de l'entrepreneuriat. Ce qui oblige les petites et moyennes entreprises (PME)<sup>23</sup> et même les grandes entreprises<sup>24</sup> à recourir principalement à l'autofinancement.

**Tableau 4 : Classement des pays en matière de climat des affaires**

2011	Algérie	Maroc	Tunisie	Égypte
Ease of Doing Business (Rang)	136	114	55	94
Création d'entreprise (Rang)	150	82	48	18
Procédures (nombre)	14	6	10	6
Délai (jours)	24	12	11	7
Coût (% du revenu par habitant)	12,9	15,8	5	6,3
Capital minimum versé (% du revenu par habitant)	34,4	11,2	0	0
Transfert de propriété Rang	165	124	64	93
Obtention de prêts Rang	138	89	89	72
Protection des investisseurs Rang	74	154	74	74
Paiements des impôts Rang	168	124	58	136
Commerce transfrontalier Rang	124	80	30	21
Coût à l'export (USD par conteneur)	1.248	700	773	613

<sup>22</sup> FCE (Forum des Chefs d'Entreprise) notamment, symposium « *De l'urgence d'une nouvelle politique économique moins dépendante des hydrocarbures* » Alger, 14 et 15 mars 2012.

<sup>23</sup> ONS, *Premier recensement économique 2011, Résultats préliminaires de la première phase*, janvier 2012.

<sup>24</sup> Témoignage de Rebrab Issad, patron du Groupe Cevital in Hafsi Taïeb (2012), « *Issad Rebrab, Voir grand, commencer petit et aller vite* », 390 p., Casbah éditions, Alger, 2012



Coût à l'import (USD par conteneur)	1.428	1.000	858	698
Fermeture d'entreprise Rang	51	59	37	131

Source : Construit à partir des données du Rapport sur le Doing Business 2011, Banque Mondiale

### I.7. Le difficile financement du secteur privé

Pour le développement de l'économie de marché, et principalement dans les activités concurrentielles, la théorie économique semble faire consensus autour de l'importance du secteur privé, comme moteur principal de ce développement<sup>25</sup>. Quelle a été l'importance du financement de l'investissement privé en Algérie au cours de la période étudiée ?

Les données de la Banque mondiale permettent de situer l'évolution des crédits accordés au secteur privé par rapport au PIB. Pour 2011, le crédit accordé au secteur privé représentait 14,78 % du PIB en Algérie, alors qu'il a été de 31,3 % en Egypte, 71,21 % au Maroc, 76,42 % en Tunisie et plus de 100 % pour la plupart des pays industrialisés. De ce point de vue, l'Algérie se classe à la 148<sup>ème</sup> place sur 167 pays.

Tableau 5 : Poids du secteur privé dans le financement bancaire

2011	Crédit bancaire au secteur privé en % du PIB
Algérie	14,78
Maroc	71,21
Tunisie	76,42
Egypte	31,3
Turquie	50,08
Chine	127,02
Malaisie	115,93
Inde	50,60
Corée	100,48

Source : Construit à partir des données de la Banque mondiale, WDI, juin 2012.

<sup>25</sup> Bourguignon François, « Privatisation et développement : quelques leçons tirées de l'expérience », *Revue d'économie du développement*, 2008/4, Vol. 22, p. 109-126.

Ces données sont assez significatives d'un très fort rationnement de crédit, est-on tenté de dire, volontaire du financement du secteur privé en Algérie. On peut même s'étonner de constater que le pays se classe parmi les 10 derniers au monde en termes de taux de financement du secteur privé avec les pays les plus pauvres du monde<sup>26</sup> (Niger, Yémen, Afghanistan, Madagascar, Tchad ...). Face à cette donnée relative au financement, il n'est pas étonnant que la part de l'investissement privé soit aussi faible et ne représente pour 2010 que 15 % de l'investissement global.

A la suite de cette présentation des différents aspects de l'investissement réalisé en Algérie au cours des cinquante dernières années, on peut s'interroger sur la nature des performances enregistrées de l'économie.

Tout d'abord, l'économie a-t-elle enregistré une croissance en adéquation avec le niveau des investissements réalisés ?

## 2. Une croissance modeste

Tout d'abord quels ont été les résultats en termes de croissance économique engendrée au cours de la période étudiée ?

La mesure de cette croissance se fait traditionnellement par le PIB global mais la performance est souvent mesurée par le PIB par habitant qui tient compte du volume de la population. Bien entendu, la pertinence du PIB à mesurer la performance et les insuffisances d'une économie a fait l'objet de nombreux débats<sup>27</sup>. Toutefois, le PIB reste un indicateur significatif pouvant donner une image de la performance économique d'un pays et surtout de l'évolution de cette image, sans parler de la possibilité offerte de la comparaison internationale.

---

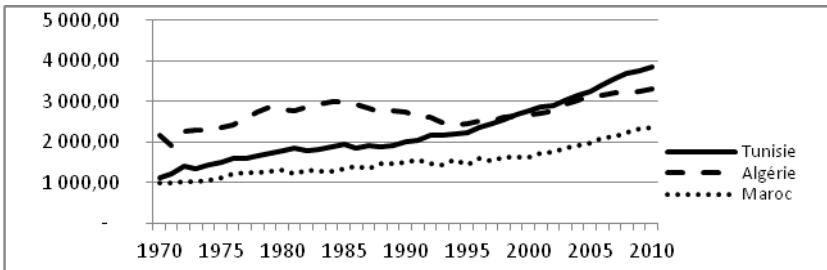
<sup>26</sup> Alors que les banques publiques croulent sous le volume des liquidités inexploitées au cours des dernières années. La Banque d'Algérie souligne dans son dernier Rapport annuel « l'excès structurel des liquidités bancaires » page 130, in *Rapport 2011, Evolution économique et monétaire de l'Algérie*, mai 2012, 153 pages.

<sup>27</sup> Stiglitz Joseph E, (Prix Nobel d'Economie), Président de la Commission, Amartya Sen (Prix Nobel d'Economie), Conseiller de la Commission, Jean-Paul Fitoussi, Coordinateur de la Commission, « *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social* », La documentation française, 324 p. Paris, 2010. Site : [www.stiglitz-sen-fitoussi.fr](http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr)

## 2.1. Un taux de croissance modeste à long terme

De 1964 à 2010, le taux de croissance annuel moyen du PIB/habitant a été de 1,40 %. Il a été de 3,25 % en Tunisie, de 2,21 % au Maroc et de 5,63 % en Corée du sud. Ainsi, le PIB par habitant n'a été multiplié que par 1,9 en Algérie entre 1964 et 2010, alors qu'en Tunisie, il a été multiplié par 4,4, au Maroc par 2,7 et en Egypte par 3,9. Bien entendu, la comparaison avec les champions asiatiques, n'est pas de mise puisqu'en Corée du sud, il a été multiplié par 12,4 et en Chine par 27,5.

Graphique 9 : Evolution du PIB/habitant en dollars constants de 2005



Source : Construit à partir d'United Nations National Accounts Statistics, 2012

## 2.2. Une évolution cyclique

L'examen du PIB/habitant sur le long terme permet de mettre en relief trois principales périodes entre 1964 et 2010.

- Une première période de 1964 à 1985 caractérisée par une forte croissance du PIB/habitant : le taux annuel moyen a été de 2,30 %.
- Une deuxième période de forte récession, entre 1986 et 1994 : le taux annuel moyen de croissance a été négatif, soit -2,35 %
- Une troisième période de croissance molle de 1995 jusqu'à présent avec un taux annuel moyen de 1,95 %.

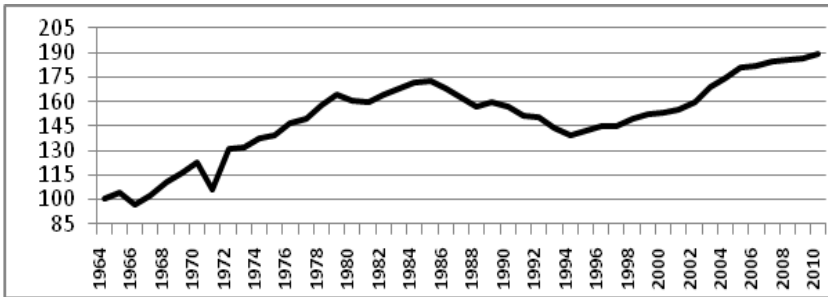
La première période (1964-1985) constitue la seule période qui voit l'Algérie enregistrer un taux de croissance relativement élevé par rapport au Maroc. Quant à la Tunisie, elle a toujours enregistré un taux de croissance de son PIB/habitant supérieur à celui des deux autres pays du Maghreb, comme le montre le graphique 2. Cette période ne correspond pas au traditionnel découpage politique, et remet en cause l'idée selon laquelle la croissance s'est inversée après le décès

du Président Boumediene en décembre 1978. Ainsi ces données montrent que les cycles économiques ne correspondent pas tout à fait aux cycles politiques<sup>28</sup>.

Au cours de la deuxième période<sup>29</sup>, une partie de la croissance réalisée auparavant a été gommée par les effets d'une crise profonde de ressources financières entraînant un taux de croissance négatif sur neuf ans.

Sur la longue période, la croissance du PIB par habitant en Algérie a été plus faible que celle des pays du Maghreb. Entre 1964 et 2010, le PIB/habitant a été multiplié par 1,9 en Algérie, alors que le Maroc l'a multiplié par 2,7 et la Tunisie par 4,4. La crise enregistrée par l'Algérie en 1986, à la suite de la baisse importante du prix du pétrole entraînant une chute des revenus d'exportations des hydrocarbures de 40 % a coïncidé avec un niveau d'endettement élevé, hérité des périodes de forts investissements dans le secteur public.

Graphique 10 : Evolution de l'indice du PIB/habitant



Source : Construit à partir des données de la Banque mondiale, WDI, juin 2012.

<sup>28</sup> Les différentes périodes politiques sont les suivantes : le Président Ben Bella (1962-1965), le Président Boumediene (1965-1978), le Président Bendjedid (1979-1992), le Président Boudiaf (1992), le Président Kafi (1992-1994), le Président Zeroual (1994-1999), le Président Bouteflika (depuis 1999).

<sup>29</sup> Les exportations de biens et services ont atteint en 1985 la valeur de 13 664 millions de dollars. En 1986, elles n'ont pas dépassé la valeur de 8 188 millions de dollars. En 1986, les importations ont atteint la valeur de 14 760 millions de dollars et le service de la dette extérieure a atteint en 1986 la somme de 5 152 millions de dollars, générant ainsi un besoin de financement de 11 725 millions de dollars, somme supérieure à une année d'exportation !

Quant à la troisième période, elle débute avec la mise en œuvre du Programme d'ajustement structurel (PAS) auquel l'Algérie a été astreinte de souscrire (1994-1997). Il a fallu attendre l'année 2004 pour rattraper et dépasser le niveau du PIB/habitant de 1985. Entre 1994 et 2010, le PIB/habitant de l'Algérie a été multiplié par un peu moins de 1,4, celui du Maroc par 1,5 et celui de la Tunisie par 1,7. Ces faibles performances de l'économie algérienne traduisent très mal l'effort d'investissement consenti au cours de ces différentes périodes. Quels sont les principaux facteurs explicatifs ?

### 2.3. Une disproportion entre l'investissement et la croissance : quelles explications ?

Le taux d'investissement de l'Algérie est classé en 2010 parmi les plus élevés. Il classe l'Algérie à la 17<sup>ème</sup> place bien loin derrière des pays comme la Chine ou le Vietnam. Mais en termes de croissance, l'Algérie se classe en 2010, à la 107<sup>ème</sup> place. Le tableau montre qu'il n'y a pas de relation linéaire entre un taux élevé d'investissement et un taux de croissance également élevé, sauf pour un petit nombre de pays. Il y a donc un décalage important entre les efforts consentis en termes d'investissement et la croissance du PIB par habitant. De nombreuses explications sont fournies et concernent globalement ce que le prix Nobel d'Economie Douglass North appelle « la matrice institutionnelle »<sup>30</sup>

Tableau 6 : Comparaison des taux de croissance et d'investissement

2010	Croissance du PIB par habitant		Investissement	
	Taux en %	Rang	en % PIB	Rang
China	9,83	4	45,45	3
Turkey	7,65	13	18,74	119
India	7,31	15	29,48	16
Korea, Rep.	5,88	36	28,64	19
Indonesia	5,02	44	32,15	11

<sup>30</sup> North Douglass (2004), *Understanding the Process of Economic Change*, Princeton University Press, 2004, traduit en français sous le titre : *Le processus du développement économique*, Editions d'Organisation, Paris, 2005.

Egypt	3,33	72	18,60	121
Tunisia	2,62	90	24,28	49
Morocco	2,61	91	30,67	14
Algeria	1,79	107	29,08	17
Arab World	1,35	123	21,88	71
Saudi Arabia	1,35	123	21,05	83
France	0,93	137	19,31	113
Greece	(3,80)	180	16,62	143

Source : Construit à partir des données de la Banque mondiale, WDI, juin 2012.

Comme le résumait l'ancien ministre des finances, A. Benachenhou, « la croissance réelle est en deçà de la croissance potentielle »<sup>31</sup>. Les explications avancées sont multiples : on incrimine, à la fois, l'inadéquation de la matrice institutionnelle<sup>32</sup>, l'effet de la rente<sup>33</sup>, le démantèlement tarifaire trop rapide<sup>34</sup>, la faiblesse du nombre des entreprises<sup>35</sup>, le comportement rentier des agents économiques, l'importance du secteur informel<sup>36</sup>, l'importance de la corruption<sup>37</sup> et les limites du modèle de croissance hors hydrocarbures<sup>38</sup>.

<sup>31</sup> Benachenhou Abdellatif « Pour être bonne, une idée ne doit pas être excessive » *Le Quotidien d'Oran*, 21 septembre 2006.

<sup>32</sup> Bouyacoub Ahmed, « Investissements massifs et faiblesse de la croissance : une affaire d'institutions ? » *Colloque international « Croissance et Institutions », CREAD et Université d'Oran*, 12-13 mars 2006.

<sup>33</sup> Benabdallah Youcef, « Rente et désindustrialisation », *Confluences Méditerranée*, 2009/4 N°71, p. 85-100.

<sup>34</sup> Voir à ce sujet le numéro spécial de la revue *Les Cahiers du CREAD* intitulé « Monnaie, croissance et ouverture », N°75, Alger, 2006 et Abbas Mehdi, « L'accession à l'OMC » Quelles stratégies pour quelle intégration à la mondialisation ?, *Confluences Méditerranée*, 2009/4 N°71, p. 101-118.

<sup>35</sup> Benachenhou Abdellatif, *op. cit.*

<sup>36</sup> Forum des chefs d'entreprise, symposium « De l'urgence d'une nouvelle politique économique moins dépendante des hydrocarbures » Alger, 14 et 15 mars 2012

<sup>37</sup> Hachemaoui Mohammed, « La corruption politique : l'envers de l'autoritarisme en Algérie » *Esprit*, juin 2011.

<sup>38</sup> Ministère de la Prospective et de la Statistique, *Rapport sur l'état économique de la Nation*, avril 2011. Le rapport insiste sur la forte dépendance de l'économie algérienne vis-à-vis des marchés extérieurs, qu'elle n'a pas réussi à remettre en cause, et qui ne favorise pas la croissance parce que, conclut le *Rapport*, « la décision de croissance n'appartient pas en dernier ressort à l'Algérie » (p. 37).

Au-delà de ces explications, un diagnostic exhaustif reste à établir comme le soulignait l'ancien ministre des finances.

Mais certains aspects de ce type de croissance méritent d'être mis en évidence. En effet, ce type de croissance a été caractérisé de « croissance pro-pauvres<sup>39</sup> », parce qu'elle a entraîné une réduction des inégalités de revenu. Entre 1990 et 2004, l'indice de Gini, qui mesure l'inégalité de revenu, est passé, en Algérie, de 40,1 % à 35,3 %, alors que le Maroc a enregistré respectivement 39,2% et 39,5% et la Tunisie 40,2 % et 40,8 %. L'indice de croissance pro-pauvre calculée pour ces pays montre que l'Algérie a enregistré un indice de 0,77 laissant supposer que la croissance enregistrée, entre 1990 et 2004, a été favorable à la réduction de la pauvreté monétaire<sup>40</sup>. Cette étude confirme d'ailleurs les résultats d'une autre étude qui concluait que le taux de pauvreté (en % de la population globale) avait baissé entre 2000 et 2006<sup>41</sup>, passant de 12,1 % à 5,6 %. Enfin, cette dernière étude estime que le nombre de pauvres avait baissé de 53% entre 1995 et 2006.

Ces résultats qui méritent d'être approfondis, remettent en cause l'analyse de la performance en termes de croissance du PIB/habitant seulement, car une bonne partie des investissements réalisés concerne de multiples aspects de reproduction des ressources humaines (éducation, santé, revenu, logements, accès à l'eau et à l'énergie), à travers des investissements en infrastructures de tous ordres. L'indicateur du développement humain calculé annuellement par le PNUD<sup>42</sup> permet

---

<sup>39</sup> Mokaddem Lamia et Boulila Ghazi, « Croissance pro-pauvres dans des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord », *Revue d'économie du développement*, 2011/1 Vol. 25, p. 77-105.

<sup>40</sup> L'étude citée plus haut (Mokaddem Lamia et Boulila Ghazi) montre que l'indice de croissance pro-pauvres est de 0,77 pour l'Algérie se trouvant dans le groupe ayant eu une croissance pro-pauvres avec la Tunisie (0,83) et la Turquie (0,83) ; par contre, la Maroc (0,64) et l'Egypte (0,62) se retrouvent dans le groupe d'une croissance modérément pro-pauvres.

<sup>41</sup> Boulahbal Bachir « La dynamique de la pauvreté en Algérie » in Musette M. Saïb « Paupérisation des sociétés maghrébines » *Reflets de l'économie sociale*, volume 4, CREAD, 2007.

<sup>42</sup> L'indicateur de développement humain (IDH) est un indice statistique composite, créé par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en 1990 pour évaluer le niveau de développement humain des pays du monde. L'IDH se fonde sur trois critères majeurs : l'espérance de vie, le niveau d'éducation et le niveau de vie. Il a été développé en 1990 par l'économiste indien Amartya Sen et

de mieux évaluer les progrès de développement réalisés par l'Algérie et plus généralement de chacun des pays du Maghreb.

### **3. Un développement humain non négligeable**

Si les résultats en termes de croissance du PIB/habitant ne sont pas comparativement satisfaisants en Algérie, c'est qu'une bonne partie des investissements concerne les multiples aspects de reproduction des ressources humaines (éducation, santé, revenu, logements, transports, accès à l'eau et à l'énergie). Ces investissements n'ont pas d'impact direct et immédiat sur la croissance. Par contre, ils transforment le mode vie des citoyens et contribuent au développement du pays. Quelle a été l'évolution de l'indicateur du développement humain calculé par le PNUD ?

#### **3.1. Une croissance appréciable de l'indicateur de développement humain**

L'analyse de l'évolution de l'indicateur du développement humain (IDH), sur le long terme, permet de tirer deux conclusions importantes :

Malgré des évolutions différentes entre les trois pays du Maghreb, aux différents plans institutionnels, politiques, organisationnels et économiques, pendant une longue période 1966-1994, et des volumes d'investissement très différents, on constate que les écarts et similitudes existants en 1970 sont restés pratiquement les mêmes en 2010, principalement entre l'Algérie et la Tunisie, d'une part, et l'Algérie et le Maroc, d'autre part. Les mauvaises performances du PIB/habitant de l'Algérie n'ont pas eu un effet de rupture dans l'évolution de l'IDH par rapport aux autres pays.

En Algérie, malgré la crise profonde qui a frappé le pays, au plan économique d'abord dès 1986 et au plan politique dès 1992, et une chute remarquable du PIB/habitant qui a duré neuf ans (1986-1994), la courbe de l'IDH a connu un faible infléchissement, au cours de cette période. Mais il n'a jamais cessé de croître. Nombre d'enseignements

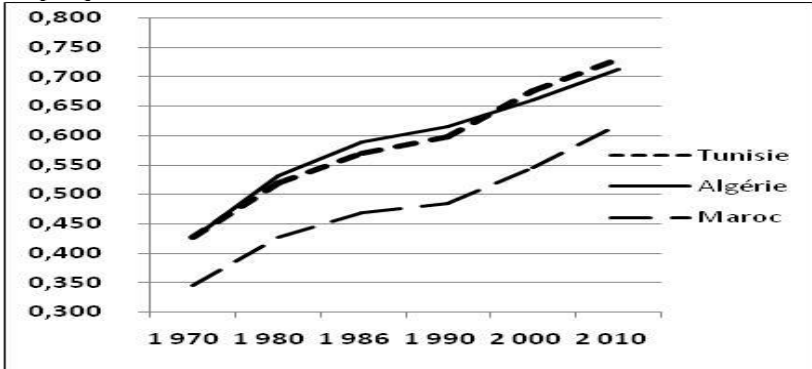
---

l'économiste pakistanais Mahbub ul Haq. Pour le prix Nobel d'économie A. Sen comme pour le PNUD, le développement est plutôt, en dernière analyse, un processus d'élargissement du choix des gens qu'une simple augmentation du revenu national.



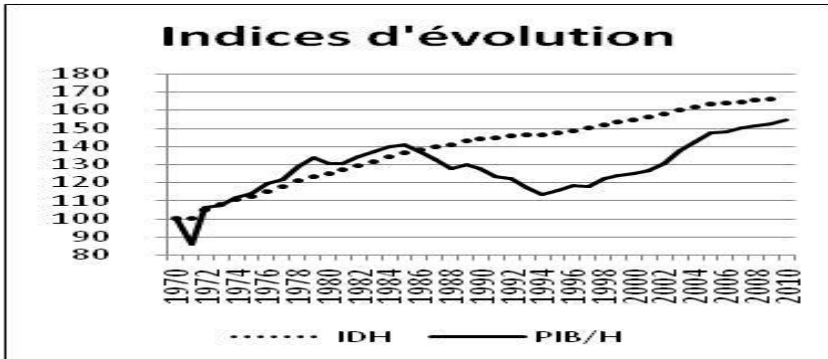
peuvent être tirés de ces évolutions, confirmant que le développement, ne saurait se réduire, à long terme, à la simple croissance économique.

Graphique 13 : Evolution de l'IDH



Source : Construits à partir des données de l'IDH, Rapport sur le développement humain, 2010, PNUD.

Graphique 14 : Evolution des indices IDH et PIB/h



Source : Construits à partir des données de l'IDH, Rapport sur le développement humain, 2010, PNUD.

### 3.2. Un net progrès de la qualité des ressources humaines

Les éléments constitutifs du développement humain (éducation, santé, revenu) ont fait l'objet d'investissements intensifs de la part de l'Etat et les résultats sont très visibles au bout de quarante ans sur la période 1970-2011. En dehors du revenu par habitant dont l'indice n'a varié

que de 12.7 % en quarante ans, les autres paramètres ont connu, comme le montre le tableau 7, des progrès spectaculaires.

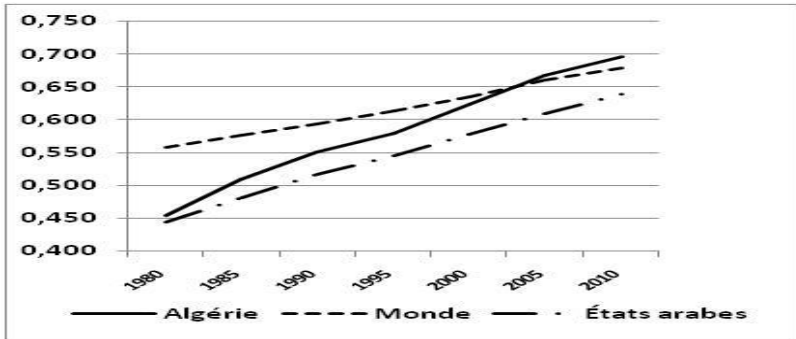
**Tableau 7: Evolution des éléments constitutifs du développement humain**

	1970	2011
Espérance de vie à la naissance (en années)	52,9	73,1
Taux d’alphabétisation des adultes (en % d’âges de 15 ans et plus)	22,2	74,9
Taux brut de scolarisation combiné (primaire au secondaire) en %	37,5	78,0
Taux de scolarisation dans le supérieur en %	1,5	32,1
Indice de revenu	0,55	0,62

Source : Construit à partir des données Rapport sur le développement humain, 2011, PNUD et Unesco, 2012.

Enfin, pour une comparaison plus large, le Graphique 15, construit à partir des données du dernier rapport du PNUD<sup>43</sup>, montre aussi que le niveau de l’Algérie, en 1980, était inférieur à la moyenne mondiale de presque dix points et similaire à la moyenne des pays arabes. En 2011, le niveau de l’IDH de l’Algérie a largement dépassé la moyenne mondiale et bien entendu la moyenne des pays arabes. Pourtant, comme on l’a bien noté, la crise économique et politique qui a frappé l’Algérie a débuté en 1986.

**Graphique 15 : Evolution de l’IDH en comparaison avec les Etats arabes et le Monde**



Source : Construit à partir des données du HDR 2011, PNUD, 2011.

<sup>43</sup> PNUD 2011, Rapport sur le développement humain 2011.

## Conclusion

L'examen de l'évolution des investissements réalisés en Algérie sur une longue période (1964-2011) et des impacts en termes de croissance et de développement, dans une démarche comparative, permet de tirer un certain nombre de conclusions importantes :

1. D'une manière générale, il est clair que les investissements réalisés en Algérie sont beaucoup plus importants que ceux de pays comparables, mais les résultats en termes de simple croissance économique sont relativement beaucoup plus faibles.
2. L'Algérie a connu, une crise économique profonde à partir de 1986<sup>44</sup>, due apparemment à une chute de ses ressources financières d'exportation des hydrocarbures et coïncidant avec des échéances de remboursement d'un endettement étranger qui apparaissait comme colossal, à cette époque. Cet endettement a été généré par les investissements réalisés dans les entreprises publiques entre 1969 et 1977. Le pari des pouvoirs publics n'était pas engagé seulement sur les recettes des hydrocarbures à cette époque pour rembourser cette dette mais sur l'arrivée à maturité des projets d'investissement dès le début des années 1980, et la capacité retrouvée des entreprises publiques à dégager de forts surplus financiers<sup>45</sup>. Cette prévision ne se réalise pas malgré les réformes de restructuration du tissu économique public entamées dès 1982<sup>46</sup>. La chute du prix du pétrole, comme contre-choc à l'envolée des prix de l'année 1980, génère, à la fois, une forte crise économique marquée par un étranglement de l'Etat face à l'incapacité de mobiliser des ressources pour achever des projets d'investissements, et, faire face aux échéances de la dette extérieure. Le pays se met à emprunter des sommes importantes à court terme à des taux d'intérêt très élevés pour faire face aux échéances de remboursement de sa dette entre 1986 et 1990. L'avènement d'octobre 1988 met fin au « rêve socialiste », et rappelle une dure réalité :

---

<sup>44</sup> La nature et les conséquences de cette crise n'ont jamais été réellement analysées. Elle a toujours été présentée comme une simple crise ayant entraîné une crise de liquidités due à un effondrement du prix du baril de pétrole.

<sup>45</sup> Bouyacoub Ahmed (1987), « *La gestion des entreprises publiques industrielles* » 1962-1985, 2 tomes, OPU, Alger.

<sup>46</sup> Bouyacoub Ahmed (1987), sous la direction de, L'entreprise publique restructurée, numéro spécial, *les cahiers du cread*, n°12, 1987.

l'incapacité de l'Etat à tout prendre en charge. Cette date est le prélude à une crise institutionnelle et politique<sup>47</sup> très grave qui durera une dizaine d'années.

3. L'analyse des contenus de l'investissement fait apparaître que ce processus, étant largement dominé par les dépenses publiques d'équipement (50,1 % de l'ensemble des investissements réalisés entre 1970 et 2010, sans parler des investissements des entreprises publiques), est devenu progressivement une affaire de constructions et de travaux publics, dirigée principalement par le secteur public, qui, pour la réalisation des projets, fait appel aux grands groupes internationaux de toutes nationalités.
4. Il en découle naturellement un taux de croissance plus faible que celui des pays où l'investissement est le fait de grands groupes industriels (Corée du Sud, Chine, etc.) recherchant une augmentation de la production et s'inscrivant dans la compétition internationale. A une moindre échelle, ce fut le cas aussi du Maroc et de la Tunisie. Pour l'Algérie, l'accent a été orienté principalement sur le rattrapage dans le domaine de la scolarisation à tous les niveaux, la santé, le transport, l'accès à l'eau, l'accès à différentes formes d'énergie et à l'emploi. Les résultats ne sont pas trop perceptibles sur la croissance économique considérée comme « molle », mais sont très significatifs sur les aspects du développement humain. L'Algérie affichait un niveau de développement humain plus faible que le niveau de la moyenne du monde arabe et largement inférieur à celui de la moyenne mondiale en 1970. En 2010, ces niveaux furent très largement dépassés.
5. Bien qu'elle soit à l'origine de nombreuses corruptions<sup>48</sup>, la rente énergétique, dont bénéficie le pays et que de nombreuses analyses assimilent à une « tare »<sup>49</sup> ou tout au moins à un « atout et frein »<sup>50</sup>,

---

<sup>47</sup> Mahiou Ahmed (2001), « Les contraintes et incertitudes du système politique », in (sous la direction) de Ahmed Mahiou et Jean-Robert Henry (sous la direction), *Où va l'Algérie ?*, Karthala-Iremam, 2001.

<sup>48</sup> Hachemaoui Mohammed (2011), « La corruption politique : l'envers de l'autoritarisme en Algérie » revue *Esprit*, juin 2011.

Hachemaoui Mohammed (2012) « La rente entrave-t-elle vraiment la démocratie ? Réexamen critique des théories de « l'État rentier » et de la « malédiction des ressources », *Revue française de science politique*, 2012/2, Vol. 62, p. 207-230.

<sup>49</sup> Brahim Gacem (2007), « La rente pétrolière en Afrique : bénédiction ou malédiction ? » *Finance & Bien Commun* 2007/3 (N° 28-29).

a servi à l'équipement d'un vaste territoire et à relever le niveau de développement humain de l'Algérie la plaçant, en 2010, à la 84<sup>ème</sup> place et, pour la première fois de son histoire, dans le *groupe de pays à développement élevé* (juste après la Tunisie et la Turquie). Mais en 2011, elle a perdu cette position en retombant à la deuxième place du groupe de pays à développement moyen. Avec son vaste territoire et sa croissance démographique, l'absence de la rente énergétique, n'aurait pas permis au pays de franchir les premières étapes du développement humain, comme c'est le cas actuellement de nombreux pays africains qui affichent en 2012 le niveau qu'avait l'Algérie en 1970, comme le Congo ou le Soudan, pays encore plus peuplés que l'Algérie.

6. L'analyse très détaillée de la nature des investissements réalisés en Algérie permet de montrer que l'Etat et deux grandes sociétés de l'énergie (Sonatrach et Sonelgaz) ont été à l'origine de presque 80 % des investissements réalisés entre 1963 et 2010. Ce qui explique, partiellement, pourquoi ces investissements ne génèrent pas de la croissance économique traditionnelle, car les prix de ces deux sociétés sont en grande partie encore administrés. Pour la Sonatrach, en 2010, la production vendue sur le marché national (pétrole, gaz et produits pétroliers) représente 23,4 % de sa production physique globale, mais elle n'a rapporté que 4,7 % de son chiffre d'affaires. La différence entre ces deux taux représente une subvention indirecte au marché intérieur, qui ne laisse aucune trace sur la croissance. Quant à la Sonelgaz, tous ses prix au consommateur sont administrés, et font apparaître un niveau de chiffre d'affaires plus faible que ce qu'il aurait pu être si les prix étaient plus libres. Pour ce qui est du domaine de l'Etat, les investissements en infrastructures ne produisent pas naturellement, à court terme, de la croissance, comme le montrent de nombreuses études<sup>51</sup>.
7. Enfin, l'indicateur de développement humain (IDH) a connu une croissance non négligeable au cours de la période 1970-2010

---

<sup>50</sup> Ainas Yanis, Ouarem Nacer et Souam Saïd., « Les hydrocarbures : atout ou frein pour le développement de l'Algérie ? », *Revue Tiers Monde*, 2012/2, n°210, p. 69-88.

<sup>51</sup> OCDE, «L'investissement en infrastructures : liens avec la croissance et rôle des politiques publiques », *Réformes économiques*, 2009/1, n° 5, p. 169-186.

malgré la crise profonde qui a frappé l'Algérie pendant plus d'une décennie<sup>52</sup>. C'est l'un des résultats positifs de ces investissements massifs non performants économiquement.

### Références bibliographiques

- Abbas Mehdi, (2009).** «L'accession à l'OMC» Quelles stratégies pour quelle intégration à la mondialisation ?, *Confluences Méditerranée*, 2009/4 N°71, p. 101-118.
- Ainas Yanis, Ouarem Nacer & Souam Said, (2012).** «Les hydrocarbures : atout ou frein pour le développement de l'Algérie ? », *Revue Tiers Monde*, 2012/2, n°210, p. 69-88.
- Aknin Audrey & Serfati Claude, (2008).** «Guerres pour les ressources, rente et mondialisation », *Mondes en développement*, 2008/3 n° 143, p. 27-42.
- Banque d'Algérie.** *Différents rapports annuels de 2000 à 2011. Evolution économique et monétaire de l'Algérie*,
- Banque d'Algérie, (2012).** *Rapport 2011, Evolution économique et monétaire de l'Algérie*, mai 2012, 153 pages.
- Banque mondiale, (2012).** «*Doing Business 2011* »
- Banque mondiale, (2012),** WDI (1960-2011), mars 2012
- Beaud M & Dostaler G, (1993).** *La pensée économique depuis Keynes*, Paris, Seuil
- Benabdallah Youcef, (2009).** «Rente et désindustrialisation », *Confluences Méditerranée*, 2009/4 N°71, p. 85-100.
- Benabdallah Youcef, (2006).** « Monnaie, croissance et ouverture », *Les Cahiers du CREAD* intitulé N°75, Alger, 2006.
- Benachenhou Abdellatif, (2006).** « Pour être bonne, une idée ne doit pas être excessive » *Le Quotidien d'Oran*, 21 septembre 2006.
- Boulaïbal Bachir, (2007).** «la dynamique de la pauvreté en Algérie » in Musette M. Saïb « Paupérisation des sociétés maghrébines » *Reflets de l'économie sociale*, volume 4, CREAD, 2007.

---

<sup>52</sup> Bouyacoub Ahmed, « Quel développement économique depuis 50 ans ? », *Confluences Méditerranée*, 2012/2, n°81, p. 83-102.

- Bourguignon François, (2008).** «Privatisation et développement : quelques leçons tirées de l'expérience», *Revue d'économie du développement*, 2008/4 Vol. 22, p. 109-126.
- Bouyacoub Ahmed, (2012).** «Quel développement économique depuis 50 ans ? », *Confluences Méditerranée*, 2012/2, n°81, p. 83-102.
- Bouyacoub Ahmed, (2006).** «Investissements massifs et faiblesse de la croissance : une affaire d'institutions ?» *Colloque international « Croissance et Institutions »*, CREAD et Université d'Oran, 12-13 mars 2006.
- Bouyacoub Ahmed, (1987).** *La gestion des entreprises publiques industrielles 1962-1985*, 2 tomes, OPU, Alger.
- Bouyacoub Ahmed, (1987).** Sous la direction de, L'entreprise publique restructurée, numéro spécial, *Les Cahiers du Cread*, n°12, 1987.
- Collard F, (2000).** «L'investissement », in J.-O. Hairault, *Analyse macroéconomique* (Tome 1), Paris : La Découverte,
- CREAD, (2006).** *Les Cahiers du CREAD*, numéro spécial intitulé « Monnaie, croissance et ouverture », N°75, Alger, 2006.
- Direction de la statistique du Maroc, (2012).** *Les comptes nationaux 1980- 2011*, Rabat, 2012.
- Forum des chefs d'entreprise.** Symposium « *De l'urgence d'une nouvelle politique économique moins dépendante des hydrocarbures* » Alger, 14 et 15 mars 2012.
- Gacem Brahim, (2007).** «La rente pétrolière en Afrique : bénédiction ou malédiction ? » *Finance & Bien Commun* 2007/3 (N° 28-29).
- Hachemaoui Mohammed, (2012),** « La rente entrave-t-elle vraiment la démocratie ?, Réexamen critique des théories de « l'État rentier » et de la « malédiction des ressources », *Revue française de science politique*, 2012/2, Vol. 62, p. 207-230.
- Hachemaoui Mohammed, (2011).** «La corruption politique : l'envers de l'autoritarisme en Algérie » revue *Esprit*, juin 2011.
- Hafsi Taieb, (2012).** « Issad Rebrab, Voir grand, commencer petit et aller vite », *Casbah éditions*, Alger 2012.
- INSEE (2010).** *Comptes nationaux*, INSEE, Paris, septembre 2010
- Mahiou Ahmed, (2001).** « Les contraintes et incertitudes du système politique », in Ahmed Mahiou et Jean-Robert Henry (sous la direction), *Où va l'Algérie ?*, Karthala-Iremam, 2001.

**Mairesse J, Mulkay B, & Hall B-H, (2001)**, Investissement des entreprises et contraintes financières en France et aux Etats-Unis, *Économie et Statistique*, vol.341-342, pp. 67-84.

**Mairesse Jacques, Greenan Nathalie & Topiol-Bensaid Agnès, (1999)**. « Investissements immatériels, productivité et qualifications », *Revue économique*. Volume 50, n°3, 1999. pp. 417-430.

**Malti Hocine, (2012)**. «Le gaspillage de l'or noir», *Confluences Méditerranée*, 2012/2 N°81, p. 103-116.

**Martinez Luis, (2010)**. *Violence de la rente pétrolière. Algérie - Libye - Irak*, Paris, Presses de Sciences Po, «Coll. Nouveaux Débats », 2010, 232 pages.

**Mekideche Mustapha, (2009)**. «Le secteur des hydrocarbures en Algérie », Piège structurel ou opportunité encore ouverte pour une croissance durable?, *Confluences Méditerranée*, 2009/4 N°71, p153-166.

**Ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement**, Alger, 2012. *Bulletin statistique de la PME n° 20*, données 2011.

**Ministère de la Prospective et de la Statistique, (2011)**. *Rapport sur l'état économique de la Nation*, avril 2011.

**Mokaddem Lamia & Boulila Ghazi, (2011)**. «Croissance propauvres dans des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord », *Revue d'économie du développement*, 2011/1 Vol. 25, p. 77-105.

**Mouchot Claude, (2003)**. *Méthodologie économique*, Editions du Seuil, 2003.

**North Douglass, (2004)**. *Understanding the Process of Economic Change*, Princeton University Press, 2004, traduit en français sous le titre : *Le processus du développement économique*, Editions d'Organisation, Paris, 2005.

**OCDE, (2005)**. «L'importance de l'investissement privé pour le développement», *Revue de l'OCDE sur le développement*, 2005/2, n° 6.

**OCDE, (2009)**. «L'investissement en infrastructures : liens avec la croissance et rôle des politiques publiques », *Réformes économiques*, 2009/1, n° 5.

**ONS**, séries *Collections statistiques et Données statistiques*, de 2000 à 2012.

**ONS, (2011)**. *Premier recensement économique 2011, Résultats préliminaires de la première phase*, janvier 2012.



**ONU, (2012).** *National Accounts Main Aggregates Database*, 2012.

**PNUD, Rapport sur le développement humain de 1990 à 2011.**

**Philippot Louis-Marie (2008).** « Rente naturelle et composition des dépenses publiques », *Reflets et perspectives de la vie économique*, 2008/4, Tome XLVII.

**Stiglitz Joseph E, Amartya Sen & Jean-Paul Fitoussi, (2010),** « *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social* », La documentation française, 324 p. Paris, 2010. Site : [www.stiglitz-sen-fitoussi.fr](http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr)

**Talahite Fatiha, (2012).** « La rente et l'État rentier recouvrent-ils toute la réalité de l'Algérie d'aujourd'hui ? », *Revue Tiers Monde*, 2012/2 n°210, p. 143-160.

**Villieu Patrick, (2007).** *Macroéconomie : L'investissement*, Paris : La Découverte, 2ème éd.

**World Bank, (2011).** "The Changing Wealth of Nations: Measuring Sustainable Development in the New Millennium", 2011.



## **L'ALGERIE, DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE A L'ECONOMIE DU SAVOIR ET DE L'INNOVATION : TRAJECTOIRE ET PERSPECTIVES**

Abdelkader **DJEFLAT\***

### **Résumé**

Les choix opérés par l'Algérie dans sa quête pour le développement ont formellement donné la priorité au secteur industriel comme secteur moteur de l'économie dès les années soixante. Cependant, les doctrines mobilisées ne semblent avoir donné que très peu d'importance au progrès technique qui a souffert de perceptions statiques de manière souvent implicite résultant d'une vision néo-classique standard. Les flux massifs de biens d'équipement que le modèle choisi imposait étaient perçus comme véhicule privilégié d'acquisition et de transfert de technologie avec l'idée sous-jacente du « rat-trapage » technologique durant pratiquement les quatre dernières décennies. Les nouvelles théories de la croissance endogène consacrent la recherche et le capital humain comme facteurs centraux de la croissance, Plus tard la vision évolutionniste déclassé le marché comme seul moteur de changement technologique et met l'innovation par le biais de l'approche systémique au cœur du processus. Ce tournant majeur n'est cependant ni repéré ni analysé correctement par la sphère académique et l'entreprise, ni négocié correctement par la sphère de la décision publique. Ce papier montrera comment le retard subi en dépit des capacités phénoménales déployées est lié à la dominance de cette vision dans les milieux décisionnels.

### **Mots clés :**

Transfert de technologie, Economie standard, Système national d'innovation, Evolutionnisme, Economie de la connaissance.

**Classification JEL :** O33, O38.

---

\* Professeur en Economie, Maghtech/ Clerse/ USTL Lille (France) / CREAD, Alger.

## **Introduction :**

La détérioration des taux de croissance dans les années 80 indique que les conditions fondamentales d'une croissance durable n'ont pas été mises en place d'une manière adéquate. Le taux moyen de croissance ne dépasse pas 1.5% pour l'Algérie selon la Banque Mondiale, (1994). La stratégie d'import-substitution poursuivie et les politiques mises en place durant les trois dernières décennies ayant imprimé à la croissance aussi bien son rythme que son orientation, ont largement montré leurs insuffisances. La stratégie adoptée par l'Algérie pour promouvoir la croissance par le biais de l'industrialisation n'a pas permis de progrès techniques notables. L'économie est devenue très vulnérable compte tenu de sa dépendance quasi structurelle des exportations des hydrocarbures. Une contraction du secteur des biens marchands hors secteur miniers et agricoles et l'expansion des biens non marchands (*non tradables*) incluant le secteur industriel protégé en a résulté. L'effondrement du prix des matières premières, dans les années 1980, a mis à jour toute cette vulnérabilité de l'économie, se traduisant non seulement par une chute des taux de croissance mais également par l'arrêt des investissements industriels. Ainsi entre 1970 et 1993, la part de l'industrie dans le PIB a atteint 43% en Algérie (Banque Mondiale 1995) pour connaître un effondrement spectaculaire les années 90 et surtout les années 2000 en passant en dessous de la barre des 5%. Aujourd'hui, l'Algérie fait face au problème de l'obsolescence technologique, du fait du non remplacement des stocks existants d'équipements dû à plusieurs facteurs aussi bien d'ordre politique que d'ordre économique. Cette situation est le résultat de la politique poursuivie par le pays, où les sciences et technologies (S&T) jouèrent un rôle tout à fait secondaire dans la politique d'industrialisation. En dépit des échecs durant les quatre dernières décennies, l'Algérie reste technologiquement et économiquement mieux placée que beaucoup de pays en développement. Les capacités industrielles créées sous le régime de l'import-substitution en dépit de leur faible intégration, ont fourni une base nécessaire sur laquelle pourrait se bâtir une transition contrôlée vers une meilleure intégration des technologies dans le processus de développement. Ceci est d'autant plus nécessaire que les tendances récentes en terme de progrès et en particulier l'avènement des technologies génériques (électronique, informatique, biotechnologie, génétique et technologie de l'espace entre autres) ont sonné le glas pour un certain nombre

d'avantages comparatifs traditionnels notamment ceux conférés par les bas coûts salariaux de la sous-région et par les dotations en ressources naturelles. Ces derniers ne sont plus nécessaires pour l'accumulation et la croissance dans le contexte du nouveau paradigme techno-économique dans les pays du Nord qui ont, par ailleurs suffisamment de latitude pour croître et accumuler sans le besoin immédiat d'expansion des marchés de la périphérie (Sud). Avec le phénomène de globalisation, les politiques orientées vers la compétition fondée sur une haute maîtrise des technologies, sur l'innovation et sur la connaissance prennent le pas sur les politiques traditionnelles de recours systématique aux produits et services technologiques produits par les autres. Un consensus semble émerger ; celui que le seul moyen d'avancer en Algérie est de privilégier à travers la promotion de l'innovation<sup>1</sup> et l'économie du savoir<sup>2</sup>. Ceci n'est toutefois possible que si les outils mobilisés et les concepts sont mieux compris et mieux intégrés dans les nouvelles politiques scientifiques et technologiques mises en place. L'objectif de ce travail est de donner un aperçu des fondements théoriques implicites des politiques mises en place et des pratiques sur le terrain d'un système dans lequel ont cohabité, mais sans être vraiment coordonnées des approches centralisées (l'Etat) et des approches décentralisées (les grandes entreprises publiques). Notre étude à donner un cadre conceptuel à ce qu'on peut appeler ce blocage de l'accumulation technologique et de l'innovation<sup>3</sup> pour nourrir le débat scientifique sur la question mais également fournir une grille de lecture aux décideurs publics qui semblent porter de plus en plus d'attention à cette question. Une lecture partielle à travers les différentes phases des politiques scientifiques et technologiques montre que la vision standard du progrès technique est restée dominante. Les tentatives d'endogénéiser le progrès technique à travers la formation du capital humain ont été entravées par plusieurs facteurs qui sont explicitées dans ce travail. Les apports théoriques

---

<sup>1</sup> A ce titre le Ministère de l'Industrie et de la PME a lancé une vaste étude sur le système national d'innovation en 2008 mais qui est malheureusement restée sans application sur le terrain.

<sup>2</sup> Le Conseil Economique et Social (CNES) s'est autosaisi de la question de l'Economie Fondée sur la Connaissance et en a fait un des dossiers majeurs à examiner dans le cadre du renouveau de la politique de développement du pays.

<sup>3</sup> A ce titre, il faut rappeler le classement de l'Algérie sur le Global Innovation Index de l'INSEAD en 2011 : 124<sup>ème</sup> sur 124 pays classés.

extrêmement riches notamment par la vision évolutionniste des années quatre vingt semblent avoir eu très peu d'échos dans la sphère de la décision publique. Quelles en sont les causes ? Comment expliquer le retard dont souffre l'Algérie en matière de développement scientifique et technologique ? Ou en est l'état des politiques mises en place dans la recherche et l'innovation et quels en sont liens avec les politiques de développement dans de pays ? Autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre. Pour ce faire, nous puiserons dans les nombreux travaux théoriques produits et dont la richesse est indéniable notamment à partir des années quatre vingt, mais nous exporterons également les résultats des études faites sur ces questions en Algérie à la fois par nous même et par d'autres auteurs, mais qui sont restés relativement rares selon notre point de vue.

La section 1 présentera un survol des différentes tentatives d'intégration du progrès technique dans le développement à travers une analyse historique des politiques suivies. La section 2 analysera les doctrines suivies notamment les fondements de la domination de la vision standard du progrès technique ses implications et l'amorce d'un changement par l'appropriation implicite de la croissance endogène notamment par le biais de l'investissement dans le capital humain. La section 3 abordera le tournant évolutionniste et les tentatives de mise en place d'une approche intégrée et systémique.

## **1. Les différentes phases des politiques scientifiques et technologiques**

Un examen non exhaustif des différentes politiques mis en place par les pouvoirs publics an matière de développement scientifique et technologique montre une double dimension. La première est l'approche largement pragmatique et parfois implicite des pratiques standards. Le second aspect c'est l'existence d'un modèle dual qui a caracté-risé toute la période : le modèle centralisé et le modèle décentralisé. Le modèle centralisé relève des politiques et stratégies décidées centralement avec leurs pendants : institutionnels, juridiques et financiers. Les modes décentralisés relèvent des institutions productives, en l'occurrence les entreprises. Nous verrons à travers les différentes périodes comment les deux approches ont cohabité souvent sans se coordonner et parfois même en s'opposant ouvertement.

**1962 – 1972 :** Cette période peut être divisée en deux étapes : étape pré-plan (1962-1967) considérée comme étape de tâtonnement mais durant laquelle les choix de stratégie industrielle ont mûri. Les volumes d'investissement et les flux de produits technologiques peuvent être considérés comme résiduels. La seconde étape est celle du démarrage du plan triennal (1968-1972) où les choix industriels sont affirmés et la stratégie d'import substitution engage le pays avec un apport conséquent de technologie essentiellement de la forme intégrée (embodied). Les décideurs n'ont pas encore perçu toute la portée du processus et les flux ne justifiaient pas une quelconque préoccupation.

**1973 – 1982 :** L'Algérie entre de plain-pied dans la planification de type impératif où toutes les décisions sont prises au niveau des organes centraux de l'Etat et en particulier du puissant Ministère de l'industrie et de l'énergie. Les impératifs étaient alors d'importer massivement les équipements dans tous les secteurs et notamment les ISMME (industries de la Sidérurgie, Métallurgie, Mécanique et Electriques) choisis comme secteurs entraînants d'un modèle d'industrialisation lourd. L'objectif poursuivi était alors davantage l'intégration du tissu industriel et le développement de la sous-traitance. Au plan technologique, la démarche était fondée sur le concept dominant à cette époque de « transfert » et de « maîtrise » des technologies importées. Cette période est caractérisée par trois éléments (Beddek 2012) : une difficile conciliation entre politique scientifique et politique structurelle, la création institutionnelle pour corriger les défauts d'incitation du marché et une tentative d'un meilleur ancrage de la politique technologique dans la stratégie de développement. Un processus rapide de construction institutionnelle initiée principalement par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), principal organe décideur est lancé. D'une part, il n'y avait aucune autre institution chargée de la recherche dans le reste de l'économie et d'autre part, il existait un potentiel humain de chercheurs dans l'enseignement supérieur (76,5%).<sup>4</sup> Trois institutions étaient impliquées dans l'élaboration du premier plan national de la Science et Technologie (S&T) (1974-1977): le Conseil National de la Recherche (CNR), le Département de la Recherche Scientifique (DRS) et l'Office National de la Recherche Scientifique (ONRS) char-

---

<sup>4</sup> Plan National de la Recherche Scientifique et Technique (1974-1977).

gé de la coordination et de la mobilisation du potentiel de chercheurs du pays<sup>5</sup> l'une des plus importantes institutions. Deux approches ont existé simultanément : la première qui venait du MESRS était orientée vers la recherche fondamentale alors que la seconde, sous la pression de la demande du secteur productif (hydrocarbures, génie civil, acier, et agriculture), était plus orientée vers la recherche appliquée. La recherche fondamentale était conduite par des équipes, des laboratoires, des institutions de recherche, et des organismes nationaux résultant du regroupement d'institutions de recherche.

Le plan de la recherche en S&T ne fut jamais appliqué dans le secteur productif. Plusieurs raisons peuvent être avancées : Premièrement, d'un point de vue technique, le CNR étant un organe consultatif, il n'avait aucun moyen de rendre les décisions obligatoires. En conséquence, il y avait des contradictions entre les orientations de recherche et les priorités dans le second plan de développement (1974-1977) apparaissent. Deuxièmement, plusieurs contraintes pouvaient être identifiées notamment l'absence d'un système d'incitations, destiné à la production de technologie locale. Troisièmement, la recherche était orientée plus en direction du domaine scientifique et moins en direction de celui de la technologie. La politique scientifique ni cohérente ni coordonnée par les décideurs se traduisait par une série d'actions individuelles et éparées. Etant enraciné à l'université, l'ONRS s'est progressivement orienté vers la recherche théorique et moins vers la recherche appliquée : physique, chimie, biologie, informatique, géologie et biochimie. En termes de potentiel, l'ONRS employait en 1979<sup>6</sup>, 422 chercheurs (83% nationaux), coordonnait une centaine d'équipes de recherche dans toutes les disciplines localisées dans 20 centres de recherche spécialisés dans les universités<sup>7</sup>. Ces centres subventionnés par l'Etat, ont été établis dans la période entre 1973 et 1980. L'ONRS fut dissout 10 ans après sa création (en 1983).

Des changements techniques incrémentaux voient le jour. Les débats sur la R&D soulèvent nécessairement la question de l'innovation radicale et l'innovation incrémentale. Considérant la situation actuelle des PVD, le besoin de mettre l'accent plus sur l'innovation incrémentale que sur l'innovation radicale s'impose. Elle est plus à

---

<sup>5</sup> Voir le Décret 73/44 du 25 Juillet 1973

<sup>6</sup> Ceci n'inclut pas le personnel de soutien.

<sup>7</sup> Ces chiffres incluent les chercheurs doctorales.



leur porté aussi bien au plan technique qu'au plan économique. En fait, les études réalisées dans le textile en Algérie montrent que les changements techniques opérés étaient dans la plupart des cas de nature incrémentale et n'ont pas figuré dans les politiques aussi bien au plan macro-économique qu'au plan de l'entreprise. Des études empiriques entreprises dans le secteur de la sidérurgie ont montré l'existence d'un dynamisme non-négligeable dans le domaine (Oufriha et Djeflat 1990). Les innovations peuvent aussi exister dans le secteur informel, même s'il est difficile de connaître l'amplitude de la R&D informelle vue la rareté des travaux dans le domaine (Djeflat 1991). La question de la priorité à donner à la recherche fondamentale et à la recherche appliquée fait encore l'objet de débats importants dans les milieux décisionnels et universitaires.

L'expérience asiatique ne montre pas à l'évidence une nécessité absolue de la recherche fondamentale dans des étapes de développement préliminaire dans lesquelles se trouve l'Algérie. Toutefois, les circonstances actuelles sont différentes de celles qu'ont connues les pays asiatiques durant leur étape du décollage économique. D'autres recherches, notamment dans le domaine de l'agriculture, ont été plus efficaces grâce à l'existence d'un certain nombre de centres stables et anciens s'attendant à adapter certaines variétés à l'environnement local. Cependant, on retrouve des velléités d'introduire des dimensions dépassant la simple « consommation passive » des technologies.

Au niveau décentralisé, les activités d'étude et d'expertise voient le jour dès 1973 dans des structures d'entreprises publiques comme par exemple la Direction du Laboratoire Central des Hydrocarbures à Sonatrach, le Laboratoire de Développement et de Recherche (LDR) dans la pharmacie Ce dernier, avait des missions plus avancées comme la mise au point de formules de médicaments d'usage répandu (pommades, comprimé), et la réalisation des études de faisabilité pour la fabrication sous licence de certains médicaments. Ce n'est qu'au début des années quatre-vingt que la fonction R&D a commencé à prendre forme.

**1983 – 1991:** C'est la période bien connue de retournement de la situation. L'effondrement du prix des hydrocarbures, le changement de cap de l'Algérie et de direction politique et les déceptions concernant les résultats du régime d'industrialisation ralentissent d'une ma-

nière drastique les flux de biens d'équipements. Aussi bien au plan physique qu'au plan technologique. Le ralentissement relatif des investissements des années quatre vingt a non seulement annihilé les chances de rénovation de l'appareil productif mais aussi accru son rythme d'utilisation face à une demande locale grandissante. Cette étape caractérisée par une tentative d'élaboration d'une politique technologique peut être divisée en deux sous-périodes

1- La première sous période (1983-1986) caractérisée par la naissance des plans nationaux prioritaires, constitue une approche par objectifs prioritaires ;

2- La deuxième sous période (1986-1994) peut être considérée comme un « tâtonnement » continu et jalonné d'innovations organisationnelles (Beddek, 2012).

Au niveau décentralisé, les grandes entreprises publiques commencent à se doter de structures de recherche où parfois, la notion de développement apparaît : SONELGAZ crée par exemple en 1985 une *Unité d'Étude et de Recherche* (UER) ayant pour mission de s'occuper de la recherche appliquée dans le domaine des énergies renouvelables, SAIDAL crée une *Unité de recherche en médicaments et techniques pharmaceutiques* (URMTP) transformant ainsi l'ancienne LDR en véritable service de R&D et SONATRACH convertit son *Laboratoire Central des Hydrocarbures*<sup>8</sup>, en Centre de Recherche-Développement (CRD) avec pour mandat de s'occuper de l'amont (géologie, géophysique, forage etc.). La notion de recherche présente une ambiguïté manifeste se confondant allègrement avec la notion quasiment d'exploration. De plus, elle crée le *Centre d'Études et de Recherche en Hydrocarbures* (CERHYD) qui devait consacrer ses efforts au domaine de l'aval (pétrochimie, transformation des produits pétroliers, matériaux composites et environnement). La Direction du Laboratoire Central des Hydrocarbures est transformée en 1987 en Centre de R&D. En somme, le fait saillant de ces dernières années est l'émergence, la reconnaissance et la consolidation d'une activité de recherche sous la forme de projets et de programmes distincts des traditionnelles activités d'études et d'analyse. Néanmoins, les activités classées « recherche » représentent d'une année à l'autre à peine 10 à 15% de celles qui sont classées « études et analyses » Dans beaucoup

---

<sup>8</sup> Datant des premières années de l'indépendance et hérité de l'ex-entreprise française SNREPAL,

de cas, le volume de ces dernières activités tend à éclipser complètement celui de la recherche.

C'est aussi dans cette période que naissent des activités d'innovation incrémentale dans le milieu industriel non reconnues comme tel comme l'amélioration de la qualité du produit en vue d'en accroître l'efficacité, l'intégration de nouvelles fonctionnalités dans les produits ou bien de substituer des produits nouveaux (mais déjà disponibles sur le marché international) à des produits dont le niveau d'obsolescence est avancé. Les améliorations et l'intégration de nouvelles qualités incombent aux employés de l'entreprise, ingénieurs et techniciens mais peuvent faire appel au client. Cette période voit également apparaître des partenariats avec des institutions scientifiques sous forme de collaboration ; des chercheurs universitaires, nationaux et étrangers sont ainsi appelés pour plusieurs tâches (axes de travail, partage de l'information, participation conjointe aux forums scientifiques). Dans certains cas, la faiblesse des capacités de réalisation internes fait que la R&D est presque totalement sous-traitée à des laboratoires universitaires.

**1992-2012** : Cette période voit apparaître un changement de perspective avec la mise en place d'une structure institutionnelle et organisationnelle de la recherche notamment :

1-Les structures stratégiques d'élaboration et de suivi de la mise en œuvre de la politique de recherche scientifique et de développement technologique.

2-Les structures d'exécution et de promotion des activités de recherche scientifique et de développement technologique avec un organigramme de la recherche scientifique. Cette période se divise en deux phases. Dans la première phase, (1992 – 1997) : les chiffres disponibles du programme de développement de la recherche scientifique et de la Technologie (DRST) mettent l'accent sur le développement des ressources humaines. Les chiffres publiés montrent que dans les années quatre vingt dix, sur 126 institutions de recherche, 19 étaient des centres de recherche employant 9534 personnes : 60% venaient du Ministère de l'Enseignement Supérieur. (Djefflat 1999). Les pratiques décentralisées se rapprochent des politiques mises en œuvre : avec le lancement du fonds national de la recherche (FNR), plusieurs entreprises présentent des dossiers de financement de projet de R&D. La mise en place de la recherche et développement s'est faite

progressivement et, financement public oblige, en collaboration avec les universités. Ainsi, des conventions ont été signées avec plusieurs universités, celle de Tizi-Ouzou, de Batna, de Boumerdes, et plusieurs écoles, comme l'École Polytechnique de Bordj El Bahri et l'École Nationale Polytechnique d'El Harrach. C'est également le début de la course vers les normes ISO et la certification opportunités indéniables de changements techniques incrémentaux quand elles sont bien menées : C'est souvent d'ailleurs, les secteurs ouverts à la concurrence qui s'y intéressent les premiers. Des partenaires sont recherchés pour développer de nouveaux produits surtout à l'international. Par exemple à Sidal, ce partenariat repose principalement sur trois types d'accord, des accords de joint-ventures, des accords dits de « façonnage » et des accords de cession de licence. Cependant Ces activités liées au partenariat technologique international entrent parfois en concurrence avec la R&D locale et tendent à éclipser cette dernière. En raison de la dépendance technologique, les capacités d'endogénéisation des savoirs par les entreprises algériennes face aux multinationales restent relativement faibles et de ce fait, elles sont passées d'une stratégie d'internalisation de la « R&D » à une stratégie de coopération technologique. Au lieu d'un effet de complémentarité entre partenariat technologique et R&D, il s'est produit un effet de substitution du premier à la deuxième. Cet effet pervers est du aussi au fait que le partenariat technologique se fait souvent, en raison du manque de ressources, sur le temps et les moyens matériels et humains de la R&D. Il reste que ses effets portent davantage sur les activités d'engineering et de transfert de technologies que sur les activités de R&D. Dans la seconde période, (1998– 2012), la loi d'Août 1998<sup>9</sup> constitue un véritable tournant sans être une « rupture réelle » avec les pratiques passées de planification scientifique et technologique, si l'on considère le planning détaillé du SRTD (Scientific Research and Technological Development). Plusieurs caractéristiques de cette loi doivent être mentionnées dont notamment le statut de décret présidentiel du texte lui donnent un pouvoir d'application relativement important. Ainsi la recherche S&T est érigée en priorité nationale (art. 2) avec pour objectif le développement économique, social, culturel et

---

<sup>9</sup> Loi n° 98-11 du 22 Août 1998 appelée Loi d'Orientation et de Programme à Projection Quinquennale sur la Recherche Scientifique et le Développement technologique) 1998-2002

scientifique et technologique du pays (art. 3). Même si le budget national S&T donne à l'Etat une position centrale, des mesures incitatives sont prévues que le secteur privé investisse dans le développement de la S&T. L'un des aspects importants de la nouvelle loi est l'objectif d'accroître l'allocation de fonds. En conséquence, un plan quinquennal pour le Développement de la Recherche Scientifique et Technologique (1998-2002) a été tracé. Les programmes nationaux incluent pas moins de 30 secteurs. Du point de vue institutionnel, plusieurs nouveaux organismes sont créés par la nouvelle loi : un Conseil National pour la Recherche Scientifique et Technologique dont la tâche principale est de définir les orientations majeures de la politique nationale de recherche et développement, de déterminer les zones de priorité et d'assurer la coordination et l'évaluation des différents programmes de recherche et leur application. Deuxièmement, des comités sectoriels et les commissions intersectorielles sont chargés de la planification et de la programmation des actions de recherche et des institutions publiques chargées de la mise en œuvre et de l'application des programmes de recherche et la valorisation des résultats de recherche. Enfin, des unités intersectorielles des laboratoires de recherche et des services de recherche au sein des institutions académiques et du secteur productif sont chargées de la conduite effective de la recherche (Djeflat 2000). Il existait 8640 chercheurs à temps partiel et 3114 à plein temps inclus ceux des centres d'excellence. Le financement est l'un des aspects importants de la nouvelle loi dont l'objectif est d'accroître l'allocation de fonds pour la Recherche Scientifique et le Développement Technologique de 0.2% du PIB en 1997 à 1% en l'an 2002. Un budget RSTD est voté chaque année par le Parlement. Toutefois, ce n'était pas la seule source de fonds. Des contributions doivent venir des institutions publiques et privées, des contrats de recherche et du financement externe de la coopération internationale. Le FNR encourage plusieurs entreprises à se lancer dans la création de structures de recherche et à accueillir les porteurs de projets de recherche venant des universités ou des centres de recherche. La R&D sous-traitée est essentiellement constituée de projets initiés par des universitaires et financée en grande partie ou en totalité par les fonds du FNR. Les entreprises ayant des ambitions d'exportation (SAIDAL, ENIEM) font savoir que la certification ISO est devenue le point de passage obligé pour l'accès au marché international.

## 2. Les fondements doctrinaux implicites

Une lecture un peu plus assidue de cette évolution nous permet de déceler un certain nombre de fondements doctrinaux implicites.

### 2.1. La suprématie de la vision standard

Lorsqu'on examine les politiques scientifiques et technologiques mises en œuvre en Algérie, la vision standard du progrès technique transparaît clairement dans différentes politiques mises en place d'une manière largement implicite. Les approches ont largement consacré la vision exogène de la croissance, avec le progrès technique perçu comme un facteur « nécessairement » extérieur au processus du développement. Sa linéarité, son insertion dans une vision néo-classique dominante, où il s'agit de s'adresser au marché international pour l'acquisition des technologies, sa neutralité, et son caractère résiduel et statique (Djeflat, 1997) dominant. La domination des contrats intégrés : clés en main, produits en main en constitue la forme la plus élaborée. D'une manière générale, la vision néo-classique standard du progrès technique a dominé jusqu'à la fin des années soixante. Le progrès technique était cantonné dans une position périphérique, il avait un caractère tout à fait résiduel (Le Bas, 1991) et rassemble donc tout ce qui contribue, sans que l'on sache l'expliquer, à l'accroissement de la production. Le changement technique n'est pas considéré comme un phénomène central de la croissance économique. Celle-ci n'est attribuable qu'aux facteurs identifiés de production (la terre, le travail) (Gafard, 1990). C'est essentiellement un progrès technique "incorporé" au capital. L'investissement occupe une place importante non pas seulement comme facteur de croissance, mais comme vecteur du progrès technique. La technologie qui matérialise ce progrès technique n'a qu'un rôle passif. La seule préoccupation pour l'opérateur, c'est le choix des technologies<sup>10</sup>, soit à haute intensité en capital, soit à haute intensité en travail (ElKhabli, 1997). Toujours selon ces perceptions, la technologie obéissait à une *vision linéaire et mécaniste du progrès technique* (Silverberg, 1990). Dans ce modèle, le développement, la production et la commercialisation des nouvelles technologies suivent un déroulement bien défini et programmé dans le temps: chacune des

---

<sup>10</sup> Pour des raisons de commodités et d'espaces nous éviterons de rentrer dans le débat technique-technologie dans ce travail.

étapes est distincte, et une technologie passe de façon unidirectionnelle de l'une à l'autre d'une manière mécanique et quasi-automatique. En conséquence, pendant longtemps, et souvent d'une manière implicite, elle a soutenu l'idée du « gap » et du « rattrapage » technologique de la part des PVD. Par ailleurs, la technologie, une fois inventée, reste plus ou moins la même et doit simplement suivre cette progression linéaire pour révéler son potentiel économique et être exploitée jusqu'à ce que sa force innovatrice soit épuisée (Silverberg, 1990 p.177). En conséquence, l'investissement (nouveau) est considéré comme seul facteur de développement technologique: Un investissement ne signifiera absence totale de progrès technique. Une nouvelle technologie est supposée pleinement réalisée et constituée au commencement de sa diffusion hors de la sphère de l'économie, d'où le problème du choix des techniques posé d'une manière strictement néoclassique. Enfin, la pleine adaptation de la capacité productive à la nouvelle technologie, est déterminée a priori, de manière univoque, sur la base des caractéristiques de la technologie en question (Foray et Freeman, 1992). Les implications de cette vision sont multiples aussi bien au niveau des théories qu'au niveau de la mise en œuvre des politiques scientifiques et technologiques. On peut en énumérer quelques unes : le caractère temporaire de l'écart technologique, la maîtrise technologique n'étant qu'une question de temps, dans le cadre de la théorie du gap technologique. Des forces s'exerçant soit de l'intérieur modèle «l'impulsion créée par la science» (*science push*) ou de l'extérieur, «l'attraction exercée par la demande» (*demand pull*) vont aider à faire avancer le progrès technique (Rosenberg, 1969). L'innovation, dans ce cadre d'analyse, est avant tout considérée comme un résultat parfaitement codifiable et transmissible, concept informationnel pur (Arrow, 1962), puisque le coût de génération de l'innovation est élevé, alors que le coût marginal de circulation (d'adoption) est souvent très faible.

## **2.2. Les tentatives d'appropriation implicites des théories de la croissance endogène**

Le début des années quatre vingt connaîtra des ruptures conceptuelles et théoriques d'une grande importance dans l'étude des changements techniques et surtout leur liaison avec le développement et la croissance économique (Romer, 1990 ; Lucas, 1988). Les visions

de la croissance endogène, en dépit de leur popularité ne sont pas totalement nouvelles. A la fin du quatorzième siècle, le grand penseur Ibn Khaldoun pose les premières réflexions sur la croissance économique en attribuant au progrès technique, un rôle non négligeable dans la phase ascendante des civilisations. Un approfondissement de ses travaux pour en mesurer pleinement la portée et les limites s'impose. La première grande différence d'avec les modèles néo-classiques anciens, est ce souci d'endogénéiser le progrès technique. Son rythme est déterminé par des comportements d'agents et des variables macro-économiques internes. L'endogénéité du progrès technique résulte de celle des ressources qui lui sont consacrées. Le capital humain, la Recherche et Développement jouent un rôle primordial.

### **2.2.1. L'importance du capital humain et de la formation.**

Au niveau des schémas théoriques les modèles de croissance endogène mettent l'accent sur le capital humain, où des notions de formation, éducation, apprentissage prennent, comme on le sait, une importance non négligeable au niveau de la croissance. Par ailleurs, l'expérience asiatique de haute croissance réussie est souvent associée à la mobilisation du facteur humain notamment par le biais de la formation et l'éducation. La formation en Algérie a bénéficié d'un effort non négligeable durant les cinq dernières décennies. Entre 1960 et 1982, les effectifs ont augmenté de 355% en enseignement primaire, 875% en enseignement secondaire et 902% dans l'enseignement supérieur. Dans l'ensemble des PVD, ces taux ont été respectivement de 208%, 426% et 559% durant la même période. Une part non négligeable du budget de l'Etat a été allouée à l'éducation et à la formation, durant les années 1975-1985 atteignant jusqu'à 36% du budget total. Cependant, le système éducatif est connu pour ses faibles performances aussi bien au plan financier qu'au plan social. Dans l'enseignement supérieur, l'Algérie a fourni des efforts importants. Un effort non négligeable a également été fourni en direction de la formation à l'étranger même si celui-ci a fléchi durant les années 90.

Cependant, ces efforts de constitution du capital humain sont contrariés par un certain nombre de facteurs. Le chômage des diplômés reste important contribuant à expliquer la faible part des diplômés du supérieur dans la population active comme c'est le cas du



Maroc également<sup>11</sup>. L'inadéquation de la formation et les problèmes de niveau de qualifications risquent de poser à terme un sérieux problème d'endogénéisation de la croissance. Il existe deux fuites<sup>7</sup> du capital humain : l'une externe celle des compétences qui s'expatrient ou ne retournent pas après leur formation (brain drain) et l'autre interne : la non valorisation des compétences disponibles au niveau national. Le lien entre la disponibilité de niveaux de savoir-faire et de skills de plus en plus élevés et les perspectives de progrès technologique peut être facilement montré à travers du schéma de la réversibilité de la croissance (Zawdie 1996). Aux différents niveaux de la croissance, les activités deviennent de plus en plus diversifiées et intenses en savoir-faire et l'économie atteint un plus haut degré de compétitivité avec une augmentation du salaire réel. L'éducation, et notamment l'enseignement supérieur sont un facteur facilitateur important pour passer d'un niveau de croissance à l'autre et leur efficacité dépend grandement de la nature de la politique économique et les circonstances socio-économiques particulières. Ceci est clairement visible dans le cas d'un certain nombre de pays émergents et en particulier en Corée du Sud. Ceci a entraîné à son tour le progrès technologique à travers le '*learning by doing, learning by adapting, learning by designing & learning by innovating*' (Krause, 1989) devenu essentiel pour la nouvelle « learning economy » (Lundvall et Boras, 1997). Si ce processus ne s'enclenche pas et si le système de formation et d'apprentissage n'est pas en mesure de prendre en charge les différents paliers de la croissance, l'économie devient très vulnérable, d'où la possibilité de 'réversibilité de la croissance' (growth reversal). L'Algérie n'a pas connu comme en Corée du Sud cette liaison entre formation, transfert de technologie et croissance. La situation a été plutôt celle un enfermement (locked in) dans un équilibre économique de bas niveau de connaissances et de savoir-faire technologique face à des investissements de plus en plus croissants en éducation. La politique d'éducation n'était pas en harmonie avec la politique économique, ni cette dernière avec les dotations en ressources. L'influence de la fonction d'éducation sur la fonction de production de l'économie et sa capacité d'absorption a été relativement

---

<sup>11</sup> Ministère de la planification, *Population Active Urbaine*, Département des Statistiques, 1988.Alger.

marginale. De ce fait, le risque de réversibilité reste relativement grand. Par conséquent, l'effort fourni, aussi méritoire soit-il, reste encore en deçà de ce qui est requis pour l'accumulation des capacités S&T endogènes. Par rapport aux pays de référence, il y a encore beaucoup à rattraper. En Algérie, cette intégration système d'éducation et de formation et système productif a rencontré de nombreux problèmes (Djefflat 1992). Une grande proportion de la force de travail est composée de personnes n'ayant que le niveau de l'école primaire. Un certain nombre de déséquilibres persistent et doivent être corrigés : -la concentration excessive de l'éducation sur les matières littéraires aux dépens des matières directement liées à la production,- la faiblesse de l'enseignement technique,- la concentration des enseignements en S&T sur l'accumulation du savoir scientifique et pas suffisamment sur la technologie et la créativité. Ce manque de formation adéquate a été à l'origine du bas niveau de recrutement des diplômés et de la faible orientation des entreprises vers la R&D. D'une manière générale, les entreprises algériennes dépensent beaucoup moins que leurs vis à vis dans d'autres pays pour la formation et pour les autres formes d'apprentissage. Cependant, l'un des problèmes majeurs, est l'instabilité des ingénieurs-chercheurs qui se résignent souvent à quitter cette activité pour aller vers des branches où ils pensent pouvoir trouver de meilleures perspectives de carrière surtout à l'étranger. Le *turnover* interne et externe et les reconversions dans les affaires qui affectent les ingénieurs œuvrant dans les entreprises publiques sont, de par leur ampleur, au moins comparables à ceux qui affectent les professeurs d'universités. Par exemple, une grande partie des 40000 algériens ayant émigré au Canada depuis les années 1980 (Khelfaoui, 2006) sont des ingénieurs ayant travaillé dans le secteur public algérien.

### **3. Tournant évolutionniste et ses implications sur les politiques S&T en Algérie**

#### **3.1. Les fondements théoriques et conceptuels**

Le début des années quatre vingt connaît des ruptures conceptuelles et théoriques d'une grande importance dans l'étude des changements techniques et surtout leur liaison avec le développement et la croissance économique : l'évolutionnisme (Nelson and Winter, 1982).

Des remises en cause multiples se manifestent : et se résument ainsi : par les traits suivants : la remise en cause de la vision restrictive du facteur technologique pris essentiellement dans le sens le plus primaire (biens d'équipements industriels). Un rejet de l'économie standard aussi bien pour des raisons de contenu que pour des raisons méthodologiques et notamment de la vision exogène du progrès technique, de la linéarité et de l'approche individualiste, enfin, la suprématie du rôle de l'ingénieur est remise en cause: L'effort d'innovation fait appel à plusieurs disciplines et plusieurs compétences pour aboutir. Il va reposer sur un certain nombre de concepts et de visions: l'endogénéité, l'évolution (Alchian, 1950 ; Penrose, 1952) , l'approche collective comme le préconise le modèle de Kline et Rosenberg (1986) et la reconnaissance de l'hétérogénéité des organisations productives. Il reposera également sur le rôle central de l'apprentissage, la 'main évolutionniste' et la dimension cognitive de l'analyse qui repose sur la routine. L'apparition des notions de paradigme et de trajectoire complètent le dispositif évolutionniste. Chaque paradigme définit les problèmes pertinents à prendre en compte, les tâches à accomplir, un schéma d'analyse, les éléments techniques à utiliser et le type d'artefacts à développer et à améliorer » (Dosi et Orsenigo, 1988). Le processus de changement de paradigme commence avec l'apparition d'une anomalie. La trajectoire technologique constitue l'évolution d'un paradigme sur une trajectoire technologique bien déterminée. Elle peut être définie comme un faisceau de directions possibles dont le paradigme précise les contours (Dosi *et al.*, 1988).

Les implications de cette approche sont multiples ,on peut en citer notamment la relativisation de l'investissement nouveau en tant que seul véhicule de transfert de technologie, la reconnaissance qu'une partie des savoir et savoir-faire ne peut être codifiée mais reste dans une forme tacite et enfin, les technologies étant le résultat de paradigmes, elle n'est que le produit (ou un process) dans une étape particulière de son existence, et non un résultat final et figé : Des perspectives d'amélioration et d'adaptation, voire d'innovation restent relativement importantes et ouvertes. Au plan instrumental, le système national d'innovation (SNI) a bénéficié d'un intérêt soutenu qui se reflète à travers notamment une littérature assez vaste et variée ces dernières années et qu'il est inutile de rappeler ici. La première approche intégrée du SNI nous vient toutefois de Lundvall (1985) revue et améliorée les années 90 et surtout les années 2000 pour les PED.

Le schéma classique du SNI met en relation trois sphères : la sphère productive (le contexte économique et la structure industrielle), la sphère de la formation (la formation et la qualité des ressources humaines) et la sphère de la recherche (la coopération entre les entreprises et les institutions publiques de recherche).

Nous ne rentrerons pas dans le débat actuel relatif à la viabilité du SNI comme instrument d'évaluation de la situation dans les PED. D'aucuns préconisent de lui substituer la notion de 'Système de construction de capacité technologique endogène' ou bien « *Système National d'Innovation et de Construction de Compétences* » (Lundvall et al. 2002, Muchie et al. 2003), comme meilleure manière d'analyser les systèmes de formation et de recherche mis en place. Dans ces relations, l'aspect international ne peut-être négligé en particulier pour ce qui concerne le rôle joué par les pays les plus industrialisés pour influencer et orienter la R&D d'une manière significative. Toutefois pour les concepteurs du concept de SNI, l'aspect national est central dans la mesure où le développement technologique et les flux entre firmes apparaissent plus fréquemment dans les frontières nationales que par rapport à l'extérieur (Lundvall, 1992).

Comment endogénéiser le SNI ; c'est la question centrale ? Il y a de forts risques d'extraversion des 3 sphères : enseignement et formation, la recherche et l'industrie. Le SNI dans les PED, comme en Algérie, reste largement ouvert sur l'extérieur. Le SNI doit associer à son terreau social une part du savoir universel et une part de l'expérimentation avec le terrain local. Dans beaucoup de pays, une greffe a été tentée mais l'expérience d'endogénéisation n'a pas réussi. Souvent, a manqué la cohérence entre ces trois pôles. Nous montrerons cela en examinant le cas de l'Algérie.

### **3.2. Le ratage du tournant évolutionniste**

La question de l'intégration de l'innovation technologique dans les politiques industrielles a très peu figuré dans les différents plans et programmes de développement durant les années quatre vingt dix et deux mille. Cela s'est traduit concrètement par la faiblesse des performances de la recherche ainsi que celles de l'innovation technologique. Les pratiques décentralisées examinées auparavant sont restées à des niveaux embryonnaires et réservées aux seules grandes entreprises du secteur public : elles ont apporté peu de changements dans la capacité

à créer de nouveaux produits ou procédés. Les équipements sont restés largement d'origine étrangère, même lorsque ces achats étaient répétitifs et des dynamiques d'apprentissage certaines ont eu lieu dans le milieu du travail. Des exemples assez frappants peuvent être cités dans le secteur des hydrocarbures, dans le secteur des travaux publics et dans le bâtiment. Nous examinerons en détails ces différentes dimensions dans les paragraphes qui suivent.

### **3.2.1. Les faibles performances du système de recherche et d'innovation**

Nous utiliserons quelques indicateurs conventionnels comme la production scientifique, les brevets, les ressources humaines mobilisées et le financement qui font partie du manuel de Frascati (OCDE, 2002) bien que la question de la pertinence des indicateurs classiques pour mesurer l'innovation se pose d'une manière générale et d'une manière plus particulière dans les pays en développement.

Les productions scientifiques. En termes de publications, les performances restent relativement faibles comparées aux pays émergents. La plupart de ces publications sont faites en collaboration avec des collègues étrangers, principalement de la France. Cette extraversion de la recherche se retrouve d'ailleurs même lorsque le chercheur réside sur le territoire national. Une étude empirique sur le secteur de l'électronique en Algérie a montré que dans la majorité des cas, les thèmes de recherche ont surtout concerné les problèmes des grandes entreprises électroniques multinationales plutôt que les problèmes de l'industrie électronique naissante (Dahmane, 1994).

Les brevets : La R&D et l'innovation dans l'industrie sont relativement nouveaux et restent relativement limités. La croissance des brevets sur la période montre cette difficulté à pénétrer d'une manière prépondérante dans le champ de l'innovation. Le nombre de dépôts de brevets domestiques n'a pas dépassé les 22 brevets en moyenne pendant la période 1983-2006 (Djefflat et al. 2007). Dans le domaine industriel, ces dépôts ont été encore plus faibles oscillant entre une seule demande en 1991 et dix demandes en 2004, avec des périodes de rupture entre 2000 et 2004 pendant lesquelles aucun brevet n'a été déposé. Celle-ci révèle le caractère très aléatoire et versatile de cette activité de recherche et d'innovation au sein de ce secteur. Comparativement en Corée du Sud, le nombre de brevets a été multiplié par

cent en vingt ans<sup>12</sup>. Le problème du décollage difficile du système d'innovation est encore mieux corroboré par la prépondérance des déposants individuels (personnes physiques) qui représentent 84% du total des dépôts alors que les entreprises ne représentent que 9% des dépôts (Djefflat et al., 2007). Les centres de recherche et les universités sont loin, derrière, ce qui corrobore la crise de l'enseignement supérieur et de la recherche en la matière.

**Le potentiel humain :** Dans l'industrie, un nombre limité de scientifiques et d'ingénieurs est impliqué d'une manière effective dans les activités de R&D : en Algérie et dans les Pays Maghrébins en général, ce nombre est en moyenne 10 à 20 fois moins élevé que celui de l'Europe. L'une des raisons réside non seulement dans leur nombre limité d'une manière absolue, mais aussi du fait que la pression de la sphère de la production perçue comme prioritaire, permet de dégager peu de compétences pour la recherche et l'innovation. Dans les universités, le personnel impliqué dans la recherche académique ne consacre pas plus de 10% de son temps à la recherche effective: à cause de l'accroissement de la pression démographique et de la pression de l'enseignement. Par ailleurs la recherche scientifique se taille la plus grande part.

Ceux qui sont impliqués dans la véritable recherche technologique et sont en position d'adapter, d'améliorer la technologie importée et d'innover représentent entre 10% et 20%. De plus, la plupart des scientifiques et des ingénieurs sont ou bien dans les universités ou bien dans les ministères et des organismes publiques de recherche et non pas dans l'industrie ou dans des centres de recherche spécialisés. En termes comparatifs, la Corée du Sud avait 54% en 1983 de ressources humaines dans l'industrie. La marginalisation de la communauté scientifique, est un autre enjeu important sinon central. Le statut relativement bas des chercheurs en particulier a souvent été avancé comme l'un des plus importants obstacles face aux perspectives d'endogénéisation des S&T. Cette situation ne contribue pas à leur stabiliser ni à motiver le chercheur. Les raisons de cette marginalisation ont été analysées à diverses occasions (hésitation à reconnaître la crédibilité des chercheurs algériens, absence de communication entre les cher-

---

<sup>12</sup> Korean Intellectual Property Office

cheurs eux-mêmes, critères utilisés pour les promotions de carrière inadaptés, insuffisance de la quantité et la qualité du personnel de soutien pour les activités de R&D, faiblesse des services de support etc.). Le problème principal de l'université est son isolement de l'industrie ; ses relations étant souvent sporadiques et non institutionnalisées avec le monde productif local. Enfin à la différence de la Corée du Sud et du Japon, le secteur privé est quasiment absent de la sphère de la R&D tout au moins au niveau du secteur formel. Peu de travaux ont été faits concernant le degré d'interaction entre la sphère de la recherche publique et celle de la R&D dans le secteur privé et le maillage qui en a résulté. Par ailleurs, la plupart des entreprises nouvellement créés le sont dans le secteur tertiaire à contenu technologique relativement bas: transport de taxis ou mini bus, restauration, agences de voyages et immobilières etc. (Djefflat, 2010)

Le financement : Le financement est l'un des aspects importants de la nouvelle loi dont l'objectif est d'accroître l'allocation de fonds pour la Recherche Scientifique et le Développement Technologique de 0.2% du PIB en 1997 à 1% en l'an 2002. L'effort fait fourni le domaine de R&D reste faible, il ne dépasse pas 10% du total alors que 90% sont fondés par le budget de l'Etat dans le Maghreb d'une manière générale. Au niveau de l'entreprise<sup>13</sup>, 75% des PME ne possèdent aucune sorte de service technologique, tels que la R&D, la maintenance et les études de marché (Djefflat, 2010). Aucune estimation globale des fonds privés alloués à la recherche en Algérie, n'est à notre disposition, Cependant dans un pays voisin comme la Tunisie où le secteur des PME est plus prépondérant, cette proportion ne dépasse guère les 6% du total des fonds alloués à la R&D et à l'innovation. Le caractère dominant de l'entreprise familiale (prêt de 85% du total des PME) et l'absence de culture de l'innovation y participent. Par ailleurs, la difficulté de comptabiliser les incidences financières des changements technologique incrémentaux peu individualisés au sein de l'entreprise rend les estimations difficiles de l'effort d'innovation. La mémoire institutionnelle est peu développée et improbable à

---

<sup>13</sup> Dans l'étude algérienne, soixante dix entreprises de type PME de la région Nord-Ouest de l'Algérie : elles sont impliqués dans plusieurs types d'activités : secteur manufacturier (36,6%), mines (3,00%), construction et travaux publics (12%), commerce et services (12,1%) chacun, l'agro-industrie (21,1%) et le textile et les cuirs (15,1%) en moyenne chacune

acquérir en raison du taux élevé de mortalité des PME. Les entreprises quittent le secteur avant d'avoir eu la possibilité d'acquérir de l'expérience. Le taux de décès des PME est relativement élevé dans le secteur industriel ce qui a un impact significatif sur l'apprentissage et l'accumulation technologique. Par ailleurs, la plupart des entreprises nouvellement créées le sont dans le secteur tertiaire à contenu technologique relativement bas : transport de taxis ou mini bus, restauration, agences de voyages et immobilières etc.

### **3.3. Les prémisses d'une SNI en Algérie**

Comme nous l'avons vu, la fin des années quatre vingt dix voient l'apparition de la première tentative d'avoir une approche intégrée de la recherche et du développement technologique. Bien qu'étant implicite dans la loi de 1998, elle relève de la vision systémique qui a beaucoup manqué aux politiques scientifiques et technologiques mises en œuvre jusque là. Au plan des inputs, trois ingrédients majeurs peuvent être examinés : le cadre institutionnel et organisationnel mis en place, les ressources financières mobilisées et le capital humain. Au plan des outputs, nous examinerons la production scientifique et technologique et les liaisons avec le secteur productif.

#### **3.3.1. Le cadre institutionnel et organisationnel mis en place :**

Comme indiqué dans le tableau 1, la première tentative d'une approche systémique intégrée est apportée par le décret de 1998. Les éléments de cette approche sont résumés dans le tableau 1 et intègrent des institutions, des lois et règlements, une programmation, des mécanismes de facilitation et d'incitation et un financement.

#### **3.3.2. Les faiblesses du dispositif**

Ce n'est pas l'objectif ici, de faire une analyse critique exhaustive de ce système. Nous nous contenterons de citer quelques éléments clés.

L'accent mis sur la recherche au détriment du développement technologique : On constate en effet que les efforts des pouvoirs publics sont axés sur la recherche et sa valorisation et que l'innovation industrielle n'a pas été au cœur des préoccupations dans le contexte de restructuration de l'industrie de ces dernières années. En effet, les



entreprises, les centres techniques industriels, la R&D industrielle, etc. sont absents du dispositif.

La faiblesse des liens entre les institutions et l'absence de coordination: L'examen du dispositif actuel par rapport à des systèmes d'innovation complets, cohérents et intégrés montre que celui de l'Algérie souffre encore d'un certain nombre d'insuffisances (Djefflat et al., 2007). Peu de liens opérationnels entre les différentes composantes du système d'une manière générale ; Certains de liens existent entre les institutions mais sont relativement limités, (entre centres de recherche et entreprises), d'autres sont distendus (entre l'université et l'entreprise); des institutions qui devraient faire partie du système ne le sont que partiellement (INAPI, Anvredet) ; enfin des institutions qui devraient figurer dans le système en sont totalement exclues (diaspora, Firmes étrangères, associations professionnelles etc.). Plus important encore, des institutions qui auraient pour objet d'assurer la coordination de ce dispositif dans sa globalité comme l'académie Hassan II au Maroc, la KIAST (Institut Coréen des Sciences et des Technologies), manquent.

Difficultés d'absorption des investissements en recherche : Des efforts récents ont été fournis par les pouvoirs publics de certains pays dotés de ressources passant de 0,3% à 0,7%, voire à 1% dans certains pays d'Afrique du Nord notamment (Djefflat et al., 2007). Ces fonds additionnels n'ont pas produit les effets attendus en termes de lancement du processus de R&D et d'innovation, mais ont eu des effets inverses et non désirables. C'est ainsi que la capacité d'absorption de ces fonds s'est posée comme un sérieux problème qui peut nuire au véritable décollage de ces pays. Les fonds injectés dans le système de recherche et d'innovation dans le plan quinquennal de développement de la R&D (1999-2003), n'ont pu être utilisés qu'à hauteur de 16% en moyenne pendant la période (*Sources : syndicat national des chercheurs permanents.*). L'importance de la capacité d'absorption a déjà été soulignée dans divers travaux : comme nécessité complémentaire à la création de connaissance et surtout par rapport aux technologies acquises de l'étranger (Mowery & Oxley, 1995 ; Kim, 1995), comme préalable au processus d'apprentissage au niveau des firmes et qui requiert notamment des investissements intangibles (Cohen & Levinthal, 1990) ou comme capacité de création de nouvelles connaissances et de sélection tout comme celle de rechercher et de sélectionner la technologie la plus appropriée.

## **Conclusion :**

### **Vers une économie fondée sur la connaissance ?**

La manière dont les S&T ont évolué sur plusieurs années en Algérie et les facteurs économiques, sociaux et politiques qui ont prévalu ont contraint leur application comme moteur de croissance économique. L'analyse partielle faite montre que des outils et des concepts clés dans la compréhension des dynamiques technologiques montrent qu'ils n'ont pas été mobilisés pour structurer des politiques scientifiques et technologiques comme dans un bon nombre de PED, ailleurs. La construction d'un système de production et d'innovation technologique intégré, cohérent et performant n'a pu se faire malgré les efforts. Les performances récentes qui classent l'Algérie parmi les derniers le confirment. Malgré cette faiblesse, des espoirs existent. Tout d'abord, au plan conceptuel, l'existence de SNI complets et cohérents n'est pas une condition absolue. Des sous-systèmes d'innovation performants ont émergé selon d'autres modèles qu'il nous faut définir dans de futurs travaux. Il y a lieu de citer notamment l'émergence de systèmes sectoriaux et de systèmes territoriaux performants dans un bon nombre de pays (clusters). Ensuite, on peut constater une réelle progression du niveau des capacités technologiques malgré les faiblesses. Ces capacités d'innovation incrémentales phénoménales méritent d'être étudiées et surtout d'être portées à l'attention des décideurs pour les futures politiques technologiques. L'Algérie a peu mobilisé les partenariats scientifiques et technologique même si l'on sait que cela peut véhiculer un certain nombre d'inconvénients notamment la création de nouvelles dépendances et «enclaves» technologiques sans liaison avec le SNI avec effets d'éviction préjudiciable aux institutions nationales de recherche (par l'emploi de chercheurs locaux) et des effet de détournement de ressources locales qui auraient pu être consacrées à des objectifs « nationaux » opposés aux objectifs « globaux » des maison-mères. La prise de conscience de ces enjeux au niveau de la sphère politique semble sérieusement prendre forme. Pour ce faire elle peut pleinement, adopter le nouveau paradigme de l'économie fondée sur la connaissance. Cependant les hésitations qu'elle manifeste par rapport à ce choix montrent les jeux des forces de résistance. Pour dépasser cette situation, l'Algérie devra établir un nouveau «pacte entre les élites politiques et les élites du savoir».

## Références bibliographiques

- Alchian A, (1950).** «Uncertainty, Evolution and Economic Theory», *Journal of Political Economy*, n°58, pp 211-221.
- Alcouffe A, (1996).** «National Innovation Systems: The Case of the Arab Maghreb Union» in G. Zawdie & A. Djeflat “*Technology and Transition: the Maghreb at the crossroads*” Frank Cass, London, 200 pages.
- Arrow K, (1962).** «*Economic Welfare and the Allocation of Resources to Invention* », in Nelson (ed.), *The Rate and Direction of Inventive Activity*, National Bureau of Economic Research, Princeton.
- Banque Mondiale, (1994).** World Development Report, World Bank, Washington DC.
- Banque Mondiale (1995).** World Development Report, World Bank, Washington DC.
- Beddek F,(2012).** *Essai sur le système national d’innovation algérien et ses déterminants*, Mémoire de Magister, Faculté des Sciences Economiques, Université d’Oran Es Sénia.
- Cohen W-M & Levinthal D-A, (1990).** Absorptive capacity: a new perspective on learning and innovation, *Administrative Science Quarterly*, vol. 35, pp. 28-152.
- Dahmane M, (1994).** « The relationship between University-Research and Industry: Approach through Communication » Conférence Internationale MAGHTECH’94, Sfax – Tunisie - Avril.
- Djeflat A, (1991).** «L’innovation informelle dans le secteur formel : analyse empirique de quelques expériences dans le secteur public Algérien » Working Paper non publié.
- Djeflat A, (1992).** «*Technologie et Système Educatif en Algérie* » Unesco/CREAD/Medina Alger, Paris.
- Djeflat A, (1994).** «Technology Policy in Japan and possible lessons for LDCs»\_VRF Series, Institute of Developing Economies, N°223, Janvier , Tokyo, Japon, 117 pages.
- Djeflat, A. (1997)** « La vision standard du progrès technique dans les économies africaines et ses conséquences : essai d’analyse » *Cahiers Lillois d’Economie et de Sociologie*, N°30, 2<sup>ème</sup> semestre, pp. 7-28.
- Djeflat A. (1999)** « Science and technology policy in the Maghreb countries » in ESCWA « Science and Technology policy n the twenty first century » E/ESCWA/TECH/1999/2.

- Djeflat A,(2000).** Les accords de Barcelone et les besoins scientifiques et technologiques des pays du sud de la Méditerranée in B. Khader « Le partenariat euro-méditerranéen vu du Sud », *Revue Actes Sud*, l'Harmattan, vol. VII, n°4, pp. 149-177.
- Djeflat A, (2002).** « *La coopération euro-méditerranéenne et la dimension scientifique et technologique : bilan et perspectives* » in M. Boukella, Y.Benabdallah, M.Y.Ferfera (ed.) *La Méditerranée occidentale, entre régionalisation & mondialisation*, CREAD, Alger,
- Djeflat A, (2010).** « Innovation Support Systems for SMEs : the Algerian case » in Djeflat, A. “*Building Science Technology and Innovation Systems in Africa: experiences from the Maghreb*” Adonis-Abbey, Londres, 312 p.
- Dosi G, Freeman C, Nelson R, Silverberg G & Soete L, (Eds) (1988).** *Technical change and Economic Theory*. Pinter. Londres.
- Dosi G & Orsenigo L, (1998).** « Coordination and Transformation: An Overview of Structures, Behaviours and Change in Evolutionary Environments », in G. Dosi, C. Freeman, R. Nelson, G. Silverberg, and L. Soete (Eds) (1988), *Technical change and Economic Theory*. Pinter. London.
- Elkhabli A, (1997).** *Evolutionnisme et conventions dans le changement technique : application aux pays du Maghreb*. Mémoire de DEA, Faculté des Sciences Economiques et Sociales, Université des Sciences et des Technologies de Lille, juin.
- Foray D, & Freeman Ch, (ed.) (1992).** « *Technologie et Richesse des Nations* », Economica, Paris.
- Foray D, (1999).** « Biens publics, externalités et diffusion de la connaissance » *Conférence donnée dans le cadre du cycle de séminaires du CLERSE/Reset/Maghtech, Université de Lille 1, Mai*
- Freeman, Ch & Soete L, (ed.),** « *New explorations in the economics of technological change* », Pinter Publishers, London, pp.178-192.
- Gaffard, J-L, (1990).** « *Economie industrielle et de l'innovation* », Précis Dalloz, Paris.
- Khelfaoui H, (2006).** *La diaspora algérienne en Amérique du Nord : une ressource pour son pays d'origine ?* CARIM Research Report, 2006/04.
- Kim L,(1995).** « Absorptive capacity and industrial growth: a conceptual framework and Korea's experience » in B. Koo & D. Perkins (Eds.) *Social capability and long-term economic growth*: St Martin's Press.

- Kline S-J, & Rosenberg N, (1986).** «An overview of innovation» in R. Landau & N. Rosenberg (eds.), *The Positive Sum Strategy: Harnessing Technology for Economic Growth*. Washington, D.C.: National Academy Press, pp. 275–305.
- Krause, L.B. (1989).** *Issues of Macro Adjustment Affecting Human Resources Development in Malaysia*, Mimeo.
- Lahzami, Ch, (1998).** «Place et conditions de l'innovation technologique dans les pays du Maghreb à l'horizon du XXI<sup>e</sup> siècle » 3<sup>ème</sup> Conférence Internationale Maghtech'98, Sfax (Tunisie), Avril.
- Lahlou M, (1996).** «Science, Technology and Society: What makes the Culture of Innovation? » in G. Zawdie & A. Djeflat “*Technology and Transition: the Maghreb at the crossroads*” Frank Cass, London, 200 pages.
- Le Bas Ch, (1991).** «*Economie du changement technique* », l'Interdisciplinaire, Lyon.
- Lucas R-E, (1988).** «On the Mechanics of Economic Development», *Journal of Monetary Economics*, 22(1), p. 3-42.
- Lundvall B-Å, (1985).** «*Product Innovation and User-Producer Interaction*», Aalborg: Aalborg University Press.
- Lundvall B-A, (1992).** «*National Systems of Innovations*», Pinters Publishers.
- Lundvall, B-A & Boras S, (1997).** «*The Globalising Learning Economy: Implications for Innovation Policy*», Report based on contributions from seven projects under the TSER programme, DG XII, Commission of the European Union.
- Lundvall B, Johnson B, Andersen E-S & Dalum B, (2002).** «National systems of production, innovation and competence building, *Research Policy*», Vol.31, N° 2, Février, pp.213-231.
- Mowery D-C & Oxley J-E, (1995).** «Inward technology transfer and competitiveness: The role of national Innovation systems», *Cambridge Journal of Economics*, 19: pp 67-93.
- Muchie M, (2003).** *Re-thinking Africa's development through the National Innovation System* in Muchie M., Gammerltoft P., Lundvall B., *Putting Africa First: the making of African Innovation Systems*, Aalborg University Press. Danemark, pp. 43-63.
- Nelson D, (ed.) (1962).** *The Rate and Direction of Inventive Activity*, National Bureau of Economic Research, Princeton.

- Nelson R-N, & Winter S-G, (1982).** *An Evolutionary Theory of Economic Change*. Harvard University Press.
- OCDE, (2002).** "Manuel de Frascati" OCDE, Paris
- Oufriha, F-Z & Djeflat A, (1990).** « *Industrialisation et Transfert de Technologie dans les Pays de Développement* » OPU/Publisud, Paris-Alger, 268 pages.
- Penrose. E, (1952).** «Biological analogies in the theory of the firm », *American Economic Review*, Vol 42.
- Romer P.M, (1990).** Endogenous technological advance. *Journal of Political Economy* 98, pp.71–102.
- Rosenberg N, (1969).** The Direction of Technological Change: Inducement Mechanism and Focusing Devices, *Economic Development and Cultural Change*, 18: 1-24.
- Silverberg G, (1990).** « Adoption and diffusion of technology as a collective evolutionary process », in Ch. Freeman & L. Soete (ed.), « *New explorations in the economics of technological change* », Pinter Publishers, Londres, pp.178-192.
- Zahlan A-B, (1998).** «The Magheb, Innovation and Globalisation » *communication à la 3<sup>ème</sup> Conférence Internationale Maghtech '98, Sfax (Tunisie), Avril.*
- Zawdie G, (1996).** «Tertiary Education & technological progress in Transnational Economies: Whither Demand Pull » in G. Zawdie & A. Djeflat «*Technology and Transition: the Maghreb at the crossroads*» Frank Cass, London, 200 pages.
- Zawdie, G & Djeflat A, (1996).** «*Technology and Transition: the Maghreb at the crossroads*» Frank Cass, London, 200 pages

**ANNEXE**

**Tableau n°1 : Le dispositif du secteur de la recherche.**

<b>Institutions</b>	<b>Lois et règlements</b>	<b>Programmation</b>	<b>Facilitations &amp; Incitations</b>	<b>Financement</b>
-Ministère délégué à la Recherche Scientifique et Technologique (MDRST) -Conseil National pour la Recherche Scientifique et Technologique CNRST -Commission Nationale d'Evaluation et de Prospective (CNEPRU) -Comités Sectoriels et les Commissions Intersectorielles -des centres et unités de recherche (CDTA). (CERIST). (CERT). -Agences : ANDRS. ANDRS ANVREDET.	-décret exécutif n° 95 du 24 juin 1995 (fonds national RSDT) -Lois d'Août 1998 d'Orientation de Programme sur la Recherche Scientifique et le Développement technologique -Le décret exécutif de février 1998 portant création et statut de propriété industrielle (INAPI).	-Plan quinquennal de Développement de la RSDT (2002-2002-19) Programmes Nationaux de Recherche (PNR) en 1999	-loi d'Août 98 : mesures incitatives -Agence Nationale de la Valorisation de la Recherche (ANVREDET) ) -Technopark de Sidi Abdallah (innovation. formation. incubation)	-Budget de la R&D de 0.3% à 0.7% du PIB en 2001 et 1% en 2002. (fonds publics) -20% de fonds propres des centres de recherche.

*Sources : diverses sources ont été utilisées : compilation par l'auteur*





## **50 ANS D'INDEPENDANCE : QUELLE EVOLUTION DE LA SITUATION DU MARCHE DU TRAVAIL EN ALGERIE ?**

Moundir **LASSASSI**\*

Nacer-eddine **HAMMOUDA**\*\*

### **Résumé :**

Les analyses « standards » de la participation au marché du travail ne prennent pas en compte la dynamique de celui-ci et donc, les effets de cycle de vie, de génération et de cycle économique se confondent, ce qui affecte la précision des résultats obtenus et masque d'autres réalités sur le fonctionnement du marché du travail. Seules les analyses en cohorte permettent de décomposer et de mesurer ces trois effets. Les travaux empiriques sur le marché du travail en termes de cohortes sont plus nombreux dans les pays développés et les pays d'Amérique latine.

Dans cet article, nous commencerons par donner un aperçu de l'évolution du marché du travail algérien depuis l'indépendance puis nous analyserons la participation au marché du travail au niveau des cohortes en distinguant entre les hommes et les femmes. Pour cela, nous avons exploité différentes enquêtes emploi réalisées auprès des ménages algériens par l'Office National des Statistiques de 1997 à 2007. Pour le traitement des données, nous avons utilisé des techniques économétriques spécifiques pour les analyses par cohorte.

**Mots clés :** Force de travail, Démographie, Analyse de cohorte.

**Classification JEL :** J21, J23, O17.

---

\* Attaché de recherche, Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement (CREAD).

\*\* Directeur de recherche, Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement (CREAD).

## **Introduction**

La littérature sur l'offre de travail : participation, choix d'occupation et segmentation est largement documentée dans les pays en voie de développement (El Aynaoui J.P, 1997, 2003, Lachaud J.P, 1994, Ibourk A., Perelman S, 1999, Azam J.P, 1995, Al Qudsi S, 1998, Sackey H, 2005, Assaad R,1997,2007, Wahba J, 2009, Lautier B, 1994, Roubaud F, 1994, Fauré A., Labazee P, 2000, Agenor P.R, 2004, Agenor P.R., El Aynaoui J.P, 2003, Shaban R.A., Assaad R., Al-Qudsi S,1995,...). En Algérie, plusieurs travaux ont analysé le fonctionnement du marché du travail (Bouklia R.H, Talahite F, 2008, Bouyacoub A, 2006, Bounoua C., 1999, Lassassi M., Hammouda N, 2012, Bouzidi A,1984) en particulier l'emploi informel : des travaux sur les méthodes d'estimation de l'emploi informel (Hammouda, 2006, Charmes J, 2002), l'évolution et les déterminants de l'emploi informel (Adair P, 2002, Adair P., Bellache Y, 2012, Adair P. et Hamed Y., 2006, Musette M.S., Charmes J, 2006, Henni A, 1991, Zidouni H, 2003,...). Ces travaux ne prennent pas en compte la dynamique du marché du travail. Dans ces analyses, les effets de cycle de vie, de génération et de cycle économique s'y confondent, ce qui en affecte la précision des analyses et masquent d'autres réalités sur le fonctionnement du marché du travail. Seules les analyses en cohorte permettent de décomposer et de mesurer ces trois effets. Une analyse de cohorte, nous permet de lier l'évolution de la participation au marché du travail à des effets de cycle de vie, à des effets de génération et à des effets de fluctuation du cycle économique. La décomposition des taux de participation donne une série d'intéressants faits stylisés qui peuvent être liés à différentes théories du marché du travail pour les pays en développement par exemple, l'étude des modèles de cycle de vie permet de tester les théories qui postulent que le secteur informel sert comme une étape d'entrée à des jeunes pour acquérir de l'expérience, puis migrent vers le secteur formel et finalement se retirent dans l'auto-emploi. Les effets générationnels permettent l'identification des tendances à long terme en matière de participation au marché du travail. Ces tendances ne peuvent être correctement étudiées que par la recherche sur l'évolution des taux globaux au fil du temps en raison des effets confondants de l'âge et les variations du cycle économique.

Les travaux empiriques sur l'analyse du marché du travail au niveau des cohortes sont plus nombreux dans les pays développés et les pays d'Amérique latine (Hernández R.D., Romano P.O, 2009, Antman F., Mckenzie D.J, 2007, Calderon M.A, 2008 pour le Mexique ; Beaudry P., Lemieux T, 1999, Crespo S, 2007, Prus S, 2000, Beaudry P., Green D.A, 2000, Deborah S, 2001, Yang Y, 2010, Yang, Y., Land K. C.2008, Yang, Y., Fu, W. J., Land, K. C., 2004, Deaton, A.1997 pour le Canada et les Etats-Unis ; Chauvel L., 1998, Baudelot C., Gollac M.,1995, Bourdallé G, Cases C,1996, Koubi M., 2003, pour la France. Différents sujets ont été étudiés: l'évolution du taux d'activité des femmes, la participation des enfants au marché du travail, l'évolution de l'emploi informel, les trajectoires professionnelles, la mobilité et la transition entre les différents segments du marché du travail. Dans les pays sous développés et notamment en Algérie<sup>1</sup>, la situation est mal connue.

Dans ce travail, nous étudions la participation au marché du travail au niveau des cohortes avec des analyses comparatives entre les hommes et les femmes.

Il s'agit de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les déterminants de l'évolution de la population active ? quel effet : âge, génération ou cycle économique ?
- Quelle différence entre les hommes et les femmes ? Pour le traitement et les analyses de données, nous avons appliqué des techniques économétriques spécifiques pour les analyses par cohorte.

Le papier est organisé comme suit : dans la section 1, nous présentons l'évolution démographique de la population algérienne, dans la section 2, nous présentons la situation du marché du travail en Algérie, dans la section 3, nous présentons les résultats des analyses par cohortes.

## **1- Evolution démographique de la population algérienne**

Avant toute analyse du fonctionnement du marché du travail, il est important de commencer par une analyse de l'évolution démographique de la population.

---

<sup>1</sup> A notre connaissance aucune analyse du marché du travail en Algérie n'a utilisé cette méthode

La population algérienne a été multipliée par trois en l'espace de 44 ans. Elle est passée de 12 millions de personnes en 1966 à 37,9 millions au 31/12/2012. Cette augmentation est due au taux de natalité élevé et à la baisse du taux de mortalité et plus particulièrement celui infanto-juvénile du fait de l'amélioration des conditions de vie.

Figure 1: Evolution de la population algérienne 1966 – 2012

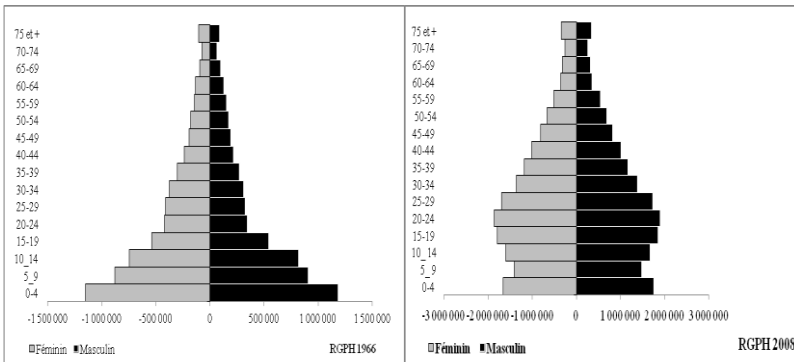


Source : Construit par les auteurs à partir des données des publications - Démographie Algérienne – ONS.

Figure 2 : Structure de la population algérienne 1966 -2008

Figure a : Population en 1966

Figure b : Population en 2008



Source : construit par les auteurs à partir des données RGPH (1966 – 2008).

Les pyramides des âges donnent des renseignements très précieux sur l'histoire de la population : elle montre en particulier la répartition

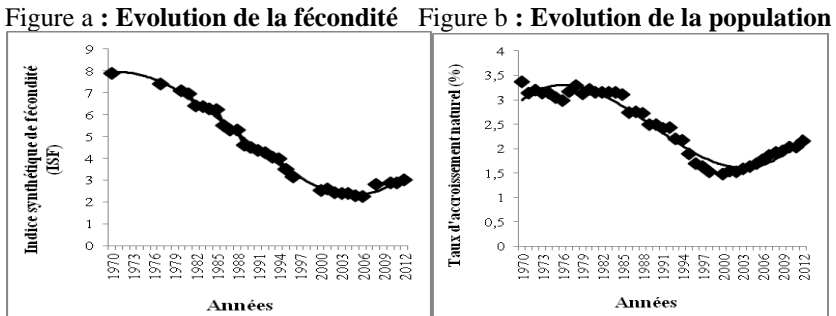
entre jeunes, adultes et personnes âgées, répartition qui dépend en premier lieu de l'évolution de la natalité et de la mortalité, elle peut aussi mettre en évidence d'éventuels déséquilibres entre femmes et hommes et elle porte la trace des « accidents » qui ont pu toucher la population étudiée.

En 1966, la pyramide des âges de la population algérienne avait une forme régulière avec une base très large qui illustre la forte proportion de jeunes adultes, d'adolescents et d'enfants. Le sommet de la pyramide est très effilé, en raison de la faible proportion de personnes âgées. Une telle structure correspond à une fécondité élevée. A partir de 1998, la forme de la pyramide a relativement changé, la base s'est rétrécie et la pyramide s'est étirée légèrement vers le haut avec des évolutions importantes de la population de 15-19, 20-24 et 25-29. Selon le recensement de 2008, environ 50% de la population algérienne a moins de 25 ans et 21% sont âgées entre 15 et 24 ans.

La distribution de la population totale selon le sexe indique une structure équilibrée de 49.80% de femmes contre 50.20% d'hommes en 1966, La proportion demeure la même pour les RGPH<sup>2</sup> (1966,1998 et 2008).

Les principales informations utiles à l'étude de l'évolution d'une population sont : l'indice de fécondité, le taux de natalité, le taux de mortalité et le taux d'accroissement naturel<sup>3</sup>.

Figure 3 : Evolution de quelques indicateurs démographiques (1970-2012)

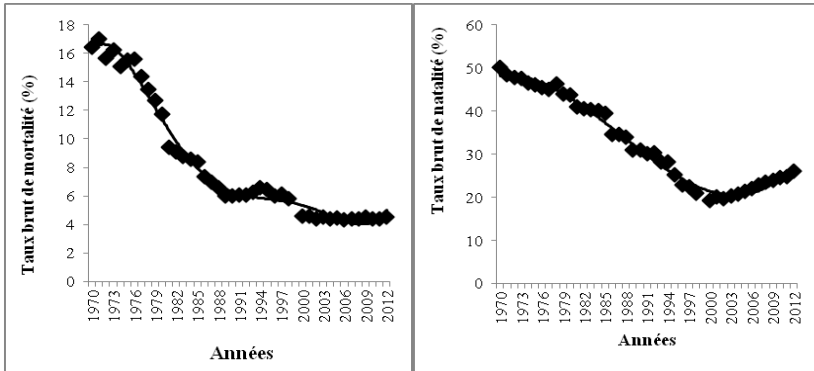


<sup>2</sup> Pour le recensement de 1977, les appelés du contingent ont été recensés dans « la population comptée à part ».

<sup>3</sup> Les migrations internationales sont très peu documentées en Algérie.

Figure c : Evolution de la natalité

Figure d : Evolution de la mortalité



Source : construit par les auteurs à partir des données de l'Etat Civil (1970 – 2012).

La figure (a) montre une diminution de l'indice synthétique de fécondité<sup>4</sup> (entre 1970 et 2006). En effet, l'ISF a diminué de près de 5,6 points passant de 7,9 en 1970 à 2,3 en 2006, suivi d'une légère augmentation (0,7 point) entre 2006 et 2012. Une série de facteurs explique la baisse de la fécondité, les éléments primordiaux sont liés à la condition de la femme : niveau d'instruction, place dans la famille, dans la société et l'accès aux moyens de contraception. La remontée observée ces dernières années s'expliquerait par le rattrapage en termes de nuptialité grâce à l'augmentation sensible de l'offre de logements durant la décennie écoulée.

Parmi les facteurs relatifs à la condition féminine, le niveau de scolarisation est fondamental. En effet, plus les femmes sont instruites, mieux elles sont informées sur les moyens de gérer leur fécondité. De même, l'accès aux études a tendance à retarder l'âge du mariage et favorise une entrée des femmes dans la vie professionnelle donc une activité en dehors du foyer familial. Dans tous les pays où ces conditions sont remplies, on constate corollairement que la fécondité a baissé jusqu'à atteindre des niveaux très faibles.

<sup>4</sup> Indice Synthétique de Fécondité : c'est le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées cette année-là.

La figure (b) montre une diminution du taux d'accroissement naturel de la population algérienne (entre 1970 et 2002). En effet, le taux a diminué de 1,84 point, passant de 3,37% en 1970 à 1,53% en 2002. Signalons une augmentation sensible à partir de 2002 où le taux a atteint 2,16% en 2012. Cette évolution du taux d'accroissement de la population suit la même tendance que celle du taux de natalité (figure c) soit une diminution (moins de 30,5 points) entre 1970 et 2002 et une augmentation de 6,4 points entre 2002 (19,68‰) et 2012 (26,08‰). Le taux de natalité a progressé de 1,3‰ entre 2011 et 2012, si la tendance se maintient cela peut avoir un effet de pression sur le marché du travail dans le futur.

La figure (d) montre une diminution du taux de mortalité. Ce taux a été divisé par 3,6 entre 1970 et 2012, passant de 16,45‰ en 1970 à 4,53‰ en 2012.

## **2. Situation du marché du travail en Algérie**

Nous commencerons par présenter l'évolution du marché du travail sur une longue période (depuis 1966 date du premier RGPH) en tenant compte des évolutions tant socio-économiques qu'institutionnelles. Mais afin de répondre à l'ensemble de nos préoccupations, nous allons procéder à une exploitation secondaire plus détaillée des enquêtes emploi réalisées auprès des ménages algériens par l'Office National des Statistiques<sup>5</sup> de 1997 à 2007.

### **2.1 Evolution du taux d'activité, du taux d'occupation et du taux de chômage**

De 1966 à 2011, le taux d'activité<sup>6</sup> en Algérie a augmenté de 7 points, passant de 21,7% en 1966 à 28,7% en 2011. En valeur absolue, la population active a été multipliée par 4,4 en l'espace de 45 ans, passant de 2,4 millions de personnes en 1966 à 10,6 millions en 2011. La première explication de cette évolution est la participation accrue des femmes au marché du travail.

Le taux de chômage en Algérie a diminué considérablement ces dernières années. En effet, celui-ci a baissé d'environ 14 points entre

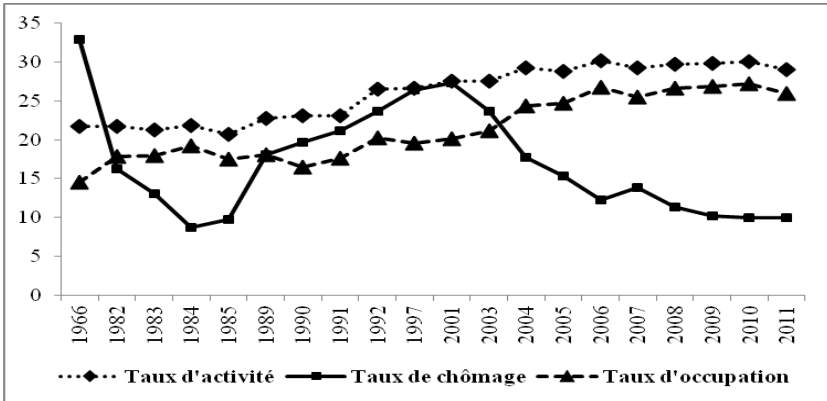
---

<sup>5</sup> L'Office National des Statistique (ONS) utilise les définitions du Bureau International du Travail (BIT) dans le calcul des différents indicateurs du marché du travail.

<sup>6</sup> La population active est rapportée à la population totale.

1966 et 2011. En terme absolu, le nombre de chômeurs a été divisé par deux, passant de 2078000 chômeurs à 1063000 chômeurs.

Figure 4 : Evolution du taux d'activité et du taux de chômage 1966 –2011



Source : construit par les auteurs à partir des données RGPH 1996 et les enquêtes emploi 1982-2011 -ONS.

Nous pouvons distinguer trois périodes : 1) de 1966 à 1985 période avant crise : durant cette période le taux de chômage a considérablement diminué, passant de 34% à 10%. Cette diminution est due essentiellement à trois facteurs : 1) le recrutement massif des entreprises publiques, celles-ci recrutaient beaucoup plus que leur besoin réel. 2) le marché du travail répondait à une demande exclusivement masculine, la participation des femmes à la force de travail était négligeable. 3) les accords de coopération pour la migration de travail que l'Algérie a établi avec plusieurs pays en particulier avec la France, géré par l'ONAMO<sup>7</sup> jusqu'aux années 1973. La deuxième période à partir de 1986 et jusqu'en 1999 : c'est la période de crise. La chute des prix des hydrocarbures en 1986, a engendré un ralentissement de l'économie algérienne. Les entreprises fonctionnaient au ralenti. Les capacités de production étaient utilisées à 30% et les entreprises ne re-

<sup>7</sup> ONAMO : Office national de la main-d'œuvre, créé par décret du 29 novembre 1962. Il a pour principale fonction, la gestion des flux migratoires des travailleurs algériens vers la France et la République démocratique allemande. En 1990, un changement de dénomination de l'ONAMO est décidé. L'Agence nationale de l'emploi (Anem) prend sa suite en tant qu'établissement public.



crutaient plus, d'où une augmentation du chômage. La troisième période : à partir de 2000 : durant cette période d'après crise, le taux de chômage a considérablement diminué.

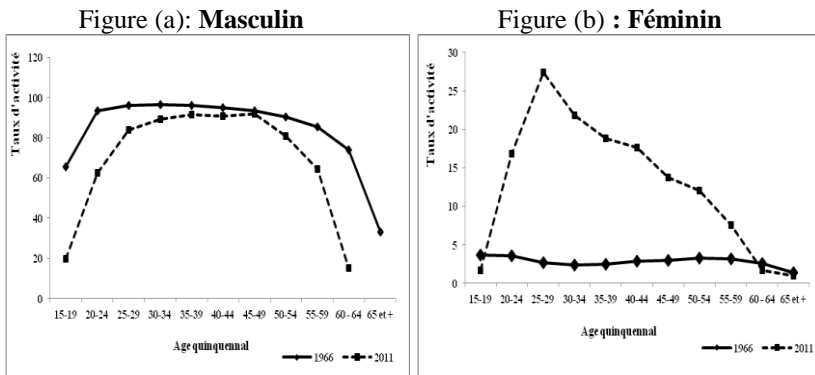
La question qui mérite d'être soulevée et que nous allons traiter est la suivante : quelles sont les conséquences de cette diminution rapide du chômage sur la qualité de l'emploi ?

## 2.2. Participation de la population algérienne à la vie active

La répartition du taux d'activité par âge nous permet de constater que ce dernier croît avec l'âge (jusqu'à 44 ans), avant de décroître progressivement. Cette tendance est observée particulièrement pour les hommes. Avant l'âge de 20 ans, les taux d'activité sont encore bas du fait de la fréquentation scolaire. C'est à partir de 25 ans que la majorité de la population se retrouve sur le marché du travail : le taux d'activité de la population âgée de 25 à 29 ans est de l'ordre de 58,4% ; 88,5% pour les hommes et 26,5% pour les femmes. Le plus fort taux d'activité est observé chez les femmes entre 25 et 29 ans ce taux baisse légèrement à partir de 30 ans probablement due au mariage. Certaines femmes actives cessent de l'être une fois mariées ou dès la première naissance.

L'accès des femmes au monde du travail et leur participation à l'activité professionnelle demeurent toujours faibles par rapport aux hommes. La proportion des actifs est de 68,9% parmi les hommes âgés plus de 15 ans alors qu'elle n'est que de 14,2% parmi les femmes de la même tranche d'âge.

Figure 5 : Répartition du taux d'activité par sexe et âge quinquennal



Source : construit par les auteurs à partir des données des enquêtes emploi 1966-2011 (ONS).

L'évolution des taux d'activité répartis par âge quinquennal de 1966 et de 2011 nous permet de constater que hormis les deux extrémités : l'extrémité de gauche pour les jeunes de moins de 25 ans et l'extrémité de droite pour les personnes âgées de plus de 59 ans, le taux d'activité a augmenté pour les personnes âgées entre 25 et 59 ans. Pour les jeunes de 15 à 24 ans la diminution du taux d'activité est due à l'amélioration des niveaux d'instruction, les jeunes sont de plus en plus instruits, ils restent plus longtemps dans le cycle scolaire et donc ils reportent leur entrée sur le marché du travail. La sortie du marché du travail se fait de plus en plus tôt en raison de l'amélioration de la couverture sociale et de la réglementation en matière de retraite.

L'analyse comparative entre les hommes et les femmes révèle que le changement des comportements d'activité est plus marqué pour les femmes. En effet, le taux d'activité pour les femmes a augmenté pratiquement pour toutes les catégories d'âges. La figure (b) montre l'évolution des taux d'activité féminine au fil du temps pour toutes les catégories d'âges sauf aux extrémités pour l'année 2011. En revanche pour les hommes, le taux d'activité est resté quasiment stable pour ceux âgés de 25 à 54 ans. Le changement pour les hommes est observé aux extrémités : pour les jeunes, la diminution est expliquée par l'amélioration du niveau d'instruction et pour les plus âgés en raison de l'amélioration du système de couverture sociale.

### **2.3. Participation de la population algérienne à l'activité économique**

La population algérienne occupée a atteint 9599000 personnes en 2011, soit un taux d'occupation de 26%. Les femmes constituent 16,3% de la population occupée totale, soit un effectif de 1.561.000 occupées. Cette population a été multipliée durant cette période (1966-2011) par 5,6, passant de 1721000 personnes en 1966 à 9599000 personnes en 2011, soit un taux de croissance annuel moyen de 5,52%. Pour les hommes, elle a été multipliée par 4,9, en revanche pour les femmes, elle a été multipliée par 16,5.

Le taux d'emploi défini comme le rapport de la population occupée à la population âgée de 15 ans et plus est de 36 % au niveau national, 59,8 % chez les hommes et seulement 11,8 % chez les femmes. Le taux d'emploi des jeunes est plus faible (33,7% pour les hommes et 5,7% pour les femmes) que celui des adultes (70,4% pour les hommes et 14,2% pour les femmes).

La structure de la population occupée selon la situation dans la profession en 2011, montre que la situation professionnelle dominante en Algérie est le salariat. En effet, environ 2/3 des occupés sont des salariés. Les indépendants représentent 27,4% de la population, soit un occupé sur 4 qui exerce une activité à son propre compte. Les aides familiaux représentent 2,1% de l'ensemble de la population des occupés alors que les employeurs ne représentent qu'une faible proportion (3,4%). En comparant la structure de la population des occupés entre 1997 et 2011, il ressort que la proportion des salariés a augmenté de 2,44 points de même que la proportion des employeurs a augmenté de 1,93 points, en revanche la proportion des indépendants a diminué de 1,9 points de même que la proportion des aides familiaux a diminué de 2,35 points sur la période.

L'analyse de l'évolution globale de l'emploi par secteur d'activité entre 1967 et 2011 peut être appréhendée selon quatre périodes caractéristiques du développement économique du pays, telles qu'elles apparaissent dans les différents rapports et bilans du secteur de la planification.

**2.3.1. Première période :** elle couvre la décennie 1967-1978 et correspond à la construction du système productif national à travers des investissements massifs.

### **Plan triennal 1967-1969**

Sur un investissement total de 9 milliards de dinars 50%, étaient consacrés au secteur industriel, principalement dans les hydrocarbures, la pétrochimie, la sidérurgie et la mécanique. Ces branches représentaient 83% du total des investissements industriels du plan triennal dont 51% pour les seuls hydrocarbures, la part de l'agriculture était de 16,9%.

Le secteur agricole est le secteur le plus créateur d'emploi, il représente 49% de l'emploi total dû à la politique agraire que connaît l'Algérie depuis 1962. Les secteurs du commerce et administration viennent en deuxième position avec 21% et 17% respectivement. Le secteur industriel, malgré sa faible proportion dans l'emploi global a connu une certaine progression, le volume de l'emploi a augmenté à la fin de la période, il est passé de 123.000 à 161.000 employés, dû au développement industriel que connaît l'Algérie depuis cette période.

### **Premier plan quadriennal 1970-1973**

Le premier plan repose sur les principes du renforcement de l'indépendance économique de l'industrialisation comme premier facteur de développement, de la mobilisation de toutes les ressources nationales et de la mobilisation des travailleurs.

La période d'élaboration du premier plan quadriennal était marquée par l'adoption d'un nombre important de projets présentés par le ministère de l'industrie et de l'énergie. Ces projets renfermaient un potentiel puissant de dynamique de croissance.

Le montant des investissements prévus durant ce plan était de 27,740 milliards de dinars, dont 12,4 milliards (45%) consacrés à l'industrie y compris les hydrocarbures, dont (15%) pour la sidérurgie et les industries de premières transformations et (11%) pour les industries mécaniques et électriques. D'après ces répartitions, on remarque la priorité accordée à l'industrie, sa part dans l'investissement public total est de 45%, alors qu'elle était de 25% en 1963. Mais cette priorité accordée à l'industrie par rapport aux autres branches d'activités (l'agriculture notamment) est inégale selon les différentes branches d'industrie comme en témoigne la répartition des investissements industriels planifiés. En effet, c'est la branche des hydrocarbures qui reçoit, durant la première période quinquennale la part la plus importante. Cette répartition des investissements industriels planifiés correspond à l'esprit de la stratégie d'industrialisation elle-même, on voit apparaître l'importance de la branche des hydrocarbures appelée à financer les investissements publics.

Le secteur agricole a bénéficié de 14,9% de la masse des investissements, cette proportion est relativement faible par rapport à celle de l'investissement industriel, l'objectif du premier plan était d'accroître le nombre d'emplois productifs dans l'agriculture qui devait réduire en principe, l'accroissement du sous-emploi et du chômage.

Quant aux investissements opérés dans le secteur administratif, dont le montant était de 870 millions de DA constituant une part de 3% du montant total des investissements, avaient pour but de mettre en place une infrastructure administrative en liaison avec le développement économique et social.

Durant ce plan, l'emploi dans le secteur agricole commence à diminuer, il passe de 48% en 1970 à 40% en fin de période, cette régression est due à l'exode rural, né de la période coloniale et qui se développe de plus en plus sous l'effet combiné de deux facteurs essentiels: 1) La

faiblesse et la réduction des bases agraires de la reproduction des masses rurales. 2) L'attraction exercée par le développement de l'industrie par effet de revenus.

L'emploi dans le secteur industriel, continue a progressé du fait de la mise en œuvre de la politique de développement basée sur le modèle de croissance extensive.

Le secteur de l'administration est le deuxième secteur, le plus employeur après l'agriculture durant ce plan. Il continue sa progression en passant de 16% en 1970 à 19,9% en 1973.

### **Deuxième plan quadriennal 1974-1977**

Pour un investissement de 110,7 milliards de DA durant la période du deuxième plan quadriennal plus de 100.000 emplois ont été créés dans les secteurs non agricoles. L'industrie bénéficie de la part la plus importante, le montant qui lui a été accordé est de 48 milliards de DA soit une part de 43,4% du montant global.

L'emploi dans l'industrie est passé de 11,8% de l'emploi global en 1974 à 14,6% en 1977, le secteur de la construction est passé de 9,5% à 13,7%, les secteurs : commerce, services et administration passent de 20% et 19,8%, à 21% et 20,4 % respectivement. L'emploi dans le secteur agricole a diminué, il passe de 38,4% en 1974 à 30,2% en 1977.

**2.3.2. La deuxième période :** elle couvre la décennie 1980-1989 marquée par une situation financière difficile.

### **Le premier plan quinquennal 1980-1984**

Les objectifs de ce plan en matière d'emploi sont principalement :

1. La correction des erreurs d'appréciation issues des plans quadriennaux antérieurs, notamment le rôle de l'industrie et celui de l'agriculture dans la résorption du chômage.
2. La rationalisation des politiques d'emploi au niveau des secteurs concernés.
3. L'efficacité de l'emploi au niveau des postes de travail.

Pour atteindre ces objectifs, le montant des investissements durant ce plan a été de 560,50 milliards de DA. La part allouée à l'industrie diminue pour atteindre 38%, soit un montant de 211,7 milliards de DA. Par contre l'agriculture voit sa part dans l'investissement augmenter pour atteindre 10,6% soit un montant de 59,4 milliards de DA.

L'emploi agricole a connu une certaine stabilité au cours de la période 1980-1984 mais il a baissé en termes relatifs. Tandis que l'industrie proprement dite progresse faiblement de 13,3% en 1980 à 13,5% en 1984. L'emploi dans le secteur de BTP continue sa progression en passant de 15% en 1980 à 17,7% en 1984. L'administration, les services et le commerce ont globalement amélioré leurs effectifs.

### **Deuxième plan quinquennal 1985-1989**

La période 1985-1989 du deuxième plan quinquennal couvre une période marquée par une dégradation de la situation financière induite par la chute du prix des hydrocarbures et donc par la baisse de la recette pétrolière. Cela a entraîné un fléchissement brutal de la création d'emplois à partir de 1986 causé par la réduction des importations et des produits semi-finis, la baisse des investissements et par conséquent, une restriction du marché du travail. En effet, à partir de cette année, la capacité de création annuelle d'emplois du pays connaîtra une dégradation continue.

Le rythme de croissance de la création d'emploi ne se trouve maintenu que dans le secteur de l'administration qui occupe toujours la première place. Le secteur du BTP connaît une stagnation et se trouve pour cela projeté à la dernière place. L'emploi agricole a connu une légère reprise avec une création d'environ 20.000 emplois. En terme de structure, force est de constater la diminution sensible de la part de l'emploi agricole dans l'emploi total au cours de la période considérée passant de 25,8% en 1985 à 22% en 1989. L'emploi industriel a connu au cours du deuxième plan quinquennal une stagnation dans son évolution. Ceci a été une conséquence directe de la baisse de production industrielle due essentiellement à la réduction sensible des approvisionnements importés.

### **2.3.3. La troisième période :**

Elle couvre la décennie 1990-1997 périodes de réforme, qualifiée comme une étape vers l'économie de marché.

La période de transition vers une économie de marché est marquée par de fortes contraintes macro-économiques : réduction des ressources en devises, poids de la dette et des services de la dette, détérioration du taux de change du dinar et réduction des importations. Ces contraintes conduisent à une tension sur le marché de l'emploi où seuls 50000 emplois nouveaux ont été créés. L'administration et les services

ont vu leurs effectifs croître respectivement de plus de 3% et 2 % par an. L'agriculture a enregistré une faible augmentation de 0.6% alors que les principaux secteurs productifs (industrie et BTP) ont subi des pertes d'emplois estimés respectivement à -1% et -0.2% en moyenne annuelle.

L'analyse de l'évolution de l'emploi par secteurs d'activité durant la période 1990-1999, fait ressortir deux principales constatations :

a) Le rétrécissement continu de la part de l'emploi agricole du fait de sa stagnation.

b) La prépondérance de l'emploi dans l'administration et dans un cadre plus général dans le secteur tertiaire, conséquence :

1) d'un développement de l'emploi salarié : sa part a atteint près de 80% à la fin des années 70, avant de redescendre à près de 69% en 1992.

2) du développement des secteurs de l'éducation et de la santé.

3) de l'accroissement de l'offre de main-d'œuvre (résultant de la pression démographique et de l'entrée des femmes sur le marché du travail) qui a favorisé la création d'emplois dans les services.

### **2 .3.4. La quatrième période :**

Elle couvre la décennie 2000–2011 qualifiée de période après crise et de transition vers l'économie de marché.

L'analyse de l'évolution de l'emploi par secteurs d'activité durant la période 2001-2011, fait ressortir trois principales constatations :

a) Le rétrécissement continu de la part de l'emploi dans l'agriculture (moins de 11 points) et dans le secteur du commerce et service (moins de trois points) entre 2001 et 2011.

b) une stagnation de l'emploi dans le secteur de l'industrie.

c) une augmentation de l'emploi dans l'administration et dans le secteur de la construction. En effet, la part de l'emploi dans l'administration est passée de 27,6% en 2001 à 35,6% en 2011. Dans le secteur de la construction, la part de l'emploi est passée de 10,6% en 2001 à 16,6% en 2011. L'augmentation de la part de l'emploi dans ces deux secteurs, administration et construction, est dû à l'amélioration de la situation économique de l'Algérie durant cette période, les investissements ont repris et l'Etat a ouvert plusieurs chantiers voire de grands projets d'infrastructure.

L'évolution de l'emploi par secteurs d'activité de 1967 à 2011, fait ressortir :

1) L'agriculture a offert au cours de la période 1967-2011 près de 160.000 emplois soit un taux de croissance annuel moyen de 0,4%. En termes de structure, la part de l'emploi agricole dans l'emploi global a fortement chuté, elle est passée de 50 % à 10,8% en l'espace de 44 ans.

2) Le secteur industriel a créé durant la période 1967-2011 près de 1244000 emplois, soit un taux de croissance de 5,8%. Le poids de l'emploi industriel par rapport à l'emploi total a doublé passant de 7% à 14,2%, cette augmentation est due essentiellement au niveau relativement important des dépenses d'investissements réalisées dans ce secteur.

3) L'évolution de l'emploi dans le secteur du BTP est en général appréciable. Ce secteur a créé ainsi, au cours de la période 1967-2011, 1595000 emplois enregistrant ainsi un taux de croissance annuel moyen d'environ 7,5% et une nette amélioration de son poids dans l'emploi total qui a été multiplié par quatre passant de 4,1 % en 1967 à 16,6 % en 2011.

4) Les secteurs services et commerce sont considérés parmi les premiers secteurs pourvoyeurs d'emplois. Au cours de la période 1967-2011, ces secteurs ont pu offrir près de 1808000 emplois, soit un taux de croissance de 4,2%. En termes de structure, l'évolution du poids de l'emploi des secteurs service et commerce dans l'emploi total montre une légère augmentation passant de 21,4% en 1967 à 22,7% en 2011.

5) L'administration a créé au cours de la période 1967-2011, 2666000 emplois. Avec cette création massive, l'administration se présente comme étant le principal secteur pourvoyeur d'emplois. L'évolution de la structure de l'emploi par secteur d'activité montre une progression régulière du poids de l'emploi administratif dans l'emploi total passant de 17,5% en 1967 à 31% en 2011. Cet accroissement est le résultat de la croissance de la demande sociale manifestée à tous les niveaux, notamment dans l'éducation - formation, la santé, l'administration centrale ainsi que les collectivités locales.

## **2.4. La problématique du chômage des diplômés en Algérie**

L'enquête emploi de 2011, révèle que 64,3 % des chômeurs n'ont jamais fait d'entrée dans la vie active, il s'agit donc d'un chômage d'insertion et 35,7 % de ceux qui ont eu la chance d'occuper un emploi ne l'ont malheureusement pas gardé. Parmi les chômeurs ayant déjà travaillé, plus de 69,9% étaient des salariés non permanents et des



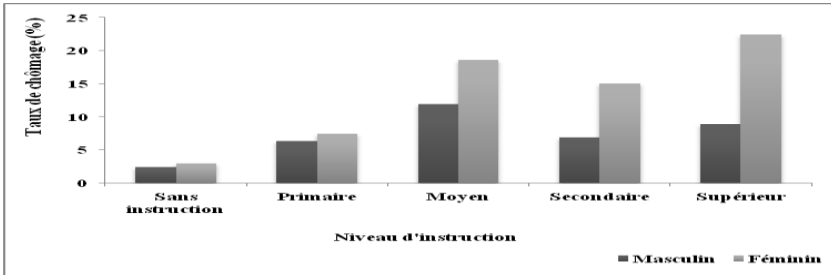
aides familiaux, 14,8% des salariés permanents et 15,3% des employeurs et/ou des indépendants. Les femmes sont plus concernées par le chômage d'insertion. En effet, plus de 75,6% des femmes n'ont jamais travaillé contre 59% pour les hommes. La comparaison entre la structure des chômeurs entre 2003 et 2011 nous permet de constater que la part du chômage d'insertion a globalement augmenté durant cette période de 2,2 points. La situation est différente entre les hommes et les femmes. Pour les femmes, la part de chômage d'insertion a diminué de 7,3 points durant cette période. En revanche, le chômage d'insertion a augmenté pour les hommes de 1,4 point.

La durée moyenne de recherche d'un emploi a diminué de 3,5 mois entre 2005 et 2011. En effet, cette durée est passée de 29,5 mois à 26 mois. Elle est plus élevée pour les hommes. En 2011, un homme cherche en moyenne 6,2 mois de plus qu'une femme pour trouver un emploi. Elle a diminué pour les hommes de 7 mois et pour les femmes de 3,2 mois.

La figure suivante nous permet de constater que le chômage touche plus les personnes diplômées. Le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur est de 15,2%, avec un écart entre les femmes (22,4%) et les hommes (8,9%). Ainsi, près d'une diplômée sur quatre se retrouve au chômage après la sortie de l'université alors qu'un diplômé sur dix se retrouve au chômage après la sortie de l'université.

Bien que le taux de chômage ait globalement diminué ces dernières années, l'analyse de l'évolution du nombre de chômeurs selon le niveau d'instruction, fait ressortir que le nombre de chômeurs a diminué pour ceux ayant un niveau d'instruction plus bas que le niveau universitaire. En revanche, le nombre de chômeurs a sensiblement augmenté (plus de 17 points) pour les personnes ayant un niveau d'instruction supérieur.

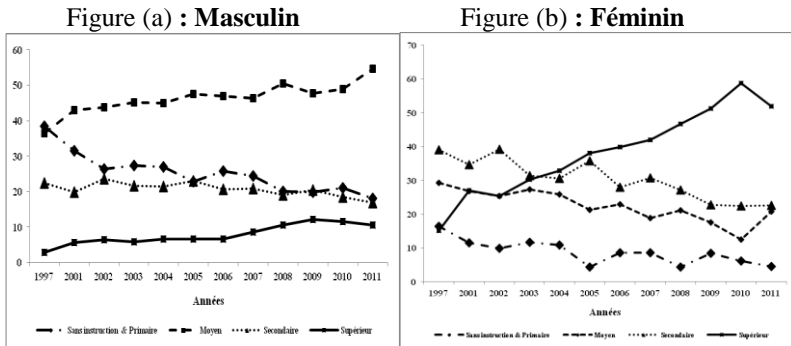
Figure 6 : Taux de chômage par sexe et niveau d'instruction



Source : construit par les auteurs à partir des données de l'enquête emploi 2011 – ONS.

La situation est plus accentuée pour les femmes, La part de femmes au chômage avec un niveau d'instruction supérieur a considérablement augmenté (plus de 28 points entre 2003 et 2010). Les femmes universitaires sont plus au chômage comparativement à celles avec un niveau moindre. La situation est différente pour les hommes, malgré que le nombre de chômeurs a augmenté (plus de 5 points) pour les hommes ayant un niveau universitaire Cette part reste inférieure à celle des hommes ayant un niveau moindre.

Figure 7: Evolution de la structure des chômeurs selon le niveau d'instruction



Source: construit par les auteurs à partir des données des enquêtes emploi 1997-2011 (ONS).

## 2.5. Précarité des emplois en Algérie

Nous avons appréhendé la qualité de l'emploi en Algérie à partir de deux indicateurs : le taux de l'emploi informel et le taux de sous

emploi, ainsi que par l'analyse des emplois occupés par les salariés universitaires selon l'année d'obtention de l'emploi.

### **2.5.1. Sous-emploi et situation d'emploi inadéquat en Algérie**

Dans les enquêtes emploi réalisées auprès des ménages algériens, l'emploi partiel n'est pas systématiquement saisi. Par conséquent, nous avons approché le sous-emploi à partir de la question « *Cherchez-vous un autre travail ou êtes-vous prêt à travailler davantage ?* » qui est posée à l'ensemble des salariés.

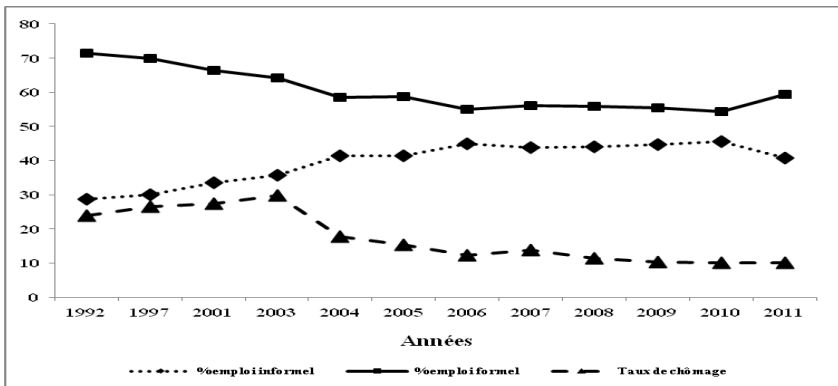
Selon la définition adoptée, nous avons estimé le sous emploi en Algérie à 29,7% en 2007. Cela signifie que sur dix salariés, trois sont concernés par le sous-emploi. Le sous-emploi touche plus les hommes que les femmes. En effet, le taux de sous-emploi est de 31,5% pour les hommes contre 20,5% pour les femmes. Il est probable que les femmes sous employées se déclarent inactives. Le sous-emploi diminue progressivement avec l'âge jusqu'à 59 ans. A partir de cet âge, le taux commence à augmenter. Les jeunes sont les plus touchés par le sous emploi. En effet, les jeunes de 15-24 sont 1,63 fois plus concernés par le sous emploi que les adultes de 25 ans et plus. Le rapport est de 1,6 pour les hommes et de 1,9 pour les femmes. Notons que les personnes âgées de 65 ans et plus sont également plus touchés (20,7%) par le sous-emploi. Le taux de sous-emploi diminue avec le niveau d'instruction, plus le niveau d'instruction est élevé et moins les personnes sont concernées par le sous-emploi. Pour les personnes avec un niveau supérieur, le taux de sous-emploi est de 16,9% (plus de 14% pour les hommes et plus de 19% pour les femmes). Cela peut nous renseigner sur les types et la qualité des emplois occupés par les hommes et les femmes de niveau universitaire. Les personnes qui vivent dans les zones rurales sont plus touchées par le sous emploi (31,7%). Le sous emploi touche plus les salariés du secteur privé (51,2%) en particulier ceux qui travaillent dans des petites entreprises privées (plus la taille de l'entreprise est grande et plus faible est la proportion des salariés sous-employés dans l'établissement) et ceux qui ne sont pas affiliés à une caisse de sécurité sociale (59%). La proportion des salariés sous-employés est plus importante dans les secteurs du BTP (56,9%) et dans l'agriculture (54,2%), ce qui remet en cause toute la politique de relance économique basée sur les grands travaux. Les salariés qui ont exprimé leur désir de changer d'emploi ont été interrogés sur les raisons de cette volonté de changement. Les

deux principales raisons évoquées par les salariés sont : emploi mal rémunéré (40,9%) et emploi provisoire (38,4%). Pour les hommes, la première raison est le revenu qu'ils jugent insuffisant (41,7%), pour les femmes, c'est le type d'emploi « provisoire » (46,1%). La pénibilité de l'emploi a été plus avancée par les femmes (6,3%) que par les hommes (2,5%). En revanche, l'inadéquation de l'emploi avec la formation a été plus avancée par les hommes (11,3%) que par les femmes (4,5%).

### 2.5.2. Evolution de l'emploi informel en Algérie

L'emploi informel non agricole au sens de la définition du BIT est estimé en 2011 à 3,486 millions occupés qui déclarent ne pas être affiliés à la sécurité sociale, ce qui constitue 40,7% de la main d'œuvre totale non agricole. L'évolution entre 1992 et 2011 de l'emploi informel, fait ressortir une progression nettement plus rapide de ce type d'emploi par rapport à l'emploi structuré. La comparaison entre l'évolution du taux de chômage et de l'emploi informel sur la période (1992-2011) nous permet de conclure que le secteur informel a absorbé une partie des personnes qui ont trouvé un emploi. Cela nous renseigne sur la précarité et l'insécurité des emplois créés durant cette période.

Figure 8 : Evolution de l'emploi informel (1992 -2011)<sup>8</sup>



Source : construit par les auteurs à partir des données des enquêtes emploi 1992-2011-ONS.

<sup>8</sup> La saisie de l'emploi informel n'a commencé qu'à partir de l'enquête emploi de 1992.

La non affiliation à la sécurité sociale semble affecter l'ensemble des secteurs d'activité économique du secteur privé. Cependant, certaines branches sont touchées davantage que d'autres notamment l'agriculture (88.6 %) et le secteur du BTP (82.0%), le commerce (75.2%), les industries manufacturières (72.2 %).

**Tableau 1 : Evolution de l'emploi non agricole en Algérie selon la déclaration à la SS (en milliers et en %) entre 1992 & 2011**

		Evolution (10 <sup>3</sup> )	TC	Croissance annuelle moyenne (10 <sup>3</sup> )	TCAM
Evolution 1992- 2001	Emploi déclaré à la SS	-427	-12%	-22	-1,4%
	Emploi non déclaré à la SS	514	45%	27	4,2%
	Emploi non agricole total	87	2%	5	0,2%
Evolution 2001- 2011	Emploi déclaré à la SS	1980	64%	104	5,1%
	Emploi non déclaré à la SS	1838	112%	97	7,8%
	Emploi non agricole total	3818	80%	201	6,1%

Source : construit par les auteurs à partir des données des enquêtes emploi 1992-2011-ONS.

En scindant la période en deux (1992-2001) et (2001-2011) : la première qui voit le taux de chômage continuer à augmenter et la seconde qui correspond à une baisse de ce dernier, les conclusions sont très contrastées. La première correspond à une baisse drastique de l'emploi assuré suite aux compressions d'effectifs qu'a connu le secteur public en application du programme d'ajustement structurel (1994-1997) dont l'onde de choc s'est propagé bien au-delà. Globalement l'emploi non agricole a quasiment stagné sur la période. La deuxième période a connu plus de dynamisme autant pour le secteur formel que celui informel.

### 2.5.3. Les emplois occupés par les salariés universitaires

Le tableau suivant représente la répartition des salariés universitaires par année de recrutement et selon la profession.

**Tableau 2 : Répartition des salariés de niveau universitaire par années de recrutement et CSP**

	Années de recrutement				Total
	2003 -2007	1998-2002	1993-1997	Avant 1992	
Cadres supérieurs	28,8	36,1	43,8	52,9	37,2
Cadres moyens	33,5	37,6	42,1	38,9	36,4
Employés	27	15,4	6,9	2,4	17,1
Ouvriers dans l'agriculture	0,5	0,3	0	0	0,3
Ouvriers non agricole	1,9	1,7	0,3	0,4	1,3
Ouvriers et employés non qualifiés	8,3	9	6,9	5,4	7,6
Total	100	100	100	100	100

Source : construit par les auteurs à partir de l'enquête emploi 2007 (ONS).

Plus de 91% des salariés (avec un niveau d'instruction supérieur) recrutés avant 1992, occupaient des postes supérieurs : 53% comme cadres supérieurs et 39% comme cadres moyens. Les proportions dans ces deux statuts ont considérablement diminué pour les salariés recrutés entre 2003 et 2007, moins de 24 points pour cadres supérieurs et moins de 5,4 points pour cadres moyens. Les universitaires sont de moins en moins recrutés dans les postes supérieurs mais de plus en plus dans les postes intermédiaires et les emplois non qualifiés. En effet, 17% des salariés recrutés avant 1992 occupaient un poste intermédiaire (moins de 6% pour les emplois non qualifiés), cette proportion est passée de 27% pour ceux recrutés entre 2003 et 2007 (8% pour les emplois non qualifiés). Cela signifie clairement qu'il y a une détérioration de la qualité de l'emploi pour les personnes avec un niveau supérieur ou plus exactement une déqualification.

Parmi les principales raisons qui ont contribué aux mouvements sociaux ayant secoué certains pays arabes, c'est l'incapacité des économies de la région à créer suffisamment d'emploi en particulier pour les travailleurs hautement qualifiés. Il y a de moins en moins de créations d'emplois qualifiés en adéquation avec les profils des nouveaux arrivants sur le marché du travail.

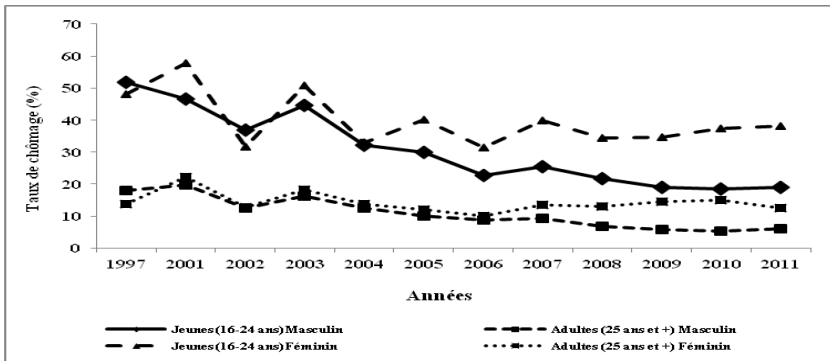
## 2.6. Situation des jeunes sur le marché du travail

### 2.6.1. Principaux indicateurs du chômage des jeunes en Algérie

La répartition du taux de chômage par âge quinquennal et sexe nous permet de constater que le taux de chômage est plus élevé chez

les jeunes : plus de 43% des chômeurs ont moins de 25 ans et 74% ont moins de 30 ans. Le taux de chômage des jeunes de 15-24 ans est 3 fois plus élevé que celui des adultes. La deuxième constatation est que la situation est plus complexe pour les femmes, le chômage touche plus les femmes que les hommes. En effet, le taux de chômage des femmes est 2,35 fois plus élevé que celui des hommes. Ainsi nous constatons une double discrimination : une discrimination pour l'insertion des jeunes sur le marché du travail et une discrimination plus importante à l'encontre des femmes.

Figure 9 : Evolution du taux de chômage des jeunes et des adultes par sexe



Source: construit par les auteurs à partir des enquêtes emploi 1997-2011 (ONS).

Le taux de chômage a diminué pour les jeunes comme pour les adultes ces dernières années. Néanmoins, les jeunes de 15-24 ans sont trois fois plus au chômage que les adultes de 25 ans et plus. Le rapport entre le taux de chômage des jeunes et des adultes s'est stabilisé autour de 3 points entre 1997 et 2011. Ce résultat est très important car il signifie que les programmes spécialement appliqués pour diminuer le chômage des jeunes n'ont pas eu un effet direct sur le chômage des jeunes dans la mesure où le taux de chômage des jeunes et des adultes a diminué avec le même écart relatif sur les quinze dernières années, ce qui nous interpelle sur le ciblage de ces programmes qui touchent beaucoup plus les jeunes adultes entre 25 et 34 ans.

A partir de la comparaison entre l'évolution du taux de chômage entre les jeunes et les adultes par sexe, nous remarquons que : le chômage touche plus les femmes jeunes et adultes. L'écart entre le taux de chômage des hommes adultes et des femmes adultes a augmenté progressivement entre 1997 et 2011. En 2001, l'écart était de

2,6 points et en 2011 de 6,6 points. Pour les jeunes, l'écart entre le taux de chômage des garçons et des filles a atteint 19 points en 2011.

**Tableau 3 : Evolution de la part des jeunes dans le chômage et de la part des jeunes au chômage par sexe**

Année	Part des jeunes (16-24 ans) dans le chômage <sup>9</sup>			Part des jeunes (15-24 ans) au chômage <sup>10</sup>		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
1997	53,1	62,3	54,4	29,2	6,1	18
2001	45,5	48,7	46,1	24,4	5,5	14,9
2002	50,8	42,9	49,7	18,4	2,7	10,7
2003	48,5	45,0	47,9	21,8	3,8	13,1
2004	46,3	42,5	45,6	16,4	3,4	10,0
2005	48,2	43,8	47,4	14,9	2,9	9,0
2006	42,6	45,5	43,2	11,0	3,1	7,1
2007	44,3	39,9	43,3	12,0	3,2	7,7
2008	46,4	41,4	45,1	10,3	3,3	6,9
2009	47,3	35	43,6	9,1	2,9	6,0
2010	46,8	35,9	43,2	8,7	3,3	6,1
2011	41,6	40,0	41,1	8,0	3,5	5,8

Source: construit par les auteurs à partir des données des enquêtes emploi 1997-2011 (ONS).

Le tableau ci-dessus nous permet de constater : qu'en 2011, plus de 41% des chômeurs sont des jeunes âgés entre 16 et 24 ans. Cette part a diminué de 11,5 points entre 1997 et 2011. La part des femmes âgées entre 16 et 24 ans dans le chômage est moins importante (40%) que celle des hommes (41,6%). La part des jeunes (15-24 ans) au chômage en 2011 est de 5,8% avec un écart de 4,5 points entre les jeunes hommes (8,0%) et les jeunes filles (3,5). Cette part a été divisée par trois entre 1997 et 2011 (3,7 pour les hommes et 1,7 pour les femmes). Cette meilleure insertion des jeunes sur le marché du travail ne doit pas cacher la réalité en ce qui concerne la qualité et la sécurité de l'emploi qu'occupent les jeunes. A noter aussi que plus d'un jeune sur quatre n'est ni sur le marché du travail ni en formation (15% pour les hommes et 37% pour les femmes) en 2011.

### 2.6.2. Emploi des jeunes sur le marché du travail

Les jeunes de 15-24 ans sont plus dans le segment emploi agricole par rapport aux adultes 25-64 ans. L'écart entre les deux populations

<sup>9</sup> Nombre de chômeurs (16-24) divisé par ensemble des chômeurs.

<sup>10</sup> Nombre de chômeurs (15-24) divisé par l'ensemble des jeunes (15-24).



qui était de 6 points en 1997 a augmenté d'un point en 2007. En 1997, les jeunes travaillaient plus (20%) dans le segment emploi agricole. En revanche en 2007, ils sont plus (34,7%) dans le segment salarié non déclaré du secteur privé. Les jeunes sont moins représentés présents que les adultes dans les secteurs protégés : l'administration et le secteur public économique. Aussi, ils sont moins représentés dans le segment employeur formel et indépendant formel. En 1997, les jeunes se retrouvaient plus dans le segment salarié déclaré du secteur privé comparativement aux adultes mais la situation s'est renversée en 2007. Les jeunes sont plus dans des segments moins protégés, ils sont plus dans le segment salarié non déclaré du secteur privé. La situation ne s'est pas améliorée entre 1997 et 2007.

Cette analyse de l'évolution de l'emploi par segments entre 1997 et 2007 nous permet de conclure que la situation de l'emploi en Algérie dans cette période s'est dégradée en termes de sécurité de l'emploi en particulier pour les jeunes. En effet, nous avons constaté que le secteur public ne contribue plus à la création d'emplois, or il a été dans une période précédente le garant de l'emploi protégé. Les entreprises informelles ont pris des proportions importantes dans le tissu économique du pays de même que l'emploi non déclaré.

### **3. Analyse par cohorte de la participation au marché du travail**

Le but des analyses par cohorte est d'étudier le parcours de vie des différentes cohortes. Pour pouvoir procéder à ce type d'analyse, il ne suffit pas d'examiner des populations similaires, mais il est également nécessaire que les méthodes d'enquête soient comparables. Les méthodes de décomposition (Âge-Période-Cohorte) permettent d'estimer l'influence nette de l'âge, de la période et de la cohorte sur un phénomène. Le modèle s'écrit :

$$Y = \beta_0 + \beta_p \text{ Période} + \beta_A \text{ Age} + \beta_C \text{ cohorte}$$

Avec :

Y : taux d'activité définit comme le rapport de la population active à la population en âge d'activité (15 ans et plus).

Période : l'année d'observation (année de réalisation de l'enquête)

Age : âge des personnes enquêtées.

Cohorte : date de naissance des personnes enquêtées.

$\beta$ : un vecteur de paramètres à estimer.

### **3.1. Définition de quelques concepts**

#### **a- Le concept de cohorte**

Emprunté à la démographie, le concept de cohorte se définit comme étant « l'ensemble des individus nés à la même date ou dans un même intervalle de temps dans une société » (Attias-Donfut, 1988).

Plus qu'un ensemble d'individus, une cohorte se caractérise par des traits communs existant entre les membres. Plusieurs facteurs peuvent expliquer les différences qui peuvent exister entre les cohortes dont les changements intervenus dans la sphère familiale, les modes d'éducation, les valeurs en vogue, les événements historiques vécus, etc. Ayant sa propre histoire et étant socialisée dans un contexte spécifique, chaque cohorte présente ainsi des caractéristiques qui la différencient des autres cohortes. Elle est un intermédiaire par lequel le changement social peut se produire, voire s'observer (Ryder, 1965).

#### **b- Effets de cohorte, d'âge, de période et de recomposition du cycle de vie**

On parle d'un effet de cohorte lorsqu'un phénomène est vécu par une cohorte particulière, peu importe son âge ou l'année d'observation. L'effet de cohorte se distingue de l'effet d'âge, lequel renvoie à un phénomène vécu par un individu à un moment précis de son cycle de vie (adolescence, jeunesse, vieillesse, etc.). De même, il se distingue de l'effet de période, lequel désigne un phénomène vécu au cours d'une période historique précise par l'ensemble des individus, peu importe leur âge ou leur année de naissance (crise économique, guerre, etc.).

Pour pouvoir parler d'un effet de cohorte, il est nécessaire de suivre le parcours de vie des personnes appartenant à une cohorte et de le comparer à celui de personnes appartenant à d'autres cohortes. Le diagramme de Lexis, développé par les démographes permet de procéder à ce type de comparaison.

Le diagramme de Lexis permet d'imbriquer les trois temps : en ligne se lit le devenir des âges au cours des différentes périodes, le «cycle de vie apparent» pour une année donnée en colonne (appelée aussi isochrone) et le «cycle de vie réel», celui que connaît une cohorte donnée, en diagonale (appelée aussi ligne de vie). Le diagramme de Lexis permet en fait d'organiser l'information portant sur une population suivie sur plusieurs années en mettant l'année de nai-

ssance en abscisse, l'âge en ordonnée et la cohorte de naissance apparaissant sur une diagonale.

### 3.2. Analyse des parcours éducatifs par cohorte

Avant de commencer, il est important de signaler que depuis la première réforme du système de l'enseignement supérieur en 1971, nous avons observé une croissance exponentielle des effectifs des universitaires. Le nombre d'étudiants inscrits dans les universités s'élève à plus de 1,2 millions et le nombre de diplômés est de l'ordre de 250.000 formés par les universités algériennes en 2010-2011.

#### 3.2.1. Parcours éducatifs de la population active

Le tableau suivant représente la répartition de la population active par génération selon le niveau d'instruction.

Tableau 4 : **Répartition de la population active (en 2007) par générations selon le niveau d'instruction**

Instruction / Formation	Avant 1972	1973 – 1977	1978 - 1982	Total
<b>Hommes</b>				
Sans instruction	19,9	3,6	2,9	11
Primaire	30,8	14,9	16,2	24,1
Moyen	22,3	39,8	44	35,3
Secondaire	17,5	30,6	24,7	20,6
Supérieur	9,5	11,2	12,2	8,9
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Femmes</b>				
Sans instruction	22,4	5,6	3,1	11,7
Primaire	15,3	8	6,2	11,4
Moyen	13,7	14,7	16,1	17,7
Secondaire	26,4	31,8	24,1	26,3
Supérieur	22,3	39,9	50,4	32,9
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : construit par les auteurs à partir des données de l'enquête emploi 2007 (ONS).

L'analyse du tableau ci-dessus, nous permet de constater que les nouvelles cohortes poursuivent de plus en plus leurs études et entrent de plus en plus à l'université contrairement aux générations des plus âgées. Cela signifie, qu'il y a de plus en plus de personnes éduquées qui arrivent sur le marché du travail. La proportion des filles de niveau universitaire qui arrivent sur le marché du travail est plus importante que celle des garçons pour les différentes générations. Ceci s'explique par le fait que pour les anciennes générations, les femmes les moins

instruites ne se présentaient pas sur le marché du travail et que pour les nouvelles générations, la proportion de celles qui arrivent à l'université est plus importante.

### 3.2.2. Analyse du parcours éducatif de la cohorte (1978-1982)

Le tableau suivant représente le parcours éducatif de la génération 1978-1982. En termes de cohortes, il s'agit des personnes nées entre 1978 et 1982. En 2007, elles sont âgées entre 25 et 29 ans.

Sur cette génération de 3398000 personnes, plus de 9% n'ont jamais fréquenté l'école. La proportion des filles qui n'ont jamais été scolarisées est plus importante (15,14%) que celle des garçons (3,38%). La proportion de ceux qui arrivent au niveau supérieur est de 16,33%, soit une personne sur six, donc il y a une très forte déperdition tout au long du cycle scolaire. La déperdition est plus importante pour les garçons que pour les filles. En effet, pour les garçons la proportion de ceux qui arrivent au niveau supérieur est de 13,73% contre 19% pour les filles. Cela signifie, que plus de 83% sortent sans aucun diplôme. Plus de 86% pour les garçons et 81% pour les filles.

Tableau 5<sup>11</sup> : Parcours éducatif des générations 1978 – 1982 effectif en milliers

	Garçons					Filles						
	TS	TP	NS	FP	%	TS	TP	NS	FP	%		
Total	3,4	↓ 1748	→ 59	→ 0	0	15,1	↓ 1651	→ 250	→ 1	0,5		
P	16,2	↓ 96,6	→ 1689	→ 283	→ 14	5,1	18,6	↓ 84,8	→ 1401	→ 307	→ 14	4,5
M	42,8	↓ 83,2	→ 1405	→ 749	→ 157	20,9	26,3	↓ 78,0	→ 1093	→ 434	→ 92	21,1
S	23,8	↓ 46,7	→ 656	→ 416	→ 98	23,7	20,8	↓ 60,3	→ 659	→ 344	→ 145	42,2
Sup	13,7	↓ 36,6	→ 240	→ 240	→ 13	5,4	19,1	↓ 47,8	→ 315	→ 315	→ 33	10,6

Source : construit par les auteurs à partir des données de l'enquête emploi 2007 (ONS).

Pour ceux qui ont été scolarisés mais qui n'ont pas atteint le niveau supérieur, plus de 79% n'ont pas suivi de formation professionnelle après leur sortie du système éducatif. Cette proportion est de 81,4% pour les garçons et de 76,8% pour les filles.

<sup>11</sup> TS : taux de sortie, TP : taux de passage, NS : nombre de sortie, FP : suivie de formation professionnelle. P : primaire, M : moyen, S : secondaire, Sup : supérieur.

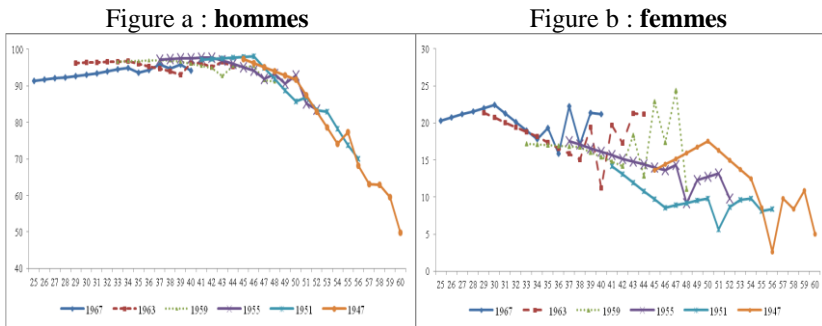
A partir de ces résultats, nous nous interrogeons sur l'avenir de ces personnes qui sont exclues du système éducatif sans aucun diplôme et qui ne suivent aucune formation professionnelle après leur sortie du cursus scolaire général.

### 3.3. Analyse des taux d'activité par cohorte

Les variations observées des taux d'activité (en particulier des femmes) dans les données en coupes instantanées sont souvent mal interprétées. L'analyse en termes de cohorte nous permet de faire ressortir les changements en termes de comportements d'activité.

Dans l'analyse graphique, pour chaque cohorte correspond une partie de la courbe représentant des taux d'activité par âge. Pour une plus grande lisibilité des graphiques, nous n'avons représenté que 6 cohortes (1947, 1951, 1955, 1959, 1963 et 1967). A chaque âge correspond, pour les différentes générations, une année d'enquête différente.

Figure 10 : Taux d'activité par âge et génération



Source : construit par les auteurs à partir des données des enquêtes emploi1992-2007 (ONS).

Ces graphiques permettent de comparer les changements de comportements d'activité des différentes générations au même âge, si les générations successives ont les même taux d'activité au même âge, les parties de courbes se superposent. Cette superposition des courbes est précisément ce que l'on observe pour les hommes (figure a). Ce résultat signifie qu'il n'y a pas eu de changement de comportement pour la participation au marché du travail entre générations.

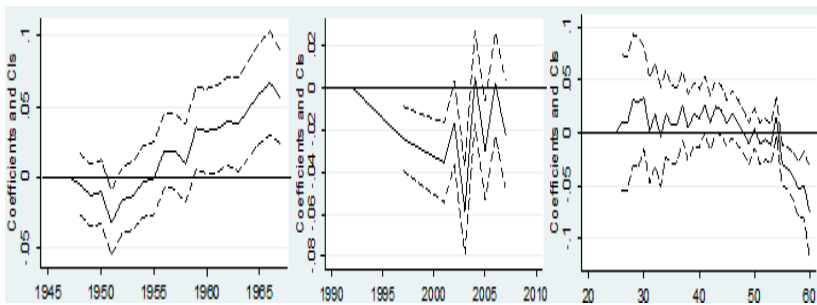
Le modèle d'activité des hommes de 25 à 60 ans reste donc celui d'une situation d'activité généralisée entre 25 et 55 ans, suivie d'une

baisse en fin de vie active. En revanche, pour les femmes (figure b), les taux d'activité sont nettement différenciés pour les différentes générations à âge identique et donc à des dates différentes. Plus les générations sont récentes, plus leur taux d'activité à âge donné est élevé. Ce résultat signifie que les nouvelles générations sont de plus en plus actives comparativement aux anciennes.

Dans l'analyse économétrique des taux d'activité féminine, les coefficients estimés étant nombreux, nous représentons les résultats sous forme de graphiques.

Figure 11: **Décomposition des effets (âge, génération et date) sur le taux d'activité des femmes**

Figure a : **Effet génération**    Figure b : **Effet date**    Figure c : **Effet d'âge**



Source : construit par les auteurs à partir des données des enquêtes emploi1992-2007 (ONS).

De cette analyse, il ressort que :

1. L'effet de génération est fortement positif pour les générations nées après 1955, une croissance forte et régulière du taux d'activité pour les générations nées après cette date.
2. L'effet de date est nettement moins marqué que l'effet de génération, avec de très fortes variations des taux d'activité selon les périodes. C'est-à-dire que la conjoncture économique n'a pas eu d'effet sur les taux d'activité.
3. L'effet d'âge est caractérisé par une stabilité du taux d'activité de 25 à 49 ans et une diminution à partir de 50 ans. A génération et date identique, il contribue donc à abaisser les taux d'activité en

fin de vie active. Ceci traduit les cessations d'activité antérieures à 60 ans.

## **Conclusion**

Cette étude qui retrace l'évolution de la situation du marché du travail en Algérie nous a permis de constater que celle-ci s'est sensiblement améliorée. En effet, les taux d'activité et d'emploi ont sensiblement augmenté et le taux de chômage a considérablement diminué. Mais cette analyse nous a aussi montré les dysfonctionnements sur le marché du travail : un chômage qui touche de plus en plus les personnes instruites, des inégalités pour l'accès au marché du travail entre les hommes et les femmes et entre les jeunes et les adultes. Les femmes et les jeunes sont les plus discriminés. Nous avons aussi constaté la progression de l'emploi informel et de l'emploi non permanent ainsi que la progression de la précarité des emplois. Cela, pour dire qu'il reste encore à faire pour les concepteurs des politiques publiques en matière d'emploi, afin d'améliorer la situation sur le marché du travail.

L'analyse par cohorte nous a permis d'analyser le fonctionnement du marché du travail en distinguant les trois effets : âge, génération et année d'observation. Ce type d'analyse s'avère plus qu'important pour bien comprendre les mécanismes de fonctionnement du marché du travail en particulier pour les femmes. L'analyse en termes de cohorte nous a permis de faire ressortir les changements en termes de comportements d'activité. La durée de vie active a baissé chez les hommes (malgré l'augmentation de l'espérance de vie) du fait de l'allongement de la durée de scolarisation ayant entraîné une arrivée plus tardive sur le marché du travail et une sortie plus précoce du fait de l'élévation du taux de couverture sociale permettant le bénéfice d'une retraite. Pour les femmes le phénomène est plus complexe. La durée moyenne d'activité s'allonge du fait de moins de sorties définitives du marché du travail pendant l'âge actif et des durées d'inactivité plus courtes. Ce travail, doit être complété par une analyse des institutions de régulation qui régissent le marché du travail en Algérie. Un travail sur les politiques d'emploi et l'évaluation de leur impact nécessite une analyse, à part, vue l'importance de cet aspect pour une meilleure analyse du marché du travail en Algérie.

## Références bibliographiques

**Adair P, (2002).** «L'emploi informel en Algérie : évolution et segmentation», in *Cahiers du GRATICE*, n°22, Université Paris XII.

**Adair P & Hamed Y, (2006).** «Marchés informels et micro-entreprises au Maghreb : emploi, production et financement», in Musette M. S. et Charmes J. (éds), *Informalisation des économies maghrébines*, CREAD, Alger, vol 1, 27-60.

**Adair P & Bellache Y, (2012).** «Emploi et secteur informels en Algérie : déterminants, segmentation et mobilité de la main d'œuvre», in *revue Région et Développement* » n° 35.

**Agenor P-R & El Aynaoui J-P, (2003).** «Labor Market Policies and Unemployment in Morocco: a Quantitative Analysis», *Policy Research Working Paper n° 3091*, World Bank.

**Al-Qudsi S, (1998).** «Labor Markets and Policy in the GCC: Micro Diagnostic and Macro Profiles». *The UAE: The Emirates Center for Strategic Studies and Research*.

**Antman F & McKenzie D-J, (2007).** «Earnings Mobility and Measurement Error: A Pseudo-Panel Approach ». *Economic Development and Cultural Change* 56, 1:125-161.

**Azam J-P, (1995).** «The labor market in Morocco», *Rapports*, R.95.08, CERDI.

**Assaad R, (2007).** «Unemployment and Youth Insertion in the Labor Market in Egypt ». *The Egyptian Center for Economic Studies Working Paper No. 118*. Cairo: *Egyptian Center for Economic Studies*.

**Assaad R, (1997).** «The Effects of Public Sector Hiring and Compensation Policies on the Egyptian Labor Market ». *World Bank Economic Review* 11(1): 85-118.

**Baudelot C & Gollac M, ( 1995).** «Le salaire du trentenaire : question d'âge ou de génération », *Économie et Statistique*, n° 304-305, pp. 17-36.

**Beaudry P & Lemieux T, (1998).** «L'évolution du taux d'activité des femmes au Canada », 1976- 1994 : Une analyse de cohortes. *Série Scientifique statistique Canada*.

**Beaudry P & Green D.A, (2000).** «Cohort patterns in Canadian Earnings : Assessing the role of skill premia in inequality trend ». *The Canadian Journal of Economics*, vol33,N°4,p 907-936.

**Beaudry P & Lemieux T, (1999).** « Evolution of the Female Labour Force Participation Rate in Canada 1976-1994: a Cohort Analysis ». *Canadian Business Economics*, Vol. 7, Number 2, pp.57-70.

**Bouklia Hassen R & T alahite F, ( 2008).** «Marché du travail, régulation et croissance économique en Algérie ». *Revue Tiers Monde*, N° 194, p. 1-25.



- Bounoua C, (1999).** «Etat, illégalisation de l'économie et marché en Algérie», in *les cahiers du cread*, N° 50, Alger, 25- 46.
- Bourdallé G & Cases C, (1996).** «Les taux d'activité des 25-60 ans : les effets de l'âge et de la génération», *Économie et Statistiques*, n° 300, pp. 83-93.
- Bouyacoub A, (2006).** «Emploi et croissance en Algérie 1990-2003 », in Musette M.S et Hammouda N.E, *La question de l'emploi au Maghreb central*, CREAD, Alger, vol 3, 137-150.
- Bouzidi A, (1984).** «Emploi et chômage en Algérie», in *les cahiers du cread*, Alger, p-57-76.
- Calderon M-A, (2008).** « Unemployment dynamics in Mexico: Can micro-data shed light on the controversy of labor market segmentation in developing countries? » *El Colegio de México, Mexico*
- Charmes J, (2006).** «Secteur informels et emploi informel au Maghreb », in Musette M.S. et Charmes J., *Informalisation des économies maghrébines*, ed. CREAD, Alger, vol 1, 11-25.
- Charmes J, (2002).** «L'emploi informel : méthodes et mesures », *Cahiers du GRATICE*, 22, Université Paris 12, 9-35.
- Chauvel L, ( 2002).** «*Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au XXe siècle* » (2e édition), Paris, PUF.
- Crespo S, (2007).** « Diversité des formes de transition travail-retraite dans une cohorte de Canadiens âgés de 50 à 64 ans », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 36, n° 1, p. 49-83.
- Deaton A, (1997).** «*The analysis of household surveys. A microeconomic approach to development policy* ». Baltimore, The Johns Hopkins University Press.
- Deborah S, (2001).** «Démographie et marché du travail», in *Statistique Canada N°75-001*.
- El Aynaoui J-P, (1997).** «Participation, choix occupationnel et gains sur un marché du travail segmenté : une analyse appliquée au cas du Maroc», *Document de travail n°18. Groupe d'Economie du Développement de l'Université Montesquieu Bordeaux IV*.
- Fauré A & Labazee P, (2000).** *Petits patrons africains, entre marché et assistance*, ed. Karthala, Paris.
- Hammouda N-E, (2006).** «Secteur et emploi informel en Algérie : définitions, mesures et méthodes d'estimation », in Musette M. S. et Charmes J. (éds), *Informalisation des économies maghrébines*, vol. I, CREAD, Alger.
- Henni A, (1991).** *Essai sur l'économie parallèle : cas de l'Algérie* , ENAG, Alger.
- Hernández R-D & Romano P-O, (2009).** «A Cohort Analysis of Labor Participation in Mexico », 1987-2009, *IZA DP No. 4371*.

- Ibourk A & Perelman S, (1999).** «Frontier Analysis and Efficiency of Labor Markets in Morocco», *paper presented at the Sixth European Workshop on Efficiency and Productivity Analysis, Royal Agricultural University, Copenhagen, Denmark.*
- Koubi M, (2003).** «Les trajectoires professionnelles : une analyse par cohorte », in *Économie et statistique N° 369-370.*
- Lachaud J-P, (1994).** «*The labour market in Africa* », Genève, série de recherche n°102, Institut international d'études sociales.
- Lassassi M. & Hammouda N-E, (2012).** Le fonctionnement du marché du travail en Algérie : population active et emplois occupés, in *Région et développement N°35.*
- Lautier B, (1994).** *L'économie informelle dans le tiers monde*, Paris, La Découverte, Coll. Repères.
- Musette M-S & Charmes J, (2006).** *Informalisation des économies maghrébines*, édition CREAD, Alger.
- Prus S, (2000).** Income inequality as a Canadian Cohort Ages: An Analysis of the later life Course, *Research on Aging, 22, 3, 211-237.*
- Roubaud F, (1994).** *L'économie informelle au Mexique : de la sphère domestique à la dynamique macro-économique*, ed. Karthala-Orstom». Paris.
- Sackey H, (2005).** «Female labour force participation in Ghana : The effects of education », *AERC Research Paper 150, African Economic Research Consortium, Nairobi, Page 1-53.*
- Shaban R-A, Assaad R & Al-Qudsi S, (1995).** «The Challenge of Unemployment in the Arab Region »." *International Labor Review 134(1): 65-82. (1995).*
- Wahba J, (2009).** «Informality in Egypt: A Stepping Stone or a Dead End? » *Economic Research Forum Working Paper No. 456. Cairo: Economic Research Forum.*
- Yang Y, (2010).** Cohort Analysis in Social Research: What's New? *Presentation at the Upper Midwest Workshop on Population Studies University of Minnesota.*
- Yang Y & Land K.C, (2008).** «Age Period Cohort analysis of repeated cross-section surveys : fixed or random effects ? », *Sociological methods research, 36 (3), pp. 297-326.*
- Yang Y., Fu W.J & Land K.C, (2004).** «A methodological comparison of Age-Period-Cohort models: the intrinsic estimator and conventional generalized linear models», *Sociological methodology, 34 (2004), pp. 75-110.*
- Zidouni H, (2003).** Evaluation et analyse de la place de l'économie informelle en Algérie, *séminaire «Fiscalité citoyenne ou économie informelle», Forum des Chefs d'Entreprises.*

## ANNEXE I

**Tableau 1** : Situation des jeunes sur le marché du travail 1997-2007

(En milliers)	1997				2007			
	15-24		25-64		15-24		25-64	
	Effectifs (10 <sup>3</sup> )	%	Effectifs (10 <sup>3</sup> )	%	Effectifs (10 <sup>3</sup> )	%	Effectifs (10 <sup>3</sup> )	%
Emploi agricole	178	20,2	652	14,3	298	18,9	803	11,6
Salarié permanent dans l'administration	134	15,2	1126	24,7	229	14,5	1658	24
Salarié non permanent dans l'administration	36	4	66	1,5	68	4,3	317	4,6
Salarié permanent du public économique	63	7,1	1078	23,6	9	0,6	522	7,6
Salarié non permanent du public économique	17	1,9	79	1,7	22	1,4	124	1,8
Aide familiale	79	9	80	1,8	125	7,9	94	1,4
Salarié du secteur privé déclaré	47	5,3	198	4,3	60	3,8	481	7
Salarié du secteur privé non déclaré	145	16,4	320	7	548	34,7	1166	16,9
Employeur informel	2	0,2	7	0,2	4	0,2	58	0,8
Employeur formel	5	0,6	82	1,8	14	0,9	270	3,9
Indépendant informel	125	14,2	433	9,5	161	10,2	952	13,8
Indépendant formel	52	5,9	440	9,6	42	2,6	454	6,6
Total	883	100	4561	100	1580	100	6898	100

Source: construit à partir des données des enquêtes emploi 1997-2007 (ONS).



## **QUELQUES ELEMENTS POUR UN BILAN D'UN DEMI SIECLE DE POLITIQUES AGRICOLES ET RURALES**

Slimane **BEDRANI\***  
Foued **CHERIET\*\***

### **Résumé :**

Au lendemain de l'indépendance, les principaux objectifs des politiques agricoles et rurales étaient de nourrir la population, de créer de l'emploi pour absorber la main-d'œuvre excédentaire en attendant que l'industrie prenne la relève, d'améliorer le niveau de vie des ruraux. Plus tard, s'est ajouté l'objectif de durabilité du développement agricole et rural. Un demi-siècle après, on constate que la nourriture de la population s'est, en moyenne, améliorée, mais au prix d'un accroissement de la dépendance vis-à-vis de l'étranger. La population occupée dans l'agriculture augmente et contribue à la diminution du taux de chômage en milieu rural. L'amélioration du niveau de vie des ruraux est certaine. Mais l'utilisation durable des ressources naturelles ne connaît pas de progrès notables : la désertification persiste à un haut niveau, la déforestation continue, l'eau d'irrigation reste encore largement gaspillée. L'explication des évolutions constatées se trouve dans la croissance encore modeste des productions agricoles (due à la persistance de faibles rendements, d'un fort taux de jachère et de faibles investissements), dans la croissance forte du nombre de bouches à nourrir et dans la croissance des revenus permise par une redistribution relativement large de la rente pétrolière. Elle se trouve aussi dans les défaillances de la gouvernance globale du pays et dans les défaillances dans la gouvernance du secteur agricole et rural lui-même.

**Mots clés :** Algérie, Agriculture, Développement rural, Politique publique.

**Classification JEL:** Q18

---

\* Chercheur associé CREAD, Professeur ENSA (El Harrach) –Alger.

\*\* Maître de Conférences en « Stratégie et marketing agroalimentaires, Docteur en Gestion, UMR 1110 MOISA, Montpellier Supagro – France.

## Introduction

En Algérie, l'Etat a depuis près d'un demi-siècle contribué à façonner l'agriculture du pays à travers des choix politiques et idéologiques mais aussi par des mécanismes de régulation de la propriété, de l'accès au foncier, d'aménagement du territoire, d'orientation de la recherche agronomique, de grands programmes transversaux (lutte contre la désertification, irrigation, etc.), de lutte contre l'exode rural, de choix de mécanismes de régulation du commerce, de la production et des échanges internationaux (monopoles, subventions...). Les réformes des politiques nationales agricoles et rurales se sont enchaînées à travers une multitude de « programmes nationaux » traduits dans d'innombrables sigles, souvent conçus et appliqués par l'adoption d'une série de lois, dans une logique *top down*, et cela à travers des entreprises, des offices et des groupements publics, des sociétés de gestion des participations de l'Etats, ou des déclinaisons de l'administration centrale et des directions agricoles régionales.

Dans les années 1970 et 1980, la moindre tentative de faire un bilan des politiques publiques était étouffé par l'argument d'une absence de recul nécessaire et de la jeunesse de la république algérienne. Par ailleurs, la plupart des économistes estimait que les comparaisons avec les autres pays étaient biaisées, car « nos » politiques publiques étaient encastrées dans un processus de développement encore en cours, et s'articulaient autour de plans enchevêtrés qu'on ne pouvait évaluer séparément. Et maintenant ? Cinq décennies après l'indépendance, peut-on tenter un tel exercice ? Est-il pertinent de « broser » un bilan des politiques agricoles et rurales en Algérie ? Dans quelle mesure les objectifs de ces politiques ont-ils été atteints alors que l'Algérie célèbre le cinquantième anniversaire de son indépendance ? Un demi-siècle après la déclaration d'indépendance, quel bilan peut-on tirer des politiques agricoles et de développement rural qui ont été appliquées par les gouvernements successifs ? Comment peut-on expliquer un tel bilan ? Peut-on faire une « halte » pour une évaluation des résultats de ces politiques publiques ? Qu'a-t-on réalisé et que reste-il à faire ? C'est à ces questions que tentent de répondre partiellement les développements qui suivent.

Avant d'entamer ce travail, on se doit de prendre quelques précautions méthodologiques quant aux objectifs, aux sources des données mobilisées et aux limites de la présente recherche. Ainsi, il ne s'agit pas pour nous d'effectuer une évaluation systématique de

chaque mesure ou réforme dans le secteur agricole, mais de présenter une lecture globale et « historique » des principales évolutions. De même, le choix des thématiques peut sembler arbitraire, car comment justifier le traitement de la production et des rendements, de la souveraineté alimentaire et du développement rural en dehors des politiques transversales de développement mises en œuvre en Algérie ? Il est aussi très restrictif de tenter d'évaluer des politiques publiques sans recours à une analyse des budgets affectés et réellement dépensés, des arbitrages sectoriels effectués ou des méthodes des scénarios pour une lecture prospective de la problématique agricole et rurale en Algérie.

Pour le présent exercice, nous avons mobilisé des données émanant principalement des institutions internationales. Elles ont l'avantage d'être agrégées et de permettre des comparaisons inter-pays, mais présentent néanmoins de nombreux inconvénients portant sur leur mode de construction et leur fiabilité. S'agissant des résultats présentés, ils ont été « décontextualisés » de leurs ancrages socio-politiques. Une telle analyse peut sembler « froide », mais elle présente l'avantage d'être impartiale. Enfin, nous n'avons pas déployé d'analyse localisée ou d'étude de cas (sur une région, une entreprise, une exploitation agricole) et nous nous sommes efforcés de porter un intérêt global à l'ensemble des filières, même si un traitement particulier a été réservé à la filière céréales pour illustrer les thématiques de la dépendance alimentaire ou encore de l'évolution des rendements et de l'exploitation des terres agricoles.

Cette contribution est organisée en deux parties principales, composée chacune de cinq sections. La première partie portera sur une série de constats permettant de relativiser les ambitions affichées par les politiques agricoles. La seconde tentera d'apporter des éléments d'explication aux faibles résultats obtenus en matière de développement agricole et rural. Dans un dernier point, nous avancerons des éléments d'explication transversale portant sur le déficit de gouvernance institutionnelle du secteur et une faiblesse du caractère stratégique et prospectif des politiques menées jusque-là.

## **1. Ambitions affichées et résultats des politiques agricoles et rurales**

Au lendemain de l'indépendance, les principaux objectifs des politiques agricoles et rurales étaient de nourrir la population et de créer de l'emploi pour absorber la main-d'œuvre excédentaire (afin

d'éviter un exode rural massif des populations vers les villes) en attendant que l'industrie prenne la relève. Ainsi, il n'était pas question de financer le secteur industriel par des prélèvements sur le secteur agricole, ni de favoriser l'exportation de produits agricoles pour acquérir les devises étrangères nécessaires à l'importation de biens d'équipement, le secteur des hydrocarbures devant assumer ces rôles. Pour ce qui est du milieu rural, l'objectif général était d'améliorer le niveau de vie des ruraux en tirant ce milieu du sous-développement grâce à son équipement en infrastructures économiques et sociales (infrastructures scolaires, de santé, de communication; en habitat, ...).

Ces objectifs des politiques agricoles et rurales des deux premières décennies de l'indépendance ont été maintenus au cours des décennies suivantes. On les trouve énoncés dans les recommandations des deux grandes conférences nationales sur l'agriculture, la première tenue en 1992 (Ministère de l'agriculture, 1992) et la deuxième tenue en février 2008. S'est ajouté à ces objectifs – particulièrement depuis le début des années deux mille -l'objectif de développer l'agriculture et le milieu rural de façon durable, cela devant se traduire par une gestion non minière des ressources naturelles (sols, eau et végétation naturelle) : autrement dit, par un renforcement de la lutte contre la désertification, par une utilisation non érosive des sols et par l'utilisation économe des ressources en eau.

### **1.1 Nourrir la population : un recours encore massif aux importations**

Sur les plans quantitatif et qualitatif, l'algérien moyen –comme ses voisins marocains et tunisiens – se nourrit bien mieux aujourd'hui qu'au début de l'indépendance. Par rapport à la moyenne des années 1963-1967, la ration alimentaire par personne et par jour a été multipliée par 1,9 (cf. Tableau 1 et Graphique1). Sur le plan de la qualité, la situation s'est nettement améliorée, notamment en termes de diversité nutritionnelle : les rations en protéines et en matières grasses ont doublé durant cette période (cf. tableau 1).

Mais un demi-siècle après l'indépendance, l'Algérie dépend encore plus des importations pour nourrir sa population. En effet, la part des importations dans les disponibilités de blés a plus que doublé en moyenne annuelle entre les périodes 1963-1967 et 2006-2010 (cf. Tableau 2), celle des céréales totales a été multipliée par 2,6, celle de légumes secs par presque 8, celle de lait par 2,6, celle d'huile par pres-



que 2. Il n'y a que pour les viandes que cette part est restée constante et que pour les pommes de terre où elle a chuté pour être presque nulle en fin de période. En 2011, les importations alimentaires représentent 20,8 % des importations totales en valeur, occupant la deuxième position après l'ensemble "machines et moyens de transport" (37,2 %). Durant la décennie 2000-2009, les importations agricoles et alimentaires représentent encore 21 % des importations totales (cf. tableaux 3, 15 et 16), même si ce pourcentage est inférieur à celui de la première décennie de l'indépendance.

**Tableau 1 : Disponibilités alimentaires en Kcal/personne/jour**

	1963-1967	2005-2009	Evolution (multiplicateur)
Disponibilités alimentaires en Kcal/personne/jour			
Algérie	1.685	3.151	1,9
Tunisie	2.260	3.312	1,5
Maroc	2.238	3.233	1,4
Disponibilités alimentaires en protéines g/personne/jour			
Algérie	44,32	87,1	2,0
Tunisie	57,92	93,56	1,6
Maroc	59,84	89,64	1,5
Disponibilités alimentaires matières grasses g/personne/jour			
Algérie	31	67,6	2,2
Maroc	34,8	64	1,8
Tunisie	58	88,2	1,5

Source : Elaboré par les auteurs d'après les données FAO

**Tableau 2 : Part des importations dans les disponibilités de produits alimentaires de base**

Produits	1963-1967	2006-2010	Produits	1963-1967	2006-2010
Blés	30%	69%	Huiles	46%	89%
Céréales totales	25%	67%	Viandes	8%	8%
Légumes secs	12%	95%	Pommes de terre	27,7%	0,1%
Lait	31%	80%			

Source : Calculé sur les données de la FAO

**Tableau 3 : Importations agricoles et alimentaires (en valeur) dans les importations totales (non compris les produits de la pêche)**

	1961-1969	1970-1979	1980-1989	1990-1999	2000-2009
En %	27%	19%	24%	30%	21%

Source : Calculé sur les données de la FAO

## 1.2. Créer de l'emploi : l'industrie n'a pas pris la relève

La FAO définit la population active dans le secteur agricole (main-d'œuvre agricole) comme "la partie de la population active qui possède un travail ou en recherche un dans l'agriculture, la chasse, la pêche ou la foresterie". Cette population a presque doublé entre 1981 et 2010 en Algérie (elle passe de l'indice 100 en 1981 à l'indice 193 en 2010) alors qu'elle a peu augmenté au Maroc (indice 100 en 1981 et 118 en 2010) et est restée relativement stable en Tunisie (indice 100 en 1981 et 98 en 2010). Ceci indique le maintien d'une importance forte de l'agriculture dans l'activité économique, malgré la baisse très sensible constatée par ailleurs de la part de la population active agricole dans la population active totale entre 1981 et 2010 en Algérie (36 % en 1981 et 22 % en 2010).

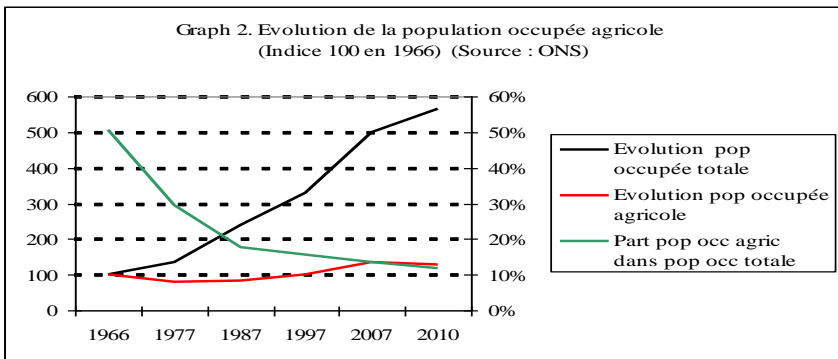
Il n'existe pas de données publiées sur l'évolution de la création d'emploi dans l'agriculture, ni en Algérie, ni dans les pays voisins. En admettant que l'évolution de la création d'emploi est reflétée par celle de la population occupée, les données de l'Office National des Statistiques montrent que cette population a été multipliée par 1,3 entre 1966 et 2010 alors que la population occupée totale a été multipliée par 5,6 (cf. tableau 4). Cette croissance s'explique probablement par l'accroissement des superficies irriguées ainsi que par la mécanisation encore faible des différentes opérations culturales et de récolte dans le maraîchage et l'arboriculture fruitière. Elle indique aussi la persistance du faible développement industriel du pays, la population occupée dans l'agriculture devant, en effet, diminuer au fur et à mesure que le pays s'industrialise et se développe, comme dans les pays actuellement industrialisés<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Ainsi, en France, au cours du XX<sup>e</sup> siècle, le nombre d'agriculteurs a été divisé par dix à cause (ou grâce à) de la mécanisation poussée de presque tous les travaux agricoles. Et même dans les années 2000, on compte, dans ce pays, 30 000 départs d'exploitants chaque année, pour seulement 17 000 installations (Jodier, 2010).

**Tableau 4 : Algérie : Evolution de la population occupée totale et agricole (Indice base 100 en 1966)**

	1966	1977	1987	1997	2007	2010
Evolution de la population occupée totale	100	135	240	331	498	564
Evolution de la population occupée agricole	100	79	83	101	134	130
Part pop occ agric dans pop occ totale	51%	30%	18%	15%	14%	12%

Source : ONS (RGPH et enquêtes main-d'œuvre)



Source : ONS (RGPH et enquêtes main-d'œuvre)

Cet accroissement de la population occupée dans l'agriculture participe sans doute à la diminution du taux de chômage en milieu rural qui passe de 23 % en 2003 à 8,7 % en 2010 (cf. tableau 5).

**Tableau 5 : Evolution du taux de chômage en Algérie**

Taux de chômage	2003	2004	2007	2008	2010
Urbain	24%	22%	14,2 %	11,6 %	10,6 %
Rural	23%	21%	13,1 %	10,1 %	8,7 %
Ensemble	24%	21%	13,8 %	11,3 %	10,0 %

Source : Elaboré par les auteurs sur la base des données ONS

### 1.3. Améliorer le niveau de vie des ruraux : des progrès certains grâce à la redistribution de la rente pétrolière

La population rurale a fortement diminué en termes relatifs entre les années 1960 et les années 2000 passant de 66 % de la population totale en 1962 à 34 % en 2010. Mais elle s'est fortement accrue en ter-

mes absolus passant de 7 513 000 en 1961 à 11 609 000 personnes en 2008. Son niveau de vie a augmenté de façon considérable par rapport à la fin de la période coloniale (Bessaoud, 2006).

**Tableau 6 : Assainissement et eau potable en Algérie<sup>2</sup>**

	1990	2010
Installations d'assainissement améliorées en milieu rural (% de la population rurale y ayant accès)	77	88
Installations d'assainissement améliorées en milieu urbain (% de la population urbaine y ayant accès)	99	98
Source d'eau améliorée, en milieu rural (% de la population rurale y ayant accès)	88	79
Source d'eau améliorée, en milieu urbain (% de la population urbaine y ayant accès)	100	85

*Source : D'après les données de la Banque Mondiale*

L'indice de cette amélioration se trouve dans la diminution de la part de la population occupée agricole dans la population occupée rurale et l'augmentation concomitante de la population occupée dans les autres secteurs. Cette part est passée de 80 % en 1966, à 78 % en 1977 (Benachenhou, 1979), à 29 % en 2000 et à 25 % en 2010. D'autres indices montrent l'amélioration des conditions de vie en milieu rural (tableau 6).

Malgré les progrès accomplis en matière d'accroissement du niveau de vie en milieu rural, l'exode rural – même s'il a baissé d'intensité par rapport aux années soixante-dix et quatre-vingt - a continué d'être fort jusque dans les années récentes, ceci se traduisant par la persistance de l'habitat précaire dans les banlieues des villes, malgré de récurrentes campagnes d'éradication des bidonvilles.

#### **1.4. Utiliser durablement les ressources naturelles : des résultats encore modestes**

L'utilisation durable des ressources naturelles n'a pas beaucoup bénéficié des politiques agricoles et rurales depuis l'indépendance malgré les discours officiels sur la nécessité et l'urgence de préserver les ressources en eau, de lutter contre la désertification, contre l'érosion, contre la diminution du couvert végétal. En matière d'érosion hydri-

<sup>2</sup> Aucune donnée n'a pu être trouvée sur ces domaines auprès de l'Office National des Statistiques sur la période 1962 à 1989.

que, on estime que – pour l'Algérie du Nord - l'érosion hydrique "forte à excessive" concerne environ 18 800 km<sup>2</sup> (1 880 000 hectares) soit 6,41% des bassins versants et l'érosion moyenne concerne environ 74 350 km<sup>2</sup> (7 435 000 hectares) soit 25,3 % des bassins versants (MATE & BRL Ingénierie, 2009). En matière de désertification, les terres steppiques classées "moyennement sensible et sensibles" à la désertification occupent 74 % des régions steppiques. Cet ensemble aurait connu une extension entre 1996 et 2009 de presque 10 %.

Pour ce qui est de l'utilisation durable des ressources en eau, l'irrigation des cultures continue de se faire massivement avec les techniques traditionnelles fortement gaspilleuses d'eau (en 2000, 79 % des superficies irriguées le sont avec ces techniques). Pourtant, avec moins de 600 m<sup>3</sup> par habitant et par an, l'Algérie est en situation de pénurie au regard du seuil de rareté fixé par la Banque Mondiale à 1000 m<sup>3</sup>. Aussi, n'est-il pas étonnant que les ressources renouvelables d'eau douce par habitant diminuent de façon drastique (cf. Tableau 7).

**Tableau 7 : Ressources renouvelables d'eau douce intérieures par habitant (mètres cubes)**

	1962	1967	1977	1987	1997	2007	2011
Volume en m3	1.004	895	659	481	385	332	312
Indice 100 en 1962	100	89	66	48	38	33	31

Source : Calculé d'après la base de données de la Banque Mondiale

Un autre indice de la détérioration de l'environnement est la baisse de la superficie forestière : en 2009, cette superficie ne représente plus que 63 % de celle de 1967 (cf. Tableau 8) et ce malgré la généralisation de l'utilisation du gaz en bouteille et l'extension considérable du réseau d'alimentation en gaz naturel, cela ayant entraîné une diminution salutaire de l'utilisation des plantes pérennes pour le chauffage et la cuisson, particulièrement dans les zones steppiques.

**Tableau 8 : Superficie forestière en milliers d'hectares**

	1967	1970	1990	2000	2009
Superficie forestière	2 .373	2. 424	1.667	1.579	1.501
Indice 100 en 1967	100%	102%	70%	67%	63%

Source : Elaboré par les auteurs d'après les annuaires statistiques de l'ONS

Le seul indice significatif d'amélioration de l'environnement est l'augmentation des aires classées protégées qui passent de 0 % dans les années soixante à 6,3 % du territoire national dans les années

quatre-vingt-dix, restant inchangées dans les années 2000. Et encore devrait-on s'interroger sur l'effectivité de la protection de ces aires, tant les moyens affectés à ce but restent faibles par rapport à leur étendue, le braconnage des espèces protégées (gazelles, outardes, ...) étant plus la règle que l'exception.

Ni l'exploitation raisonnée des ressources foncières et hydriques, ni encore moins les ambitions affichées par la stratégie nationale de développement durable en termes d'aménagement du territoire et de gestion des ressources naturelles agricoles, ne semblent constituer des objectifs « réalistes » des politiques agricoles et rurales, tant les efforts de ces dernières sont concentrés sur des mécanismes d'intensification agricoles et de recherche effrénée de hausse des rendements, et d'exploitation tous azimuts des espaces agricoles (Cheriet, 2013)

## **2. Essai d'explication des résultats des politiques agricoles et rurales**

Les éléments précédents relatifs aux pressions qui pèsent sur l'agriculture algérienne et aux enjeux du développement de ce secteur ont été déjà évoqués par de nombreux chercheurs (Bédrani, 1981 ; Bessaoud, 2002). Les analystes de ce « mal développement agricole »<sup>3</sup> ont d'ailleurs avancé de nombreux facteurs explicatifs : déficit de gouvernance institutionnelle, ambiguïté et inefficacité des choix stratégiques sectoriels, faiblesse de l'articulation entre institutions, structures d'appui, organismes de recherche et politiques publiques agricoles. D'autres explications peuvent être avancées quant aux choix de l'Algérie en termes d'encouragement de la consommation alimentaire à travers des subventions aux prix qui demeurent fortes (et qui ont même augmenté ces cinq dernières années), au détriment d'une politique volontariste pour encourager la production agricole (Bédrani et *al.*, 1997). Enfin, de très nombreuses recherches ont pointé le manque d'efficacité des « plans » successifs, peu articulés entre eux, souvent non évalués et rarement ancrés dans les politiques de développement économique du pays (Bédrani et *al.*, 2001 ). Dans ce qui suit, nous développerons cinq interrogations, qui nous semblent résumer les enjeux agricoles en Algérie. Ils concernent à la fois la demande et l'offre alimentaires, la dépendance internationale, le développement rural et les ressources naturelles.

---

<sup>3</sup> Selon l'expression de Bessaoud O. & Montaigne E. (2009).

## 2.1. Augmentation de la demande alimentaire : conjugaison des effets de la démographie et de la croissance des revenus

Le recours massif aux importations alimentaires s'explique d'abord par un effet « mécanique » de la démographie sur la demande de produits alimentaires et du fait de l'accroissement sensible des revenus. La population algérienne a été multipliée par 3 entre 1966 et 2010 (36 millions d'habitants) bien que son taux de croissance annuel moyen ait diminué passant de 3 % au début des années soixante-dix à 1,51 % en moyenne pour les années 2005-2010 (cf. tableau 9). Parallèlement à cette croissance de la population, les dépenses de consommation finale des ménages par habitant ont été multipliées par plus de 2 (en termes constants) entre les périodes 1961-1965 et 2005-2009 (cf. tableau 10).

Tableau 9 : **Taux de croissance annuel moyen de la population algérienne par période**

1961-1969	1970-1979	1980-1989	1990-1999	2000-2009	2010-2012	1961-2012
2,3%	3,1%	3,0%	2,0%	1,5%	1,4%	2,4%

Source : Calculé d'après la base de données de la Banque Mondiale

Tableau 10 : **Dépenses de consommation finale des ménages par habitant (\$ US constants de 2000)**

	1961-1965	1975-1979	1985-1989	1995-1999	2005-2009
US \$	411	893	1.025	747	921
Indice	100	218	250	182	224

Source : Calculé d'après la base de données de la Banque Mondiale

## 2.2. La croissance modeste des productions agricoles

Durant la période 1960-2010, la valeur ajoutée agricole a cru à un taux annuel moyen de 3 %, légèrement supérieur au taux de croissance de la population (cf. Tableau 11). Ainsi, face à l'accroissement de la demande, la croissance de la production agricole a été relativement faible par rapport aux potentialités du pays et par rapport à la croissance de la population (multipliée par 3 depuis l'indépendance). Après avoir connu une décroissance durant les années soixante (due aux dernières années de la guerre de libération et aux bouleversements post indépendance du secteur agricole colonial), la valeur ajoutée agricole a enregistré un taux relativement fort au cours de la décennie

soixante-dix grâce aux investissements faits dans le secteur agricole autogéré et de la "révolution agraire".

Ce taux baisse sensiblement durant la décennie quatre-vingt, décennie de sécheresses récurrentes et de crise pétrolière. Il baisse encore durant la décennie quatre-vingt-dix (dite "décennie noire" à cause du terrorisme qui y a sévi) pour se stabiliser durant les années 2000. La comparaison des productions annuelles moyennes des périodes quinquennales 1964-1965 et 2006-2010 montre que la production de blé a été multipliée par 1,9, celle de céréales totales par 2,1, celle de légumes par 9,2. On remarque que ce sont les cultures en sec qui ont le moins progressé.

**Tableau 11 : Evolution du taux de croissance annuel moyen de la valeur ajoutée agricole et de la population**

	1960- 2010	1960- 1969	1970- 1979	1980- 1989	1990- 1999	2000- 2009
Valeur ajoutée agriculture*	3,0%	-3,3%	6,6%	4,7%	3,4%	3,6%
Population**	2,4%	2,2%	3,2%	3,1%	2,0%	1,5%

Source : \*calculé sur les données de la Banque mondiale, valeur ajoutée de l'agriculture en US\$ constant 2000. \*\* calculé sur les données de la FAO

Ainsi, malgré la forte revalorisation des prix des blés dans les années 2000, la production n'a été multipliée que par 1,9 (cf. Tableau 12). La croissance constatée des productions agricoles en sec (céréales, une grande partie des fourrages) s'explique par la faible intensification : faible utilisation de semences performantes, d'engrais, de produits phytosanitaires... Ainsi l'utilisation des engrais connaît une chute brutale depuis la fin du secteur autogéré (1987). On notera l'incohérence des données : les rendements croissent bien plus vite que l'utilisation des engrais sur la période 1961-2002. L'incohérence est plus visible sur la période 1987-2002 durant laquelle l'utilisation des engrais diminue alors que les rendements augmentent (Graph 3).

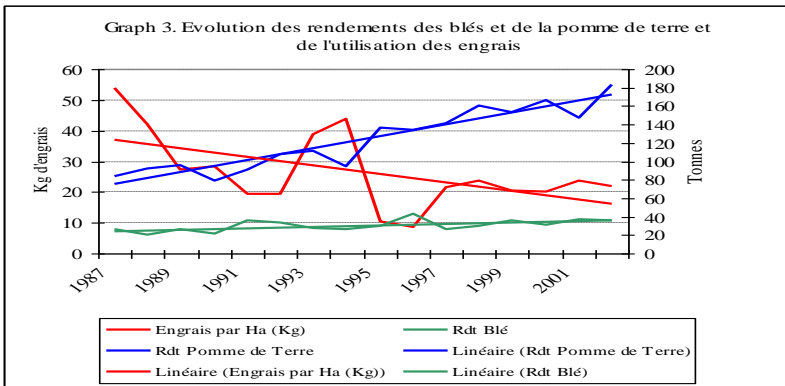
**Tableau 12 : Evolution des productions annuelles moyennes**

(Quantité en tonnes)	Période 1961-1965	Période 2006-2010	Facteur de multiplication
Blés	1.254.017	2.434.208	1,9
Céréales totales	1.770.916	3.819.276	2,2
Légumes & melon	44.362	4.141.894	9,2
Légumineuses Sèches	34.843	53.387	1,5



Fruits, excl Melons, Total	2.373.354	2.749.386	1,2
Racines & Tubercules, Total	224.193	2.356.988	10,5
Lait écrémé de vache	1.330	29.070	21,9
Viande (total)	82.169	362.332	4,4
Viande volaille	1.672	162.912	9,6

Source : calculé sur les données de la FAO



Les rendements restent faibles par rapport à ce que réalisent d'autres pays méditerranéens (cf. tableau 13) et ceci principalement du fait de la faible utilisation d'intrants performants et du caractère sommaire de la préparation du sol<sup>4</sup>. On peut aussi incriminer la mauvaise utilisation des engrais par de nombreux agriculteurs qui ne voient pas l'importance de la complémentarité des différents types d'engrais. Par exemple, ils n'utilisent souvent sur les céréales que l'engrais azoté parce que son effet est plus visible sur le rendement et négligent l'emploi du phosphore et du potassium qui sont pourtant "essentiels pour l'amélioration de la tolérance à la sécheresse et l'assimilation de l'azote" (FAO, 2005). Pour les céréales, la faiblesse moyenne des rendements s'explique aussi par la faible utilisation du semoir en ligne et donc par la prédominance persistante du semis à la volée.

<sup>4</sup> Les céréales sont souvent semées sur une jachère non préparée et recouvertes à l'aide d'une déchaumeuse.

**Tableau 13 : Rendements comparés. Moyenne annuelle 2005-2009  
(Algérie=100)**

	Blé	PdeT	Orange	Pois chiche	Lait	Viande bovine
Algérie	100	100	100	100	100	100
Maroc	102	144	92	92	382	133
Tunisie	127	63	71	92	62	99
Espagne	202	126	129	121	95	115
Turquie	166	127	231	168	148	111

Source : calculé sur les données de la FAO

L'un des indices les plus probants du relatif échec des politiques agricoles et l'une des causes majeures de la faiblesse des productions agricoles est la persistance d'un fort pourcentage de terres "au repos"

(C'est-à-dire en jachère). Malgré la pauvreté du pays en terres cultivables, la pratique des terres "au repos" concerne encore presque la moitié des superficies arables du pays, dépassant de loin en la matière les pays méditerranéens de climat similaire (*cf.* tableau 14). Cela s'explique en partie d'une part par la persistance de l'assolement céréale-jachère associé à l'élevage extensif des petits ruminants, lequel nécessite le maintien de la jachère pâturée, d'autre part la faiblesse de la politique d'intensification et de la politique de la recherche, politique qui n'a pas su proposer un assolement alternatif plus intensif.

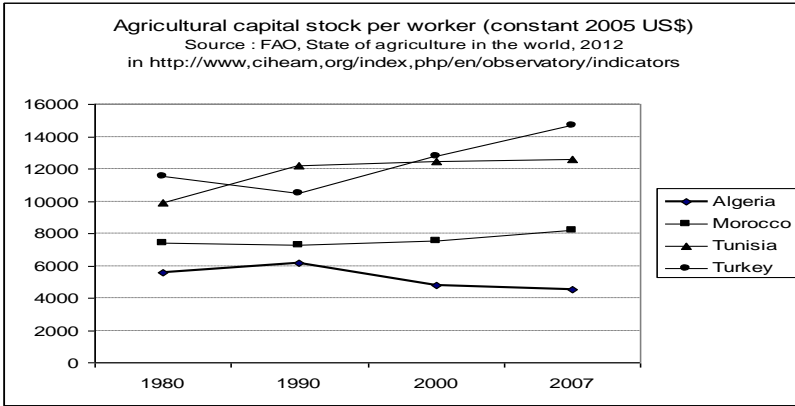
**Tableau 14 : Part des terres en repos dans les terres arables**

	Moyenne 2005-2009
Algérie	47%
Espagne	29%
Maroc	25%
Tunisie	32%
Turquie	20%

Source : calculé sur les données de la FAO

Enfin, on peut supposer que l'évolution des productions agricoles s'explique aussi par l'évolution du stock de capital par travailleur dans l'agriculture. L'Algérie est le seul pays où ce ratio diminue parmi les pays du bassin méditerranéen au cours de la période 1990-2007 (*cf.* graphique ci-dessous).

Graphique 4 :



### 2.3. Pourquoi la persistance encore notable de l'exode rural ?

L'amélioration des conditions d'existence en milieu rural est due aux nombreux "programmes spéciaux" de développement ayant visé les zones rurales défavorisées dès les années soixante et soixante-dix, à la politique active d'équipement des campagnes menée durant la période de la "révolution agraire" (année soixante-dix et début des années quatre-vingt), à l'attention particulière portée par l'Etat aux zones rurales dans les années quatre-vingt-dix pour contrer les effets néfastes du terrorisme, puis dans les années deux mille avec la création du Ministère du Développement Rural. Si l'exode rural persiste malgré la nette amélioration constatée du niveau de vie en milieu rural, c'est parce que le milieu rural n'offre pas encore – pour beaucoup de personnes – les conditions minimales qui les motiveraient à y rester. Parmi ces conditions, il y a :

- Le travail qui n'est pas soit suffisamment rémunérateur, soit insuffisant quantitativement,
- La faiblesse de la qualité des services publics ruraux,
- L'éloignement des services publics importants (hôpitaux, lycées et collèges,...), le manque de confort des logements ruraux,...

Quoi qu'en disent les chiffres sur le chômage (*cf.* tableau 5 ci-dessus), les opportunités d'emplois plus rémunérateurs sont plus nombreuses en milieu urbain qu'en milieu rural. De la même façon,

les possibilités, d'accès aux services publics et aux services sociaux sont bien meilleures en milieu urbain qu'en milieu rural.

## 2.4. Pourquoi la persistance de faibles performances à l'export ?

Les performances à l'exportation de l'agriculture algérienne sont les plus faibles du pourtour méditerranéen (*cf.* tableau 15). Elles ne représentent actuellement que 0,5% des exportations. Avec un peu plus que 300 millions de US\$, l'Algérie avait exporté en 2010, 10 fois moins que le Maroc et 5 fois moins que la Tunisie.

Tableau 15 : **Evolutions des exportations agricoles algériennes**

Pays	% Exports	% Imports	Exportations agricoles (Millions US\$)			
	Agri/Export en 2012	Agri/Import en 2012	1980	1990	2000	2010
Algérie	0,5	24,1	107,5	58,6	47	328
Egypte	16,9	26,1	680	669	610	5.122
Maroc	15,8	14,3	747	1.228	1.746	3.397
Turquie	11,1	7,3	1.881	3.300	3.828	14.949
Tunisie	8,4	13,6	180	418	548	1.504
France	14	9,8	20.483	37.101	36.939	83.438

Source : *Elaboré par les auteurs, d'après les données OMC*

Même par rapport à des pays aux potentiels agricoles moindres, les sous performances algériennes ont été manifestes : en 2010, les exportations agricoles de la Jordanie ont atteint 1287,5 et celles du Liban 604,4 millions US\$, soit près de 4 et 2 fois celles de l'Algérie.

Tableau 16 : **Exportations des céréales en Méditerranée\***

Exports (millions US\$)	1961	2010	Evolution en %
Pays			
Maroc	6,9	33	+378
Turquie	6	970	+16.067
Jordanie	0,38	12 **	+3.058
Tunisie	5,2	11 **	+112
Espagne	10,5	539	+5.033
Algérie	7	3,32	-53
Importations céréales Algérie	46,3	1.808	+3.805
Balance commerciale Céréales Algérie	-39,3	-1.804,68	+4.492

\*Nous avons délibérément choisi de présenter des pays avec des niveaux d'exportation comparables à celui de l'Algérie en 1961. \*\* En 2009.

Source : *calculé sur les données de la FAO*

Les céréales sont «le produit» pouvant illustrer ces faibles performances à l'export. Alors que la plupart des pays qui avaient un niveau comparable des exportations de céréales en 1961 ont multiplié leurs produits exportés par 3 (Maroc), 16 (Turquie) ou même 30 (Jordanie), l'Algérie a vu ses exportations de céréales diviser par deux entre 1961 et 2010. L'augmentation continue et effrénée des importations n'a fait qu'aggraver le déficit de la balance commerciale céréalière du pays, multipliée par 45 durant la période concernée et passant de 39 millions à près de 1,8 milliards de US \$. En 2008, les importations de céréales ont atteint près de 4 milliards de US\$ (notamment à cause du renchérissement des prix du blé sur les marchés internationaux).

Trois explications principales de la faiblesse des exportations agricoles algériennes peuvent être avancées :

D'abord, une explication structurelle (syndrome hollandais) due à la dépendance (choix de facilité) des hydrocarbures qui a de tout temps exclu les autres secteurs des choix stratégiques de développement de la performance à l'exportation. Ce premier facteur déterminant a entraîné une inexistence des « couloirs » à l'export avec une faiblesse des structures d'appui et des plateformes logistiques (terminaux portuaires pour les produits agricoles, industries d'emballage, de logistiques, etc.).

Le second facteur tient à l'insuffisance de l'offre par rapport à une demande interne qui n'a cessé de croître. Les débouchés d'exportation étaient ainsi marginalisés au profit d'un objectif de souveraineté alimentaire nationale. Cela a été encouragé par des monopoles d'Etat sur les échanges internationaux et l'extrême faiblesse (pour ne pas dire l'inexistence) de mécanismes d'encouragement des exportations.

Enfin, un troisième élément d'explication porte sur l'inefficacité des dispositifs récents de facilitation des exportations agricoles (Optimexport, couloirs verts, facilitation des dispositions administratives et douanières, etc.). Ces mesures « anecdotiques », conçues et menées souvent dans l'urgence et au coup par coup, ne s'inscrivent pas dans une stratégie sectorielle intégrée, et sont souvent l'œuvre d'institutions créées par des politiques publiques « ad hoc », déconnectées des acteurs des filières agricoles et agroalimentaires, et souvent déconnectées entre elles (Cheriet, 2009).

## **2.5. Pourquoi la persistance de la dégradation des ressources naturelles agricoles ?**

La persistance de la dégradation à un rythme élevé des ressources naturelles trouve plusieurs explications lesquelles diffèrent selon la ressource naturelle que l'on considère. Pour ce qui est des sols et du couvert végétal naturel des zones steppiques, la dégradation est due à plusieurs facteurs. Nous en avons identifié six principaux.

Le premier de ces facteurs est la persistance d'une forte pression humaine, pression qui perdure du fait de la faiblesse de la création d'emploi dans les secteurs non agricoles. Des ruraux en nombre relativement important dans ces zones se procurent un revenu, unique pour certains, ou complémentaire pour d'autres, en labourant quelques hectares de parcours et en faisant paître quelques moutons. Le deuxième facteur est la persistance des labours à grande échelle et, en sus, avec des outils qui pulvérisent le sol (type déchaumeuse) – le rendant ainsi plus sensible à l'érosion hydrique et éolienne, cette pratique s'expliquant par la volonté de chacun de s'appropriier le plus de superficies possible (une terre semée devenant inaccessible aux troupeaux des tiers, selon les coutumes prévalant sur la steppe). Le troisième facteur est la politique de gratuité du prélèvement des ressources fourragères naturelles qui rend l'élevage extensif très profitable, élevage qui attire donc les investisseurs ruraux et urbains. Ces derniers se constituent de gros troupeaux se déplaçant rapidement sur les parcours grâce à des moyens motorisés pour profiter les premiers des parcours qui reverdissent après les pluies, participant ainsi à une exploitation minière des parcours.

Le quatrième facteur est le laxisme dont fait preuve l'Etat dans la gestion des parcours qui sont juridiquement sa propriété. Ce laxisme se traduit dans le manque d'incitations de la part des pouvoirs publics pour que les utilisateurs des sols et de la végétation steppiques en fassent un usage raisonnable, c'est-à-dire durable. Ainsi, peu de mesures sont prises – et encore moins appliquées - pour diminuer les labours des terres steppiques les plus fragiles, pour favoriser le semis direct sur les superficies aptes à être emblavées, technique qui permet la reconstitution de l'humus et évite de pulvériser l'horizon superficiel du sol, le rendant ainsi moins exposé à l'érosion éolienne et hydrique. Le cinquième facteur est l'incohérence des pouvoirs publics qui, tout en voulant diminuer la surcharge des parcours, demandent à l'office des

céréales sous leur tutelle (OAIC)<sup>5</sup> de fournir aux éleveurs de l'aliment du bétail (principalement de l'orge importée) à bas prix dès qu'un début de manque de fourrages naturels s'annonce, ce qui permet le maintien de la surcharge des parcours durant les périodes de sécheresse et donc leur dégradation. Le sixième facteur est la quasi inexistence de la recherche agronomique sur les zones steppiques, recherche qui devrait proposer des alternatives crédibles en matière de gestion durable des parcours. Ces derniers couvrant environ trente millions d'hectares (presque la moitié de l'Algérie du Nord) ne disposent que d'une seule station – dotée en 2012 de seulement quatre chercheurs – relevant de l'Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie.

Pour ce qui est de l'eau, la faible amélioration de la situation en matière d'économie de l'eau s'explique, ici aussi, par l'incohérence des politiques publiques en la matière. D'un côté, les subventions à l'utilisation de techniques d'irrigation économes en eau (irrigation localisée et par aspersion) sont tardives et peu incitatives, de l'autre les pouvoirs publics :

Dépensent des ressources considérables pour produire de l'eau par dessalement afin d'approvisionner les villes,

Obligent les opérateurs sous la tutelle de l'Etat à vendre l'eau d'irrigation et l'eau domestique à des prix qui n'incitent pas les usagers à l'économiser suffisamment,

Continuent à ne pas taxer le prélèvement d'eau souterraine par les usagers disposant de forages particuliers (sauf les compagnies pétrolières, mais de façon très modeste).

La comparaison des mécanismes mis en place en Algérie par rapport à ses voisins maghrébins renseigne sur les retards accumulés sur les questions des ressources naturelles. Même si elle est située en position intermédiaire en termes de pressions sur les ressources agricoles, tous les exercices prospectifs sont formels. Une évolution tendancielle accentuerait la pression, notamment sur les ressources hydriques. Et ce ne sont pas les mirages « populistes » des projets agricoles au Sud (céréales, oliviers, etc.) qui pourraient améliorer cette situation.

---

<sup>5</sup> Office Algérien Interprofessionnel des Céréales.

### **3. Eléments de discussion : une explication transversale, la défaillance de la gouvernance institutionnelle**

Le bilan de l'agriculture et du développement rural de l'Algérie s'explique aussi par la qualité de la gouvernance du pays de façon globale et du secteur agricole et rural de façon particulière, tant il est vrai qu'une bonne gouvernance est un puissant facteur de développement. La gouvernance globale du pays s'est caractérisée depuis l'indépendance principalement par l'absence de démocratie, autrement dit par la monopolisation du pouvoir de l'Etat par une toute petite fraction du corps social. Une opposition structurée, crédible – c'est-à-dire capable de faire l'alternance au groupe social monopolisant le pouvoir - a toujours été empêchée de se former par les tenants du pouvoir en place.

L'absence de cette opposition a été déterminante dans la pérennisation des erreurs commises en matière de stratégie et de politiques de développement. Les erreurs des hommes du pouvoir qui se sont succédés depuis 1962 (presque toujours les mêmes individus) n'étant pas sanctionnées par une alternance au pouvoir d'une telle opposition crédible, ces erreurs se sont accumulées, conduisant à la débâcle économique de la fin des années quatre-vingt, au programme d'ajustement structurel du début des années quatre-vingt-dix et à la « déceunnie noire » du terrorisme.

Les principales erreurs de gouvernance globale dont ont pâti l'agriculture et le développement rural au cours du demi-siècle écoulé sont à notre sens au nombre de trois:

Une application tronquée de la politique des « industries industrialisantes » dans le sens où cette politique n'a pas mis en place de façon cohérente tous les segments industriels nécessaires à la construction d'une économie bénéficiant d'une intégration minimale. La gamme de biens de productivité industriels dont devait bénéficier l'agriculture a été incomplète (produits phytosanitaires, petits outillages, instruments de traitement, intrants divers, équipements pour le froid, ...); dans le même sens, la modicité des ressources mises dans le développement de l'agriculture et, surtout, l'utilisation inefficace de ces ressources n'ont pas permis à l'agriculture d'être un moteur de la croissance des industries agroalimentaires; les IAA se sont développées principalement sur la base de matières premières importées (céréales, oléagineux, produits laitiers);



Des choix technologiques et organisationnels qui n'ont pas permis un fonctionnement efficace des quelques industries mises en place, industries dont la maîtrise technologique a été insuffisante et dont les productions ont donc été faibles et très coûteuses. C'est ainsi que les unités industrielles réalisées au cours des années soixante-dix (unités d'engrais, de tracteurs, d'outils de travail du sol) n'ont jamais satisfait pleinement (ni en quantité, ni en diversité, et encore moins en qualité) les besoins de l'agriculture et du développement rural ;

Une utilisation laxiste, voire populiste de la rente procurée par les hydrocarbures depuis le début des années quatre-vingt, privilégiant sa distribution à des fins de consommation aux dépens de son utilisation à des fins d'investissements productifs, investissements qui auraient favorisé une plus grande intégration économique nationale.

L'échec relatif de l'agriculture à atteindre un niveau appréciable d'autosuffisance alimentaire est aussi (surtout ?) le résultat des politiques globales qui ont été menées depuis l'indépendance, mais il est aussi imputable à l'administration agricole. De même que la gouvernance globale, la gouvernance du secteur agricole et rural a elle-même laissé à désirer, cela annihilant en partie la rentabilisation des ressources publiques affectées à ce secteur. De ce point de vue, on signalera principalement les faits suivants :

Les politiques agricoles et rurales ont systématiquement été conçues et appliquées par le haut, donc sans participation réelle de la grande masse des agriculteurs et ruraux visés par ces politiques, quoi qu'en disent les discours officiels sur le développement participatif (Kouachi, 2010) ; les chambres d'agriculture et les autres organisations professionnelles créées – presque toutes à l'initiative de l'administration agricole - depuis le début des années quatre-vingt-dix activent beaucoup plus comme des annexes de l'administration agricole que comme représentations des agriculteurs ;

Les actions visant le développement agricole et rural ont été menées très souvent sans études préalables sérieuses (et souvent sans études préalables du tout), cela entraînant un gaspillage sans doute important des ressources publiques. Par exemple, des périmètres de mise en valeur (comprenant des forages équipés, des superficies aménagées en systèmes d'irrigation, des plantations d'arbres fruitiers) sont réalisés et restent non exploités parce que les bénéficiaires qui devaient les cultiver ne se trouvent pas au rendez-vous pour diverses raisons (éloignement des lieux d'habitation, manque de crédits d'exp-

loitation, manque de matériels de culture, terres faisant l'objet de contestation par des tiers,...) (Oubraham, 2009 ; Mokdad, 2009). Cette absence d'études préalables s'explique principalement par la hâte des responsables administratifs d'annoncer à leurs chefs hiérarchiques des chiffres élevés de réalisation des programmes ;

L'absence quasi générale de contrôle et de sanction (positive ou négative) de la part des autorités hiérarchiques a entraîné une motivation faible ou inexistante des responsables locaux de l'administration agricole – à quelque niveau que ce soit – quant à l'exécution des tâches qui leurs sont confiées. De façon générale, les autorités supérieures demandent à leurs subordonnés de dépenser le plus possible des budgets qui leur sont accordés, sans beaucoup les contrôler ni se préoccuper de l'utilisation efficace de ces budgets du point de vue de l'intérêt général<sup>6</sup> ; l'absence de contrôle et de sanction a entraîné le développement de la corruption à tous les niveaux de l'administration agricole ;

Les services déconcentrés de l'administration agricole ont toujours manqué de moyens de travail performant : introduction tardive et limitée des moyens informatiques, manque drastique de véhicules obligeant les fonctionnaires à solliciter les moyens de transport de ceux-là même des agriculteurs dont ils devaient contrôler la bonne utilisation des subventions, ... Par ailleurs, il faudrait signaler un déficit manifeste en termes d'information entre les niveaux centraux et les représentations régionales..

L'absence systématique des actions d'évaluation, pourtant prévues dans le cadre de certaines réformes agricoles. Ces actions pourtant essentielles à l'élaboration de nouvelles politiques, ou à la correction de certaines mesures, devaient en principe permettre l'articulation des politiques agricoles avec celles menées dans d'autres secteurs

---

<sup>6</sup> Si on se réfère à la théorie de l'agence, le principal (ici le chef hiérarchique) ne donne pas à son agent (ici le subordonné) pour objectif fondamental l'efficacité de l'action financée par le budget de l'Etat. Il lui demande seulement de lui annoncer des chiffres aussi élevés que possible qu'il répercutera lui-même (en tant qu'agent) sur son propre principal (son chef hiérarchique). Ainsi, un directeur des services agricoles (DSA) annoncera-t-il pour telle année la réalisation de  $x$  forages et l'équipement en matériels d'irrigation de  $y$  hectares mais ne mentionnera pas que certains forages sont inutilisables parce que, par exemple, ils ont un débit trop faible par rapport à la superficie qu'ils doivent irriguer ni que le matériel d'irrigation installé est en partie inutilisable, par exemple, par manque de certaines pièces.

(hydrauliques, Industries agroalimentaire, chimie/fertilisants, aménagement du territoire, etc.), mais surtout assurer les « enchaînements » des réformes dans une vision stratégique globale. Ainsi, à l'absence des études préalables, au manque d'évaluation *in situ* (impératif de la consommation des budgets alloués oblige), s'ajoutent une absence des études d'évaluation *a posteriori*, ce qui aboutit à une « non évaluation » dans toutes les étapes du processus d'élaboration des politiques publiques rurales et agricoles.

Cette question d'une inefficacité de la gouvernance institutionnelle ne cesse d'être relevée par les spécialistes à chaque bilan des politiques publiques agricoles (Bédrani, 2008 ; Bédrani et *al.*, 2001 ; Chehat, 1992 ; Toulait, 1988). Elle constitue la pierre angulaire d'une stratégie agricole nationale et une condition préalable à l'établissement d'une politique volontariste pour un développement soutenable du secteur. Jusqu'à présent, et malgré les budgets relativement conséquents débloqués pour développer l'agriculture, les pouvoirs publics ne semblent pas prendre la pleine conscience de cet impératif de mieux gouverner pour mieux produire. Aucune politique publique agricole et rurale ne saurait ignorer cette condition d'une gouvernance institutionnelle saine, démocratique et participative.

## Conclusions et Perspectives

Si on ne peut pas nier une certaine augmentation des productions agricoles au cours des cinquante dernières années, on ne peut pas nier non plus que cette augmentation s'est réalisée à des coûts élevés pour le budget de l'Etat, coûts qu'on ne peut que supputer, faute d'avoir accès aux données que devrait détenir l'administration agricole. Cette augmentation est, de toute manière, très loin de suffire à couvrir significativement la demande alimentaire, l'Algérie continuant à importer massivement de quoi nourrir sa population. L'amélioration des conditions de vie en milieu rural est plus due à la redistribution de la rente pétrolière qu'à la création de richesse par l'agriculture et par les activités non agricoles dans ce milieu. A ce bilan, on peut ajouter la détérioration continue des ressources naturelles (sols, eau, végétation naturelle). L'avenir de l'agriculture et du développement rural – comme celui du reste de l'économie – dépend de la capacité de la société algérienne à se doter d'institutions démocratiques, seule voie pour un développement pérenne.

Les dernières mesures du plan pour le renouveau agricole et rural s'inscrivent, hélas, dans la continuité de la précédente stratégie agricole et rurale en Algérie : peu ou pas de concertation dans l'élaboration, peu ou pas d'évaluation et de capitalisation sur les échecs antérieurs, budget conséquent mais accompagné d'un déficit de gouvernance ouvrant la porte à toutes sortes de gaspillage, de gabegies et de détournement des deniers publics, une marginalisation des institutions de recherche agronomiques et des acteurs des filières agricoles, et enfin, concentration des mesures sur certaines cultures ou opérateurs, en privilégiant des dispositifs d'encouragement de la consommation/importation et des grands opérateurs au détriment de la production nationale et des exploitations familiales.

Dans un contexte de mondialisation et d'accroissement de la compétition agricole en Méditerranée (Rastoin, 2009), de telles politiques n'ont aucune chance d'inscrire l'agriculture algérienne dans une dynamique réelle permettant d'exploiter le potentiel national pourtant important pour assurer une sécurité alimentaire pérenne et un développement agricole et rural durable. Il s'agit là des deux défis stratégiques majeurs à venir pour l'Algérie.

### Références bibliographiques

**Bachta M-S & Gherzi G, (Coord), (2004)** *Agriculture et alimentation en Méditerranée : les défis de la mondialisation*, Editions Karthala, Paris, 358 pages.

**Bédrani S, (2008)**. « L'agriculture, l'agroalimentaire, la pêche et le développement rural en Algérie », *Options Méditerranéennes, série B, N° 61 : Les agricultures méditerranéennes, analyses par pays*, p. 37-73.

**Bédrani S, Chehat F & Ababsa S, (2001)**. « L'agriculture algérienne en 2000: une révolution tranquille, le PNDA ». *Prospectives Agricoles, N° 1*, p 7-60.

**Bédrani S, Boukhari N & Djenane A-M, (1997)**. «Eléments d'analyse des politiques de prix, de subventions et de fiscalité sur l'agriculture en Algérie », *Options Méditerranéennes, série B, N° 11*, p. 121-150.

**Bédrani S, (1981)**. *L'agriculture algérienne depuis 1966*, ed. OPU, Alger, 414 pages.

- Bessaoud O & Montaigne E, ( 2009).** « Quelles réponses au mal-développement agricole ? Analyse des politiques agricoles et rurales, passées et présentes ». *Options Méditerranéennes, série B., N° 64, p. 51-91.*
- Bessaoud O, (2002).** « L'agriculture algérienne : des révolutions agraires aux réformes libérales (1963-2002) », *In Blanc P., (Ed), Du Maghreb au Proche Orient, Edition l'Harmattan, Paris, p. 73-99*
- Bessaoud O, (2006).** « La stratégie de développement rural en Algérie ». *Options méditerranéennes, Série A, N° 71, p 79-89.*
- Benachenhou A, (1979).** *L'exode rural en Algérie.* ENAP, Alger.
- Chehat F,(1992).**« Déterminants et premiers effets de la réorganisation de l'agriculture algérienne », *Economie Rurale, vol 207, p. 7-10.*
- Cheriet F & Bédrani S, (2013).** Agricultures, alimentation et développement en Algérie. Editorial, *les cahiers du cread. Numéro spécial, N°103, 2<sup>ème</sup> trimestre, p 5-7.*
- Cheriet F., (2013).** Pression sur les ressources naturelles agricoles et enjeux de développement durable en Méditerranée : l'impératif d'une stratégie régionale intégrée, *Working Paper MOISA, N°6. Montpellier. 21 pages.*
- Cheriet F, ( 2009).** « Les dispositifs institutionnels de promotion des exportations agricoles et agroalimentaires dans les pays du Sud de la Méditerranée : Mise en perspective régionale et perspectives stratégiques », *les cahiers du cread. N° 90. p. 157-180.*
- Djenane A, (2011).** La dépendance alimentaire : un essai d'analyse. *Confluences Méditerranée, vol 2, N°81, p. 117-131.*
- FAO, (2005).** *Utilisation des engrais par culture en Algérie.* Première édition, FAO, Rome, Division de la mise en valeur de la terre et des eaux.
- Ministère de l'agriculture, (1992).** Le secteur agricole et les perspectives de sa promotion et de son développement. *Rapport général.* Alger.
- JodierJ-A,(2010),populationagricole**<http://www.lafranceagricole.fr/l-agriculture/panorama-de-l-agriculture/population-agricole-19829.html>
- Jousset A, (2013).** La liberté économique reste faible dans les pays méditerranéens. *Econostrum du 23/1/2013.*
- Kouachi K, (2010).** *La méthode participative dans les projets de proximités : cas de la wilaya de Blida.* Mémoire de magister, ENSA, Alger.

**MATE & BRL Ingénierie, (2009).** Schéma national de conservation des sols et de lutte contre la désertification. *Etude pour le MATE, Alger.*

**Mokdad S, (2009).** *Évaluation d'une politique publique de lutte contre la pauvreté en milieu rural : la mise en valeur des terres par la concession.* Mémoire de magister, ENSA, Alger.

**Oubraham F,( 2009).** *Essai d'évaluation ex post de l'expérience de la mise en valeur des terres par la concession dans la wilaya de Laghouat.* Mémoire de magister, ENSA, Alger.

**Rastoin J-L, (2009).** « Agriculture Méditerranéenne : les trois défis de la mondialisation », *Options Méditerranéennes, série B., N° 64, p. 205-212.*

**Toulait H, (1988).** *L'agriculture algérienne : les causes de l'échec,* OPU, Alger. 550 pages.